DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13554 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 26 AOUT 1988

Un geste du général Pinochet

Cela s'appelait l'« état de perturbation de la paix intérieure ». Une formule bien anodine, qui permettait de tout faire, ou presque, y compris ces « interrogatoires renforcés », si commodes pour briser les opposants, ou supposés tels. Mais à quoi bon dresser à nouveau le catalogue de l'arbitraire ? En quinze ans, depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973 qui mit un terme à l'« expérience Allende », l'ordre régnait au Chili, et l'on sait bien ce que cela signifie. Il semblerait que, depuis le 24 août, tout soit changé. « Officiellement » changé. Le ministre de l'intérieur, M. Sergio Fernandez, a annoncé que « tous les états d'exception étaient levés ». Il a même ajouté : « Les efforts pour garantir l'ordre public ont porté leurs fruits. »

Réclamée depuis des années par l'Eglise, l'opposition et bon nombre de gouvernements étrangers, cette décision, six semaines avant la tenue d'un plébiscite sur le maintien du régime militaire et de son candidat pour un nouveau mandat de huit ans, n'est pas à proprement parler un coup de théâtre. Et ses effets semblent même bien calculés, à quelques jours – en principe le 30 août – de la désignation officielle du candidat de la junte : selon toute vraisemblance... le général Pinochet.

Force a donc été à une opposition jusqu'ici sceptique d'enregistrer ce geste de « bonne volonté » : le démocrate-chrétien Patricio Aylwin, a qualifié la décision du gouvernement de « condition minimale » pour la tenue du plébiscite. L'Eglise, de son côté, exprimait aussitôt son espoir de voir ces mesures s'accompagner du « retour des exilés politiques ».

Certes, dans le passé, Augusto Pinochet n'a pas toujours eu dans la conduite des affaires l'aisance et la patience subtile d'un joueur de go, mais il a pourtant fait preuve, ces derniers mois, d'une remarquable adresse. En restant tout d'abord maître du jeu militaire, ce qui n'était pas évident. A soixante-douze ans, il est parvenu à museler les réticences des chefs de la junte, dont certains eussent de beaucoup préféré un candidat « civil », ou en tout cas « plus jeune ». Voire un « référendum constitutionnel ».

Enfin et surtout, en bon stratège, le général a réussi à attirer sur son propre terrain les différentes tendances d'une opposition plus que jamais divisée : en poussant leurs militants à s'inscrire sur les listes électorales, même les plus acharnés partisans du « non » ont en quelque sorte cautionné cet épisode de transition démocratique au scénario entièrement écrit par les militaires.

Il va sans dire que, rendu plus crédible par l'annonce de la levée des mesures d'exception, le plébiscite, s'il est marqué par une large participation et confirme le général dans ses fonctions, balaiera plus facilement les doutes de ceux, qui à gauche mais aussi à droite n'ont jamais cru que M. Pinochet soit le meilleur rempart contre le « chaos » si souvent évoqué dans cette campagne.

L'opposition, si elle paraît un peu rassérénée, n'en est pas moins sans illusion. Consciente que, quel que soit le résultat du vote, il faudra en passer par des négociations avec l'armée. Et tandis que certains, anticipant leur propre défaite, s'évertuent à obtenir des « garanties » sur la régularité du scrutin, les plus optimistes attendent le 30 août, jour du choix du candidat, pour, en manifestant dans la rue, tester plus sûrement la nouvelle « bonne volonté » du gouvernement.

M 0147 - 0826 0- 4,50 F



3790147004500 08260

Les massacres ethniques

Des dizaines de milliers de victimes au Burundi

Les massacres ethniques qui ont ensanglanté le Burundi ces dernières semaines auraient fait en définitive plusieurs dizaines de milliers de morts, selon des témoignages concordants produits notamment par les réfugiés – en majorité des Hutus – qui continuent d'affluer au Rwanda.

Les autorités burundaises, qui dénoncent une campagne de « désinformation », avaient pour leur part fait état de cinq mille victimes.



Lire page 3 l'article de notre envoyé spécial JOSÉ-ALAIN FRALON

Anticipant une hausse en RFA

La Banque de France relève ses taux d'intervention

La Bundesbank s'apprêtait à annoncer, le jeudi 25 août, un relèvement d'un demi-point de son taux d'escompte, porté à 3,5 %. Trois semaines après une hausse aux Etats-Unis d'un demi-point également, cette décision a surpris les marchés et ranime la guerre des taux entre les principaux pays industriels.

A Paris, la Banque de France a annoncé un relèvement d'un quart de point de ses taux d'intervention sur les marchés monétaires.

Avant même l'annonce officielle d'un relèvement d'un demi-point du taux de l'escompte allemand, la Banque de France a annoncé, le jeudi 25 août, une hausse d'un quart de point de ses taux d'intervention. Les autorités françaises se sont résignées à cette décision, contraire à la politique de désescalade du loyer de l'argent que voulait conduire M. Bérégovoy, le ministre de l'économie et des finances.

Ce revirement donne la mesure de la déception et de l'amertume des partenaires de l'Allemagne fédérale. Un renchérissement de l'argent Outre-Rhin semblait pourtant moins s'imposer compte tenu du raffermissement de la devise allemande depuis vingt-quatre heures.

Une série de facteurs s'étaient conjugués pour doper le mark après une longue période de relatif faiblisse. Un haut fonctionnaire américain affirmant que les Etats-Unis souhaitaient empêcher une hausse supplémentaire du dollar avait, le mercredi 24 août, contribué à freiner l'appétit de dollars des investisseurs. Surtout, les interventions concertées des banques centrales pour soutenir le mark, qui a perdu 20 % vis-à-vis du billet vert depuis le début de l'année, avaient fini par porter.

Réagissant pour une fois avec retard, les marchés avaient fini par être impressionnés par l'excédent commercial record de 14,2 milliards de marks engrangé en juin par les Allemands. Le dollar, qui avait un temps dépassé la barre des 1,92 DM, le lundi 22 août, retombait, lors des premiers échanges européens, le 25 août, à 1,8750 DM.

(Lire la suite page 20.)

Le mécontentement des salariés

Une rentrée syndicale à risques

Après plusieurs conflits durs au printemps et en été pour des revendications salariales, les dirigeants syndicaux ont mis l'accent sur les problèmes du pouvoir d'achat des salariés. Le secrétaire général de la CGT, M. Henri Krasucki, dans sa conférence de presse de rentrée, le mercredi 24 août, a annoncé une offensive de sa confédération pour l'application et l'extension de la loi d'amnistie en faveur des syndicalistes licenciés.

Les syndicats commencent à redéployer leurs banderoles, à peine enfouies le temps d'une « *pause* » estivale marquée par quelques conflits durs (imprimerie Didier, mines de Gardanne). C'est déjà la « *rentrée* ». Après un lever de rideau, militant et symbolique, chez Renault, mercredi 17 août, la CGT, lors de la conférence de presse de rentrée de M. Henri Krasucki, le 24 août, a assuré qu'elle ne faiblirait pas dans l'action... M. André Bergeron, inquiet en permanence des risques d'explosion sociale, presse gouvernement et patronat de jeter du lest et de relâcher un peu la rigueur. Et M. Edmond Maire rappelle, à juste titre, que parmi les urgences figure la construction de l'Europe sociale d'ici à 1993.

Une « rentrée » comme les autres ? Pas tout à fait. Par rapport à celle de 1987, qui était apparue bien morne, il y a deux changements importants. Le premier est que les syndicats sont de nouveau confrontés à un gouvernement de gauche, ouvert de surcroît à la « *société civile* »... Mais ils ne sont plus conduits à le considérer comme un allié naturel, comme ils avaient eu tendance à le faire en 1981.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 21.)

La bataille autour des privatisées

Trois noyaux durs pour Havas

La bataille engagée depuis deux mois autour du capital d'Havas est en passe de s'achever sur un compromis. Le noyau dur initial du premier groupe de communication français, composé en 1987 par M. Edouard Balladur et jugé par le nouveau gouvernement trop proche du RPR, a accepté la constitution de deux autres blocs d'actionnaires. Le premier regroupera les participations des sociétés publiques (UAP, AGF, Caisse des dépôts). Le second comprendra Canal Plus et quelques groupes privés choisis parmi les partenaires habituels de la chaîne payante (Société générale, Perrier, Générale des eaux, etc.). Les parts respectives de ces trois noyaux durs dans le capital d'Havas font encore l'objet de négociations.

Selon le quotidien *la Tribune de l'Expansion*, Canal Plus aurait déjà acquis 5 % de sa maison mère, Havas. M. André Rousselet, PDG de la chaîne payante, ne veut donner aucune indication sur le montant et l'origine des actions détenues, mais indique qu'il *« n'a pas dépassé le seuil de 5 % pour une déclaration à la COB »*.

Le onzième congrès international des Archives

La mémoire du futur

Du 22 au 26 août, deux mille archivistes représentant plus de cent pays se sont réunis à Paris. M. Mitterrand a souligné l'enjeu de cette réunion, au moment où les nouvelles technologies viennent bouleverser un paysage millénaire. Il en a profité pour préciser son projet de Très Grande Bibliothèque qui devrait être mise en chantier dès l'année prochaine.

« Lorsque les Sumériens inscrivaient les premiers hiéroglyphes sur des tablettes de cire, ils vivaient, sans probablement la percevoir, une mutation décisive de l'humanité : l'apparition de l'écriture. Aujourd'hui, l'informatique et l'audiovisuel annoncent peut-être un bouleversement semblable. » Paule René-Bazin, archiviste chevronnée, indiquait dès la première séance de ce onzième congrès l'enjeu des nouvelles technologies. Les analogies sont frappantes, rappelle-t-elle : extension de la mémoire, prolifération des systèmes d'information, nouveau mode culturel. De cette révolution silencieuse, bien peu d'individus sont conscients. Si ce n'est les archivistes, dont la mémoire est le métier : avant de déranger nos habitudes, ces technologies perturbent les leurs.

Depuis des millénaires, l'archive reposait sur le papier. Le document était lisible au premier degré. L'intelligence humaine suffisait à le déchiffrer et tous les coups d'œil se valaient. L'apparition des nouvelles formes de mémorisation de l'information – films, bandes s, optiques ou compacts, microfilms et microformes – a bouleversé un paysage balisé depuis des générations.

Demain sans intervention de la machine l'homme ne pourra plus déchiffrer les traces de son passé incrustées sur la matière plastique. En outre, ces nouveaux outils sont souvent fragiles. La durée d'une bande magnétique n'excède pas dix ans. Et que dire des films nitrate auto-inflammables ? Il faut donc les reporter sur des supports plus fiables, comme les disques optiques numériques, ce qui élève considérablement le prix de revient de l'archive, et tend à accroître ainsi la ségrégation entre les pays riches, qui pourront se payer de HAUT.: 1049.... SURF.: 157. N°: 2508.0111 larges mémoires, et les pays pauvres, qui devront se contenter d'un passé au rabais.

Cela remet également en cause la question du stockage et de la sélection des documents, qui semblait résolue à peu près définitivement. Que doit-on garder, se demande Jean Favier, directeur des Archives nationales et initiateur du thème abordé pendant toute la durée du congrès ? *« L'archivistique est devenue une science de plus en plus complexe*, remarque-t-il. *On ne peut plus avoir une vue d'ensemble de notre civilisation si l'on ne conserve pas des éléments jugés aujourd'hui sans intérêt, informations télévisées ou archives industrielles enregistrées sur bandes vidéo, mais qui seront indispensables demain à la compréhension de notre société. »*

EMMANUEL DE ROUX.

(Lire la suite page 17.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

34. Citoyens et citoyens

Octobre 1789

Qui est citoyen, c'est-à-dire électeur ? Et qui ne peut pas l'être ? Questions apparemment simples après deux siècles de suffrage universel, mais qui, dans la jeune Assemblée constituante, provoque de vifs et vigoureux débats. Que pour voter il soit nécessaire d'être Français, tout le monde en est d'accord. Etre majeur, aussi. Mais faut-il donner le droit de vote aux vagabonds, aux domestiques, à ceux qui ne possèdent rien ? Et aux protestants ? Et aux juifs ? Alors, là, nos députés ne sont pas d'accord. « Enragés », « noirs » et « impartiaux » rivalisent d'arguments pour et contre.

par MICHEL WINOCK

ADRIEN DUQUESNOY, notre pilote au milieu des secousses révolutionnaires, ne faisait pas partie, lui, du Club des jacobins. Mais ce qu'il en dit dans son *Journal*, à la fin de l'année 1789, indique le rayonnement de celui-ci au-delà de la rue Saint-Honoré : « *C'est là*, écrit-il, *où se réunissent ceux à qui l'on reproche en général des opinions exagérées, ceux qu'on appelle des* enragés. *Soit qu'ils soient les plus nombreux, soit qu'ils soient les plus adroits, toutes les fois qu'ils ont concerté un projet entre eux, il est adopté dans l'Assemblée.* » Et il ajoute cette remarque admirative pour le Club : « *Il se tient aux Jacobins avec infiniment d'ordre, de sagesse, trois fois par semaine.* »

Ce terme d'*enragés*, la droite l'avait donné au parti patriote, au « clan du Palais-Royal » ; il désignait d'ordinaire à Paris des chevaux de louage faisant le voyage Paris-Versailles. De leur côté, les patriotes avaient adopté un autre terme de manège pour nommer leurs adversaires de droite « les *noirs* » — les chevaux noirs, — en raison du sombre vestimentaire qui endeuillait les rangs des prêtres et des « aristocrates ». Duquesnoy, qui n'était ni des uns ni des autres, se classait parmi les *impartiaux*, autrement dit les modérés, qu'on appela aussi les *ministériels*. A vrai dire, notre député de Bar-le-Duc penchait légèrement du côté gauche, de sorte qu'il avait une attitude d'*impartial blanc*, au lieu que d'autres modérés, inclinant plutôt à droite, se donnaient pour des *impartiaux noirs*. Tel était le vocabulaire partisan de l'automne 1789.

Dans le débat qui s'ouvre le 20 octobre sur le droit d'être électeur et d'être éligible, on voit bien ce qui pouvait séparer un constituant comme Duquesnoy, acquis à la Révolution mais désireux d'en maintenir le cours entre des berges raisonnables, et ces jacobins qu'il admire pourtant explicitement. On le voit alors se gendarmer contre Robespierre, partisan d'un suffrage universel masculin sans restriction, et le traiter de « *vil et détestable incendiaire* » ! Sieyès, dès le mois de juillet, avait parlé de « *citoyens actifs* » et de « *citoyens passifs* » ; trois mois plus tard, on en était à définir, en effet, ces catégories distinctes.

Legrand, au nom du comité de Constitution, rapportait les cinq qualités nécessaires pour voter :

Tout d'abord, être né Français ou être devenu Français. Sur ce point, on ne s'attarde pas longtemps : la première condition est votée sans amendement.

Ensuite, être majeur. On objecte que l'âge de la majorité est variable selon les provinces. L'Assemblée s'arrête alors à l'usage le plus répandu : vingt-cinq ans.

La troisième condition était déjà plus délicate : il s'agit d'une domiciliation déclarée au moins un an avant l'élection. L'exclusion n'était plus d'âge ni de sexe ; elle était d'origine sociale : tout le peuple des migrants était écarté des urnes. Mais ce ne fut pas encore le signal de la bataille. Celui-ci fut donné par la quatrième condition : « *Payer une imposition directe de la valeur locale de trois journées de travail* ». La barrière d'argent était ainsi précisée entre les « actifs » et les « passifs » : l'extrême gauche ne pouvait pas laisser passer sans mot dire pareil décret de ségrégation.

L'abbé Grégoire ouvre le feu contre cet article qui risque de créer une nouvelle aristocratie, celle des riches : pour être électeur ou éligible dans une assemblée primaire, il suffit, dit-il, d'être bon citoyen, d'avoir un jugement sain et un cœur français. Duport relaie l'abbé et rappelle la Déclaration des droits de l'homme. Robespierre monte à son tour à la tribune : « *Tous les citoyens, quels qu'ils soient, ont droit de prétendre à tous les degrés de représentation. Rien n'est plus conforme à votre déclaration des droits, devant laquelle tout privilège, toute distinction, toute exception doivent disparaître. La Constitution établit que la souveraineté réside dans le peuple, dans tous les individus du peuple.* » On entendit encore Defermont, qui plaida pour les fils de famille majeurs, lesquels, en vivant chez leur père, ne paient pas d'impôt.

POURTANT, la question, si importante à nos yeux, ne provoque pas de véritables passions. Au fond, la majorité des constituants sont acquis à des certitudes depuis longtemps ancrées dans leur conscience et que Duquesnoy formule sans ambage : « *Sans doute, il ne faut pas substituer une aristocratie nouvelle à une aristocratie ancienne, mais quel est l'homme qui tient à la patrie, à ce sol qui l'a vu naître, lorsqu'il n'y possède rien et qu'il peut porter partout ses bras, son industrie, peut-être sa férocité ?* Il n'y a certainement de vrais citoyens que les propriétaires... »

Le seul député qui se prononce contre l'expression même de citoyens *actifs* et de citoyens *passifs* est un élu de droite, Montlosier. Et si, disait-il, en considérant tous les Français majeurs comme des « actifs », on craignait qu'il y eût trop d'électeurs, eh bien, il suffisait de ne donner le droit de vote qu'aux chefs de famille ! Michelet a vu dans cette intervention le dessein d'une droite désireuse de rétablir le pouvoir des nobles et des prêtres sur une clientèle électorale faite de misérables placés sous leur coupe. En fait, Montlosier est le seul « noir » à attaquer cette distinction des « actifs » et des « passifs », et ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'il se fait remarquer par ses vues personnelles. Pour la plupart des constituants, l'idée selon laquelle tous les hommes ont un droit égal à la législation est « *sublime en théorie* » *(dixit* Duquesnoy), mais combien « *fausse dans la pratique* » ! Ici, la Déclaration des droits touchait à l'une de ses bornes : elle exprimait une potentialité, elle n'obligeait pas à une application immédiate.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE/CABINET DES ESTAMPES. COLL. DE VINCK

Une question va animer les débats qui s'ouvrent le 20 octobre : le droit d'être électeur et d'être éligible ; il s'agissait de définir, clairement, la distinction entre « citoyens actifs » et « citoyens passifs ».

Duquesnoy : « Sans doute, il ne faut pas substituer une aristocratie nouvelle à une aristocratie ancienne, mais quel est l'homme qui tient à la patrie, à ce sol qui l'a vu naître, lorsqu'il n'y possède rien ?... Il n'y a certainement de vrais citoyens que les propriétaires. »

On en était arrivé là, lorsque le 23 octobre au matin un vieillard de cent vingt ans se fait annoncer. Une belle occasion de souffler un peu, que cette pause gérontophilique ! Né dans le mont Jura au début du règne de Louis XIV, le Nestor de la Franche-Comté a manifesté le souhait de voir l'Assemblée. Les députés pouvaient être blasés, les délégations avaient pu se succéder, un ami du genre humain portant cent vingt années sur sa tête, cela ne pouvait laisser de marbre. L'abbé Grégoire demande alors à ses collègues qu'en raison de leur respect pour la vieillesse on l'accueille debout. Accordé ! Et avec enthousiasme ! Et voici Jean Jacob faisant son entrée, appuyé sur des béquilles et aidé par les siens. On le conduit vers un fauteuil vis-à-vis du bureau, tandis que la salle retentit d'applaudissements. Si ce citoyen, né le 10 octobre 1669, vivait encore, c'était bien pour être le témoin de la régénération de la France. Voilà ce qu'un orateur improvisé lui dit en substance, après quoi les députés lui votèrent une contribution pour ce qu'il n'était plus convenable d'appeler ses vieux jours. Il lui en restait moins de cent : le 3 février, on enterrera Jean Jacob en grande pompe et en l'église Saint-Eustache. Voilà comment, en ce temps-là, les ancêtres « montaient » à Paris avant de monter au paradis. La scène de l'Assemblée avait été naïve, mais la naïveté est souvent ce qu'il y a de meilleur chez ces gens de robe et d'office, pénétrés des grandes idées de vertu.

QUELQUES jours plus tard, l'Assemblée examine la cinquième qualité du citoyen actif : n'être pas de condition servile. Le vote en est acquis sans grande discussion. Il va de soi, aux yeux du plus grand nombre, qu'un domestique, qu'un serviteur à gages, dépendant d'un maître, ne peut être un citoyen à part entière; en votant, il ne ferait que renforcer la puissance de son patron.

Là-dessus Mirabeau, qui, dans ce débat, n'avait pas encore embouché sa trompette, lance une proposition, inspirée, dit-il, et par Montesquieu et par la République de Genève : qu'on exclue de tous les droits politiques les citoyens qui ont fait faillite et de toutes les magistratures les enfants de ceux qui sont morts insolvables! Une bonne loi, une loi morale, à la fois favorable aux mœurs publiques et à l'industrie. Encore une fois, les bravos pleuvent sur la perruque du comte. Mais La Rochefoucauld prend, contre ce fils prodigue et obéré, la défense des enfants « *déjà trop malheureux des torts de leurs pères* ». On fit la différence : les faillis et les insolvables furent écartés; on ajourna la question de leurs enfants.

Mirabeau, dans l'escalade de la vertu qu'il avait entreprise, s'éleva encore un peu par une autre suggestion digne de l'antique. Que l'on confie aux assemblées primaires le soin d'inscrire solennellement les hommes qui auront atteint leur vingt et unième année sur le tableau des citoyens. Cette « inscription civique » avait un but pédagogique : « *attacher aux premières affections de l'homme les anneaux de cette chaîne qui doit lier toute son existence à l'obéissance des lois et aux devoirs du citoyen* ». Se réclamant cette fois des Athéniens, Mirabeau imagine ce rite de passage au milieu des réjouissances publiques. Il s'enflamme : « *Tracer une Constitution, c'est peu de choses; le grand art est d'approprier les hommes à la loi qu'ils doivent chérir.* » Et puis, qu'on songe à cet avantage pénal : en menaçant nos jeunes gens, plutôt frivoles que corrompus, d'un retard ordonné à leur inscription civique, le législateur préviendrait bien des tempêtes juvéniles! L'adoption du jeune citoyen méritant par la patrie serait marquée, en revanche, par une fête solennelle où tout parlerait d'égalité. Le jeune homme prêterait le serment d'être fidèle aux lois de l'Etat et au roi. Un unique serment qui remplacerait tous les autres. Dans la salle, on rêve déjà avec émotion de ces fêtes civiques et cantonales; des acclamations unanimes saluent le projet.

LE 29 octobre, retour aux dures réalités : c'est des conditions pour être membre de l'Assemblée nationale qu'on parle. Proposition : il faut payer en contribution directe la valeur d'un marc d'argent et posséder une propriété foncière quelconque. Duquesnoy défend cette idée parce que, dit-il, si les hommes sont égaux en principe, dans la pratique l'éducation, les habitudes, les genres de vie et l'étude ont établi des différences profondes. Bref, il y a ceux qui sont dignes de diriger la nation, et ce sont les propriétaires; quant aux autres, qu'ils fassent des progrès et deviennent à leur tour de vrais citoyens en accédant eux aussi à la propriété. Du reste, c'est une bonne façon de protéger en même temps la valeur de la terre et de stimuler les progrès de l'agriculture! Et Duquesnoy de se plaindre du tumulte provoqué par ce projet.

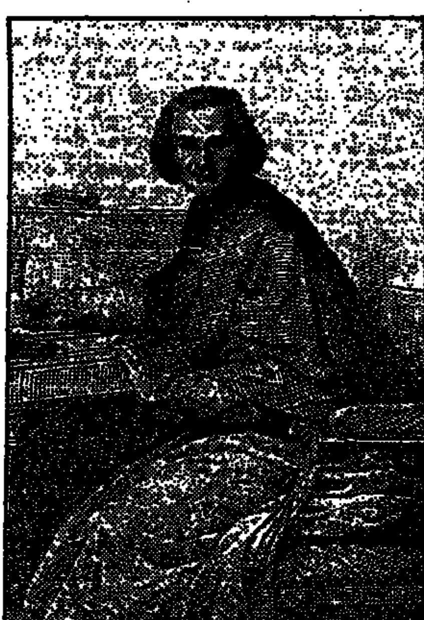
Le tumulte était cependant bien plus fort dans les journaux que dans l'Assemblée, *L'Ami du peuple* sonna l'alarme contre le décret du marc d'argent. Celui-ci, écrivait de son côté Camille Desmoulins, « *vient de constituer la France en gouvernement aristocratique, et c'est la plus grande victoire que les mauvais citoyens aient remportée à l'Assemblée nationale. Pour faire sentir toute l'absurdité de ce décret, il suffit de dire que Jean-Jacques Rousseau, Corneille, Mably, n'auraient pas été éligibles.* »

La rue, cependant, qui avait été si prompte à réagir contre le *veto*, reste cette fois silencieuse. Néanmoins, la campagne des journaux contre le marc d'argent, la mobilisation postérieure des districts parisiens en février 1790, le soutien qu'y trouvèrent les députés de l'extrême gauche, dont Robespierre devenait le plus décidé, annulèrent finalement ce décret de la Constitution. Le 27 août 1791, la Constituante supprimera le cens d'éligibilité : tout citoyen actif pouvait devenir député. En revanche, elle augmentera le cens des électeurs au second degré. Au total, le système établi avait beau être censitaire, il n'avait rien de commun avec les futurs régimes de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Ceux-ci compteront respectivement cent mille et deux cent mille électeurs ; la France « active » selon la Constituante définissait quatre millions trois cent mille citoyens prenant part aux votes des assemblées au premier degré sur un total de sept millions de citoyens. Seul le sexe masculin était considéré : on sait qu'il faudra attendre 1945 pour que les Françaises aient droit au scrutin.

La distinction entre « actifs » et « passifs » peut étonner aujourd'hui. Pour beaucoup d'observateurs et d'historiens, elle a été une mesure de classe prise en pleine contradiction avec le principe d'égalité affirmé par la Déclaration des droits. Pour Jaurès, c'était une loi votée par « *la bourgeoisie révolutionnaire, très fière de sa puissance, de sa richesse, de son activité* », qui « *exclut de la cité des millions de pauvres* ». Albert Soboul répétera à son tour, après tant d'autres, que « *les juristes et les logiciens de l'Assemblée constituante* » n'avaient songé qu'à servir « *les intérêts de leur classe* ».

SANS nier cette réalité, on peut tout de même faire observer que les arguments de Sieyès, comme ceux, antérieurs, d'un Condorcet, l'un et l'autre partisans d'un suffrage restreint, s'inspiraient d'une idée un peu moins terre-à-terre. L'un et l'autre voulaient éviter « *toute espèce d'influence* » sur les électeurs et les élus. Les pauvres, dans l'état d'ignorance et d'inorganisation où ils se trouvaient, pouvaient aisément devenir une *clientèle électorale*. Du reste, l'élimination des domestiques n'avait pas soulevé de réprobation. Dès lors, si le principe d'universalité pouvait souffrir une exception, le conflit venait à porter sur les *signes* d'une menace d'influence. Le marc d'argent était une barrière trop élevée pour l'éligibilité, mais les constituants, on l'a dit, y renoncèrent. Pour le reste, on peut discuter si la barre était ou non trop haute. Le sûr est que, pour Condorcet comme pour la plupart des constituants, le vrai citoyen était le propriétaire libre dans son champ libre. Pour Sieyès, la capacité électorale n'était pas une question de fortune : il s'agissait de civisme. Pouvait-on en attendre, disait-il, des mendiants, des vagabonds et de tous ceux qui étaient dans une dépendance servile ? N'étaient-ils pas l'assise possible d'un démagogue ? C'étaient, du reste, des limitations provisoires. La démocratie antique excluait le plus grand nombre, les esclaves ; la démocratie moderne laissait à tous l'espoir de devenir citoyens actifs.

Etait-il possible, était-il souhaitable, d'instaurer le suffrage universel au sortir d'un régime de monarchie absolue, dans un pays encore largement analphabète, sans tradition démocratique ? Il semble, en lisant Condorcet et Sieyès, qu'on pouvait penser le contraire en 1789 sans être pour autant à classer dans les « chiens de garde » des possédants. Les intérêts de classe n'étaient certainement pas oubliés ; du moins faudrait-il admettre qu'ils n'étaient pas seuls à présider aux débats de la Constituante. Un certain idéal du citoyen exigeait l'indépendance personnelle ; l'exclusion des pauvres était *aussi* l'exclusion des électeurs *vendables*. On peut inverser cette observation, mais on ne doit pas dissimuler l'enjeu d'un débat qui ne se réduisait pas à la guerre séculaire des « gros » et des « maigres ».



JEAN-LOUP CHARMET

L'abbé Grégoire s'est fait remarquer par ses prises de positions en faveur des juifs. Ces derniers, comme les protestants, devaient devenir citoyens français comme les autres.

Une question restait encore en suspens : *quid* des « non-catholiques » ? Il en fut décidé le 24 décembre : ils devenaient pleinement citoyens français comme les autres. A tout le moins les protestants, car le cas des juifs, en faveur desquels l'abbé Grégoire avait parlé, resta encore réservé. Leur émancipation se heurtait à l'hostilité d'une partie du clergé et à la quasi-unanimité des députés de l'Est, dont le jacobin Reubell. Leur tour viendra cependant le 27 septembre 1791. L'annulation définitive des effets dus à la révocation de l'édit de Nantes et l'attribution de la citoyenneté française aux juifs ne furent pas des moindres lustres d'une Assemblée où, à le bien prendre, la générosité venait souvent à bout des intérêts mesquins et des préjugés ancestraux.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Jeudi 25 août : « Citoyens et citoyens », avec Maurice Agulhon

Vendredi 26 août : « Une bombe à retardement : la nationalisation des biens de l'Église », avec René Rémond.

Demain : Une bombe à retardement : la nationalisation des biens de l'Église (2 novembre 1789.)

BURUNDI : les troubles se poursuivent dans le nord du pays

Les massacres ethniques auraient fait plusieurs dizaines de milliers de victimes

Les autorités militaires burundaises ont affirmé, mercredi 24 août, que plusieurs centaines de Hutus – l'ethnie majoritaire – poursuivaient leurs tueries « sélectives » et continuaient des actions de guérilla contre l'armée. L'ambassade du Burundi à Paris a dénoncé la campagne de *« désinformation »* en cours, selon elle, et invité les journalistes étrangers à se rendre dans ce pays. Pourtant, sur place, tandis que les réfugiés affluent toujours au Rwanda – ils seraient maintenant 45 000, – le bilan des massacres semble bien plus lourd qu'on ne l'admet à Bujumbura.

RIVIÈRE AKANYARU
(Frontière Rwanda-Burundi)
de notre envoyé spécial

Le fleuve a 6 ou 7 mètres de large. Parfois moins. 2 ou 3 mètres de profondeur. Parfois plus. Ses eaux grises et boueuses serpentent au fond de la vallée, entre des dizaines de collines. Des pirogues rudimentaires sont là, au cas où. Un endroit banal, comme il y en a des milliers dans cette partie de l'Afrique montagneuse et verte. Pour des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, ce fleuve a représenté ces derniers jours le but essentiel, vital, à atteindre. Il sert en effet de frontière entre le Burundi et le Rwanda.

Marchant la nuit, se cachant le jour, ils sont arrivés là sans rien, ayant abandonné leur maison, leurs champs souvent, les corps massacrés de leurs proches. Certains ont nagé pour traverser le fleuve, d'autres ont emprunté des pirogues. Quelques-uns se sont noyés. Et leurs coprs ont dû filer au long du fleuve comme un *« tribut dérisoire à une frontière absurde »*.

Ce mercredi après-midi, tout est calme. Trop calme. Avec des soldats rwandais, nous regardons à la jumelle de *« l'autre côté »*. Des dizaines de colonnes de fumée – maisons brûlées ? Feux de brousse ? défrichage ? – sont les seuls signes d'une présence humaine. Trois militaires burundais regardent de notre côté et disparaissent. *« Ils se cachent. Ils sont là pour empêcher les gens de fuir »*, commente un militaire rwandais, le sergent Telesphore Bizimana. Autour de lui, quelques réfugiés affirment qu'ils ne retourneront jamais chez eux, *« en face »*. Tout à l'heure, ils iront grossir les cinq camps installés pour les accueillir.

« Dans ma famille il n'y a plus d'hommes »

Depuis les massacres de 1972, qui avaient fait près de 300 000 morts, les affrontements entre les deux ethnies qui composent le Burundi semblaient s'être apaisés. Les Tutsis – 14 % de la population – continuaient à régner, en dépit de signes d'ouverture dérisoires, sur 85 % de Hutus. Calme trompeur, puisqu'il a suffi de quelques étincelles pour rallumer le feu.

Un étudiant hutu, Samson Nyabenda, vingt-quatre ans, raconte : *« Aux alentours du 6 août, l'armée, composée de Tutsis, est venue arrêter quelques intellectuels hutus soupçonnés de posséder chez eux des journaux belges et d'avoir distribué des tracts contre le régime. Les Tutsis n'aiment pas que les Hutus fassent des études. Même si nous réussissons nos examens, nous ne trouvons jamais de travail dans l'administration ou dans l'état-major de l'armée. En 1972, ils nous ont décimés. Maintenant, ils veulent toujours que nous vivions comme des esclaves. Pour aller d'une colline* (un village) *à l'autre, il faut un laissez-passer. »*

Autre étincelle : l'arrestation d'un conseiller communal de Ntega. La tension commence alors à monter. Les militaires rencontrent de plus en plus d'opposition. Les rumeurs circulent, s'amplifient : *« Les Tutsis disent qu'il y aura toujours des ennemis à abattre. »* Le spectre de 1972 réapparaît. Le 15 août, toujours à Ntega, Reverien Sarushinguro, un commerçant tutsi, sort de chez lui un fusil à la main. *« D'abord,* raconte Pierre Clavière Hamisi, conseiller communal, *il a tiré en l'air pour effrayer les gens, puis il a tiré sur la foule. »* C'est l'explosion. Le commerçant est lynché à coups de pierres. Partout, dans la région, les Hutus entreprennent alors une chasse systématique aux Tutsis. Armés de machettes, de lances, d'arcs et de flèches, de sagaies, de gourdins, même de vieilles planches, ils détruisent les ponts, brûlent les maisons, massacrent les habitants. *« Ils sont d'abord venus le matin,* raconte une femme tutsi. *Ils ont détruit la maison. Ils voulaient nous couper la tête. Ils disaient : « Nous venons » nous venger de 1972. » Nous leur avons demandé le pardon, alors ils sont partis. Le soir, ils sont revenus et ont tué tous les hommes. Dans ma famille, il n'y a plus maintenant aucun homme, trente ont été tués. »* Selon un autre témoignage, 98 % des Tutsis vivant dans la région auraient été *« éliminés »*.

« J'ai essayé de calmer les gens, dit Pierre Clavière Hamisi. *Mais c'était impossible ; je n'ai pu que cacher certains Tutsis chez moi pour qu'ils soient épargnés. »*

Le 15 août, un hélicoptère de l'armée survole la région des troubles et repart. Le 16, l'armée intervient. Hélicoptères, avions, blindés, parachutistes. Commence alors la répression. Trois sites sont pris pour cibles : Marangana, Ntega, Kamya. Des centaines de fidèles attendent l'ouverture de l'église ? Ils seront tous massacrés. Les unités tutsis font savoir qu'une réunion officielle aura lieu devant la mairie ; les gens viennent. Ils sont tous massacrés.

L'horreur s'ajoute à l'horreur. A la violence aveugle des Hutus succède une violence tout aussi aveugle, mais encore plus *« efficace »* de l'armée. *« Les hélicoptères lançaient des choses qui éclataient »*, raconte une femme. On retrouvera des éclats de grenade dans le ventre d'enfants soignés à l'hôpital de Butare. *« Ils tuaient tous les enfants de sexe masculin »*, ajoute une autre femme. Et puis, des accusations terribles, presque inimaginables : *« Ils ouvraient le ventre des femmes enceintes, tuaient l'enfant qu'elles portaient. »*

« Nous avons besoin de tout »

Si la répression violente semble maintenant avoir cessé, certains pourtant estiment que des assassinats isolés continuent, que les troubles pourraient être en train de faire tache d'huile, que le mécontentement gagnerait le centre du pays. Des Tutsis, dit-on aussi, seraient retenus en otages.

Mais une question se pose : combien de morts jusqu'à présent ? Cinq mille, disent officiellement les autorités burundaises, après avoir lancé le chiffre de vingt-quatre mille ; celui-ci semble plus proche de la réalité. Cent mille personnes vivaient en effet dans les régions sinistrées, quarante-cinq mille sont maintenant dans des camps de réfugiés du Burundi. Et les autres ?

« Il n'y a plus personne chez nous », disent les réfugiés. Sans doute ne se sont-ils pas rendus exactement compte, dans la panique de la fuite, de ceux qui restaient ou non. Sans doute, de nombreux habitants sont peut-être cachés dans les forêts, dans les marais. Pourquoi faire la soustraction, l'arithmétique ne semblant pas de mise pour évaluer le nombre des victimes, mais celles-ci se chiffrent au moins par dizaines de milliers.

Et les autres, ceux qui ont pu échapper aux massacres ? Les autorités rwandaises tentent de parer au plus pressé, en attendant l'aide internationale, qui commence à arriver. Mercredi, des militaires et des employés de la Croix-Rouge distribuaient 14 kilos de haricots rouges et un savon pour cinquante personnes, en grande majorité des femmes et surtout des enfants. *« Nous avons besoin de tout ; la famine peut menacer »*, dit le préfet de la région de Butare, Frédéric Aarangua. Il a déjà tenu une réunion avec des responsables burundais de la région frontalière et leur a demandé à quoi ils attribuaient les événements. Il n'a obtenu que des réponses évasives sur une *« rébellion de la population »*. Les Burundais ont toutefois reconnu que *« l'armée, obligée de réagir contre ceux qui ne voulaient pas se soumettre, était intervenue pour la pacification »*.

Incontestablement, les Rwandais, même si beaucoup d'entre eux montrent leur réprobation, voire leur colère, face à ce qui s'est passé au Burundi, ne veulent surtout pas envenimer les relations, normales sans plus, avec leurs *« frères jumeaux »*. Les deux pays, en effet, se ressemblent tellement ! Même topographie : des collines et encore des collines ; même économie, essentiellement agricole ; même population aussi : cinq millions d'habitants envriron, dont 85 % de Hutus. Mais ces derniers sont au pouvoir au Rwanda.

Que va faire le Buruanda ? Continuer à nier le massacre ? L'imputer à des *« excès des militaires »* ? Après les événements de la semaine dernière, on voit difficilement poindre une quelconque réconciliation. A moins d'un changement profond des structures et des mentalités.

En attendant un hypothétique retour chez eux, les réfugiés burundais s'installent dans leurs abris de fortune. Une femme tutsie, qui a perdu son mari – il y a quelques Tutsis dans les camps de réfugiés – dit : *« Ici, je me sens en sécurité, mais j'étais mal à l'aise au milieu des centaines de Hutus. »* Alors, elle a demandé à rejoindre d'autres veuves, hutues celles-là, avec qui elle espère pouvoir se faire comprendre.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

SOUDAN : les conséquences des inondations

Le gouvernement est critiqué pour sa piètre distribution des secours

Le ministre soudanais de l'information, M. Abdallah Mohamed Ahmed, a critiqué, le mercredi 24 août, l'attitude des pays occidentaux, notamment les États-Unis et la Grande-Bretagne, en leur reprochant de ne pas avoir assez aidé les victimes des inondations au Soudan.

Le ministre a affirmé que 90 % de l'aide étrangère a été d'origine arabe.

KHARTOUM
de notre envoyée spéciale

Près de vingt jours après le début des inondations qui ont fait, rien à qu'à Khartoum, plus d'un million de sans-abri, la distribution et l'acheminement des secours continuent à susciter de nombreuses critiques tant dans les coulisses des ambassades que dans certains journaux soudanais. *« Le gouvernement ne semble pas savoir quoi faire pour venir en aide aux sinistrés. Tout indique qu'il est dans l'incapacité la plus totale de faire face à la crise »*, écrivait le *Sudan Times* dans son édition du 21 août.

Selon le quotidien, les inondations auraient pu avoir des conséquences beaucoup moins désastreuses si le gouvernement de M. Sadek El Mahdi avait pris les mesures nécessaires pour assurer notamment la maintenance du système de drainage : *« Les rues du centre de Khartoum construites par les Britanniques n'ont jamais été réparées depuis l'indépendance »*, il y a trente-trois ans, écrit le journal. Quant au comité ministériel – sorte de « cellule d'urgence » – mis en place début août, *« il ne fait strictement rien sinon rencontrer des délégations et recevoir les ambassadeurs étrangers »*.

L'attitude de certaines organisations soudanaises est également critiquée. Le *Sudan Times* cite l'exemple des Frères musulmans, qui ne distribueraient l'aide d'assistance qu'*« aux personnes qui figurent sur des listres préétablies »*, négligeant ceux, tout aussi démunis, qui n'appartiendraient pas à la confrérie. Enfin, la capitale – qui est pourtant la moins touchée par le désastre – aurait reçu la plus grosse part des fonds d'aide d'urgence : *« Sur le total des sommes distribuées par le gouvernement pendant la première semaine des inondations,* ajoute le même journal, *Khartoum a reçu 6 millions de livres soudanaises. La province du Nord n'a eu que 2 millions et l'Est seulement 1,5 million. »*

Le témoignage des organisations non gouvernementales (ONG) qui sont – ou qui essaient d'être – sur le terrain tend à prouver que l'acheminement des secours est en effet très lent et largement insuffisant. C'est seulement le lundi 22 août que les populations sinistrées vivant entre les localités de Shendi et d'Alyab – à plus de 200 kilomètres au nord de Khartoum – ont vu se poser le premier hélicoptère leur apportant de l'aide. *« Notre arrivée a provoqué une véritable émeure... »*, raconte Alain Compagnie, représentant de l'Association internationale contre la faim (AICF) (1). *« Au début, on a même hésité à descendre de l'appareil. Puis on s'est rendu compte que les gens hurlaient... de joie. »*

Retard et mécontentement

Les 700 kilos de médicaments distribués seront pourtant loin de suffire aux besoins. Les dispensaires de la région ont été inondés et une bonne partie du personnel médical local a quitté les lieux. Une aide alimentaire sera aussi rapidement nécessaire : entre Shendi et Alyab – distants d'environ 80 kilomètres, – toutes les zones de cultures maraîchères sont complètement noyées.

Les récoltes prévues pour la fin août sont donc irrémédiablement perdues. Même en étant optimiste et en tablant sur une décrue d'ici un mois, rien ne pourra être planté avant novembre. Khartoum, qui est en bonne partie approvisionnée en légumes par ces zones maraîchères du Nord, devrait souffrir de pénurie avant quelques semaines.

Le mécontentement des Soudanais ne se limite pas aux sinistrés des bidonvilles et aux petits paysans du Nord. Un mouvement de grève a affecté, lundi 22 août, la centrale électrique de Burri – située à proximité de l'aéroport de Khartoum. Les fonctionnaires de la National Electric Corporation (l'équivalent de notre EDF) menacent de se mettre en grève à nouveau jeudi si leur ministre de tutelle ne satisfait pas leurs revendications salariales. La centrale de Burri alimente la ville de Khartoum ; la centrale d'Omdurman, elle, est en panne depuis le début des inondations.

CATHERINE SIMON.

(1) Dons AICF-Soudan, 34, avenue Reille, 75014 Paris.

POLOGNE

Les interventions policières se multiplient contre les grévistes

Le mouvement de grèves en Pologne a commencé à donner des signes d'essoufflement mercrdi 24 août, dans un contexte de multiplication des interventions policières et d'aggravation de la crise.

Poursuivant la stratégie qu'il a mise au point dès le début du conflit il y a dix jours, le pouvoir a fait intervenir les forces de l'ordre dans sept mines de charbon de Silésie, où la grève a donc pris fin. Il semble que l'évacuation des grévistes ait été accompagnée, dans certains cas, de copieux passages à tabac, selon Solidarité.

Des journalistes occidentaux ont vu mercredi à Elbag, non loin de Gdansk, une colonne d'une soixantaine de véhicules blindés se diriger vers cette ville. Des procédures judiciaires ont par ailleurs été entamées contre les meneurs de la grève en plusieurs endroits, tandis que les interpellations de militants connus se multiplient.

La grève se poursuivait jeudi matin dans huit mines de Silésie, ainsi qu'à Gdansk et à Szczecin, les deux plus grands ports polonais de la Baltique. Elle se poursuivait aux aciéries de Stalowa-Wola, et elle aurait repris à celles de Nowa-Huta, près de Cracovie, où une première tentative d'arrêt de travail avait échouée mardi. Visiblement, le noyau « dur » des grévistes ne parvient pas à provoquer le grand élan de solidarité dont il a besoin pour accentuer la pression de manière décisive, mais il fait preuve d'assez de détermination pour mettre les autorités en difficulté.

L'impasse politique paraît en effet totale : le bureau politique du Parti communiste polonais (POUP) a évoqué mercredi, dans un communiqué, la nécessité de mettre en œuvre *« un véritable processus d'entente nationale »* mais, dans le même temps, il faisait donner les « zomos » (unité anti-émeutes) contre les grévistes. L'instance dirigeante du POUP a malgré tout été contrainte de reconnaître que les conditions de vie des Polonais étaient *« difficiles »* et que l'absence de progrès économique n'était pas étrangère à ce nouveau conflit.

Le pouvoir isolé

Mais la menace la plus grave pour le pouvoir est venue de son propre camp, sous la forme d'un avertissement des syndicats officiels (OPZZ), ceux-là mêmes que le régime avait créés après le coup de force de décembre 1981 pour tenter de supplanter Solidarité. Dans une déclaration diffusée mercredi à Varsovie, les représentants syndicaux officiels d'une centaine d'entreprises de la capitale ont ouvertement accusé le gouvernement d'être responsable de la situation actuelle. Ces grèves, ont-ils estimé, *« traduisent la détermination des travailleurs et constituent une protestation contre l'incapacité des promoteurs de la réforme et contre la situation économique tragique du pays »*. L'OPZZ – dont le président, M. Alfred Miodowicz, n'est rien moins que membre du Bureau politique – a rappelé qu'elle avait récemment lancé plusieurs mises en garde au gouvernement contre des décisions qu'elle désapprouvait, sans que jamais les autorités en tiennent compte.

Les réprésentants des syndicats officiels sont donc allés jusqu'à brandir la menace d'une grève générale qui, si elle paraît pour l'instant assez improbable, n'en est pas moins révélatrice de la dégradation du climat politique et de l'isolement du pouvoir. Celui-ci, tout en tentant d'arrondir les angles en apparence par des déclarations conciliatrices, notamment sur *« le grand rôle »* que pourrait jouer l'Eglise catholique pour apaiser les esprits, ne donne pour le moment, aucun signe de vouloir entamer une quelconque négociation.

Echaudée par l'amère expérience de mai, lorsque le pouvoir lui avait infligé un retentissant camouflet en faisant donner l'assaut aux acieries de Nowa-Huta en grève alors que la hiérarchie catholique y participait à une mission de médiation, l'église s'est jusqu'ici abstenue de prendre position dans le conflit. Le conseil générale de l'épiscopat s'est réuni mercredi mais est resté muet sur les grèves bien que ce sujet ait été évoqué au cours de la réunion.

Quant à Lech Walesa, qui se trouve toujours au côté des grévistes dans les chantiers navals de Gdansk, il continue de lancer des appels au dialogue qui ne sont visiblement pas entendus en haut lieu. Solidarité est prête à apporter tout son soutien aux réformateurs qui voudront bien se faire connaître au sein du pouvoir a-t-il encore déclaré mercredi soir. Jeudi matin ces réformateurs ne s'étaient toujours pas fait connaître. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

En marge des négociations de Brazzaville sur l'Angola et la Namibie

Le président sud-africain met en garde contre un excès d'optimisme

La première séance du nouveau « round » de négociations sur le règlement du conflit angolo-namibien a eu lieu mercredi 24 août à Brazzaville, capitale du Congo. Au Cap, le président sud-africain, M. Pieter Botha, a mis en garde contre un excès d'optimisme.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Au moment même où Sud-Africains, Angolais et Cubains abordaient, mercredi 24 août, à Brazzaville, le sixième « round » de leurs pourparlers sur l'Angola et la Namibie, le président Pieter Botha faisait – devant le Parlement tricaméral du Cap réuni en séance spéciale – le point de cette négociation qu'il a souhaité voir déboucher sur *« la paix et la stabilité dans toute l'Afrique australe »*.

A Pretoria, entre-temps, les forces armées sud-africaines indiquaient que le reliquat de leurs troupes en Angola, environ deux mille hommes, franchirait la frontière namibienne le mardi 30 août, bouclant ainsi, vingt-quatre heures avant l'échéance du 1er septembre, une opération de repli dont la dernière phase aura pour témoins vingt-cinq journalistes étrangers conviés à se rendre à la base sud-africaine de Rundu, située à quelques kilomètres de la frontière.

Le « gros morceau » du retrait cubain

Dans son intervention devant les Assemblées parlementaires blanche, métisse et indienne réunies dans une même salle, M. Botha a averti d'entrée de jeu qu'il ne fallait pas attendre *« trop de choses trop vite »* de la négociation en cours, car il y en a eu d'autres, qui ont échoué, a-t-il rappelé.

Mettant son auditoire en garde contre tout optimisme excessif, le président a déclaré que le chemin encore à parcourir était *« escarpé »* et qu'il restait *« des questions importantes à négocier »*, au premier rang desquelles et *« d'ici au 1er septembre »*, a-t-il rappelé, *« le calendrier du retrait cubain »* d'Angola, qui est *« le gros morceau »*.

Peu avant ce discours, pourtant, la radio d'Etat avait rapporté que, selon une indication fournie par le chef de la délégation sud-africaine à Brazzaville, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Neil Van Heerden, cette date limite du 1er septembre pour l'annonce, par Luanda et La Havane, d'un calendrier *« acceptable par tous »* du retrait des quelque cinquante mille soldats cubains d'Angola *« pouvait être ajustée »*, c'est-à-dire, repoussée.

Au départ, les Cubains ont prétendu étaler ce calendrier sur quatre ans, tandis que Pretoria veut qu'il soit compris entre le 1er novembre, date d'entrée en application de la résolution 435 de l'ONU sur l'indépendance de la Namibie, et le 1er juin 1989, date des premières élections namibiennes *« libres et honnêtes »*.

Pour l'Afrique du Sud, l'indépendance de la Namibie est un objectif, certes, mais *« pas à n'importe quel prix »*, a rappelé le président, et l'ONU devra se montrer *« absolument neutre »* durant le processus d'application de la résolution 435, veillant à ce que tous les partis politiques namibiens soient placés *« sur un pied d'égalité »*.

(Intérim.)

Diplomatie

La rencontre de MM. Vassiliou et Denktash à Genève

Les négociations intercommunautaires reprendront dès le 15 septembre

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Les chefs des deux communautés chypriotes, le Grec George Vassiliou, et le Turc Rauf Denktash, se sont déclarés *« très satisfaits »* des deux entretiens en tête à tête qu'ils ont eus, le mercredi 24 août, au Palais des nations à Genève, et des conversations au cours du déjeuner avec le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar. Ces discussions, de l'avis des deux parties, ont permis de créer une *« bonne atmosphère de travail »* et de renouer un dialogue interrompu sèchement en janvier 1985.

Pour M. Denktash, président de la « République turque de Chypre-Nord » (RTCN) autoproclamée en 1983 et uniquement reconnue par la Turquie sur la scène internationale, *« M. Vassiliou est un homme pragmatique avec qui l'on peut parler, à la différence de son prédécesseur, très dogmatique et intransigeant, M. Spyros Kyprianou »*. M. Vassiliou, pour sa part, estime que son interlocuteur est un homme *« capable et clair »*. Apparemment le courant est passé.

Les deux dirigeants ont donc décidé d'entamer des négociations afin de trouver une solution au problème de Chypre, à savoir la division de l'île depuis l'occupation de la partie nord et centre du territoire par les troupes turques à la suite des troubles de 1974. Ils sont convenus de se rencontrer les 15 et 16 septembre à l'hôtel Ledra Palace de Nicosie et à la résidence du représentant de l'ONU dans l'île. *Ces pourparlers devront se dérouler à une « cadence soutenue »*, et M. Perez de Cuellar désire faire un premier point sur les progrès enregistrés dans la négociation fin octobre ou début novembre à New-York avec MM. Vassiliou et Denktash. L'objectif est d'aboutir avant le 1er juillet 1989 à un règlement du problème de Chypre *« sous tous ses aspects »*, comme le secrétaire général de l'ONU en a émis le souhait.

Grande discrétion

Les deux leaders chypriotes ont sans aucun doute du pain sur la planche. Ils font preuve d'une grande discrétion sur les dossiers qui seront examinés dans trois semaines à Nicosie. Si les deux parties s'accordent à dire que le futur Etat chypriote doit être une fédération et s'engagent à respecter les accords signés en 1977 et 1979 entre M. Denktash et l'archevêque Makarios pour l'un, le président Kiprianou pour l'autre (qui posaient les jalons d'une telle fédération, mais *qui ne furent jamais appliqués)*, leurs points de vue divergent immédiatement sur les structures du nouvel Etat et les pouvoirs plus ou moins étendus du gouvernement fédéral.

La communauté turque minoritaire exige une garantie d' *« égalité politique »* et d'autres garanties pour sa *« sécurité »*, autrement dit un certain pouvoir d'intervention de la Turquie et de ses forces armées en *cas de troubles intercommunautaires* dans l'île. *« Nous ne voulons pas que les Turcs soient considérés comme des citoyens de second rang et dominés par les Grecs »*, dit un conseiller de M. Denktash. Côté grec, on réclame le départ des soldats et colons turcs installés dans l'île et on insiste sur les libertés d'établissement, de propriété et de circulation sur l'ensemble du territoire. Nul doute que les négociations seront ardues.

En moins d'un an, sera-t-il possible de parvenir à un accord global ? M. Denktash estime que ce sera *« très difficile »*. M. Vassiliou, qui a un atout, celui d'être un homme *politique nouveau à Chypre*, est, lui, plus optimiste : *« J'ai été élu président de la République au mois de février pour cinq ans*, dit-il, *je veux régler le problème dans la courant de mon mandat. »*

ALAIN DEBOVE.

Français et Britanniques en compétition

Le projet d'acquisition par le Canada de sous-marins à propulsion nucléaire est lié au résultat des prochaines élections

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le projet d'acquisition par le Canada d'une flotte de dix à douze sous-marins à propulsion nucléaire – un contrat pour lequel Français et Britanniques sont en compétition – est virtuellement reporté. Son sort dépendra de l'issue des prochaines élections fédérales. C'est du moins ce qu'il faut déduire des dernières déclarations du ministre canadien de la défense, M. Perrin Beatty, qui avait initialement prévu de dévoiler fin juin le choix de son gouvernement entre l'*Améthyste* français et le *Trafalgar* britannique.

Devant les journalistes qui lui demandaient avec de plus en plus d'insistance si une décision serait prise avant les prochaines élections, M. Beatty s'en est tiré mardi 23 août par une pirouette. *« Cela dépend*, a-t-il dit, *de la date du prochain scrutin »*... qui n'est pas encore fixée. Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a promis d'annoncer ses intentions à ce sujet *« le, ou vers le 17 septembre prochain »*, à l'occasion du quatrième anniversaire de son arrivée au pouvoir.

D'ici là, le dossier des sous-marins a toutes les chances de rester... *« en rade »*. *« Le processus d'examen technique des deux engins concurrents n'est pas terminé, il ne le sera pas tant que nous ne recevrons pas de directives du cabinet en ce sens »*, nous a déclaré Jeff Agnew, haut fonctionnaire du ministère de la défense.

Le gouvernement de M. Mulroney a manifestement choisi de se présenter devant l'électorat sans avoir à justifier cet énorme contrat de 8 milliards de dollars canadiens (40 milliards de francs, la plus grosse dépense que la défense canadienne ait jamais envisagée), d'autant que les opposants à ce projet ont apparemment réussi à convaincre une partie de l'opinion publique du bien-fondé de leurs arguments.

Le Nouveau Parti démocratique allié aux antinucléaires ne veut entendre parler que de submersibles à propulsion diesel, même si ces derniers ne disposent pas de l'autonomie suffisante pour patrouiller sous les glaces de l'Arctique. C'est précisément dans ces eaux difficiles d'accès, fréquentées par les submersibles soviétiques et américains, que le gouvernement conservateur de M. Mulroney voudrait pouvoir affirmer la souveraineté du Canada.

Le Parti libéral a, quant à lui, mené campagne pour démontrer que le Canada, dont le budget de la défense est de 11,5 milliards de dollars pour 1988-1989, n'a pas les moyens de s'offrir une telle flotte de sous-marins d'attaque.

Résultat : les derniers sondages montrent *que 32 % seulement* des personnes interrogées sont en faveur de cet achat. Elles étaient 50 % en juin 1987, lorsque le gouvernement canadien a lancé des appels d'offre.

M. Mulroney a sur son agenda préélectoral d'autres priorités. Le grand projet de son mandat, l'accord de libre échange signé en janvier dernier entre le Canada et les Etats-Unis, doit encore être ratifié par le Parlement pour entrer en vigueur comme prévu le 1er janvier 1989. La Chambre des communes, largement dominée par les conservateurs, devrait adopter ce projet de loi la semaine prochaine. Mais l'opposition libérale, majoritaire au Sénat, – chambre non élue – est fermement résolue à le bloquer afin de contraindre le gouvernement à provoquer au plus vite des élections centrées sur cet enjeu économique.

MARTINE JACOT.

L'ONU poursuit ses pressions sur Bucarest à propos de la disparition de l'expert roumain Dimitru Mazilu

GENÈVE
de notre correspondante

La Roumanie manque à ses propres engagements et, estime l'ONU, agit dans l'affaire de la disparition du professeur Dimitru Mazilu, en contradiction avec une convention internationale à laquelle elle a souscrit. Le professeur Mazilu, expert roumain à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, chargé, en *1985*, d'établir un rapport sur la jeunesse, n'a pas reparu depuis à Genève et n'a pu être localisé.

Toutes leurs démarches étant restées sans effets, les experts de la sous-commission réunis à Genève depuis le début de ce mois avaient, le 15 août, prié le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, d'intervenir auprès des autorités roumaines (*le Monde* du 16 août). *Une* fois de plus, Bucarest avait répondu que M. Mazilu était *« malade depuis un certain temps »* et qu'il n'existait aucun motif ni aucun fondement juridique autorisant la sous-commission à mener *« une forme quelconque d'enquête »* dans cette affaire *« intéressant un citoyen et son gouvernement »*.

Le conseiller juridique de l'ONU, M. Paul Szasz, a estimé au contraire le 23 août que, conformément à une pratique établie, l'expert roumain doit toujours être considéré comme étant en mission au service des Nations unies et, par conséquent, bénéficier des *« privilèges et immunités (...) nécessaires à l'exercice indépendant de ses fonctions »*, y compris lors des déplacements qui y sont liés, aux termes d'une convention du 3 juillet 1956 à laquelle la Roumanie a adhéré. Cette prise de position ferme et sans équivoque, encore qu'énoncée de manière diplomatique, confirme celle qui a déjà été adoptée par la majorité des membres de la sous-commission des droits de l'homme.

ISABELLE VICHNIAC.

L'Espagne première victime du terrorisme en Europe en 1987

L'Espagne a été la première victime du terrorisme en 1987 en Europe, car la violence séparatiste y est restée *« de loin la plus vivace et la plus dangereuse »*, indique le rapport annuel du département d'Etat *américain sur le terrorisme, publié* le lundi 22 août à Washington.

Sur cent cinquante-deux attaques terroristes commises en Europe l'année dernière, quarante-sept l'ont été en Espagne. La plupart des attentats ont été commis *par l'ETA*, mais le rapport relève l'apparition en mai de l'ERCA (Armée rouge de libération de la Catalogne), qui s'est attaqué délibérément aux intérêts américains et a revendiqué le seul assassinat d'*Américain* en *Europe* cette année-là, un militaire tué par une grenade à Barcelone à Noël.

Le département d'Etat souligne aussi les succès de la police espagnole, qui a démantelé douze commandos *de l'ETA* en un an et arrêté cinq membres des Brigades rouges italiennes en avril. – *(AFP.)*

Une série de rencontres de M. Dumas avec ses homologues européens

Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, s'est entretenu mercredi 24 août avec son homologue ouest-allemand Hans-Dietrich Genscher, dans le sud-ouest de la France. M. Dumas avait dîné en privé lundi soir près de Bergerac (Dordogne) avec le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe. Il devait rencontrer jeudi M. Andreotti, à Rimini, et prendre la parole au « meeting pour l'amitié entre les peuples », organisé comme chaque année par deux associations catholiques proches de la démocratie chrétienne. Le 1er septembre, le ministre se rendra à Madrid pour y rencontrer M. Fernandez Ordonez, chef de la diplomatie espagnole.

Tous ces entretiens, a précisé le porte-parole du Quai d'Orsay, portent sur les différents dossiers en discussion à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui reprend le 29 août à Vienne, après une pause de trois semaines, ainsi que sur les affaires communautaires.

CORRESPONDANCE

La vérité sur le Diable

A la suite de notre éditorial « La vérité sur le Diable » (le Monde *du 11 août), M. Gilbert Lubik nous adresse une lettre dans laquelle il écrit notamment :*

Vous plaidez pour que ne s'efface pas la mémoire des hommes : c'est votre vocation ; il conviendrait qu'elle ne soit pas abusivement sélective. Ce rôle que vous vous êtes toujours efforcé de bien tenir pour informer le public à travers les aléas d'une médiatisation outrancièrement orientée, serait mieux rempli si vous ne glissiez pas insidieusement dans une partialité insupportable. Si Diable il y a, il aurait aussi fallu parler des tueurs américains écrabouillant sans beaucoup de risques le Vietnam luttant magnifiquement pour son indépendance.

Pas un mot non plus sur les dictateurs sanguinaires installés, protégés *et soutenus par l'Amérique* pour affamer et torturer les populations d'une partie importante de l'univers.

Il est superflu de vous dresser la liste des malheureux pays saignés à mort, pendant des décennies, grâce à la tyrannie des assassins à la solde des Etats-Unis. Ce n'est que très récemment qu'ils se sont laborieusement débarrassés d'un Marcos ou d'un Duvalier devant la réprobation de la conscience universelle ; mais il en reste hélas tellement en place.

Diable d'un côté, petits et grands Satans de l'autre, j'attends l'historien prestigieux qui rétablira la balance en rappelant le cortège hideux des guerres coloniales, l'entreprise d'asphyxie des peuples luttant pour leur liberté, les atroces croisades anticommunistes...

Proche-Orient

Après des affrontements ayant fait dix-huit blessés

Couvre-feu dans les territoires occupés

L'armée israélienne a soumis jeudi 25 août deux cent mille Palestiniens *au couvre-feu en Cisjordanie* et dans la bande de Gaza, après des affrontements qui ont fait au moins dix-huit blessés parmi les manifestants et qui ont marqué une nouvelle journée de grève générale dans les territoires occupés. Quatre Palestiniens, dont un enfant de huit ans, ont été blessés par balles dans le camp de réfugiés de Shatti, à Gaza.

Onze autres ont été blessés mercredi par des tirs de militaires israéliens à Naplouse et dans le camp de réfugiés avoisinant de Balata (nord de la Cisjordanie). Une jeune fille de dix-sept ans a été grièvement blessée à la poitrine. Les dix autres *blessés ont été atteints pour la plupart* aux jambes.

Les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza ont répondu massivement mercredi au mort d'ordre de grève générale de quarante-huit heures lancé par la « direction unifiée du soulèvement populaire », dont le *vingt-quatrième communiqué* avait appelé la population à protester contre la mort de quatre prisonniers palestiniens au cours des deux dernières semaines.

Un Palestinien du camp de réfugiés de Jabaliya est mort mardi soir, vingt-quatre heures après avoir été arrêté par l'armée israélienne, lors d'une perquisition dans le camp. Une rixe avait opposé Hani Al-Shami, quarante-trois ans, à des soldats alors qu'il voulait les empêcher de battre ses enfants.

Les forces de sécurité ont affirmé, mercredi, avoir démantelé deux *« réseaux terroristes palestiniens »*, accusés d'être *« le bras armé des comités populaires »*, en charge de la vie quotidienne dans les camps à la suite du soulèvement et mis hors la loi le 18 août par les autorités. – *(AFP, Reuter.)*

Les négociations entre l'Irak et l'Iran commencent à Genève



Extrait du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 25 août.

Les ministres irakien et iranien des affaires étrangères, MM. Tarek Aziz et Ali Akbar Velayati, arrivés à Genève, devaient être reçus séparément le jeudi matin 25 août par M. Perez de Cuellar, avant le début des négociations plénières sur le *conflit opposant* leurs deux pays. M. Tarek Aziz a fait part de son *« esprit de bonne coopération »*. Dans une brève déclaration à son arrivée à Genève, le ministre, qui est à la tête d'une délégation d'une dizaine de personnes, a rappelé que la *« position de base et historique de l'Irak »* a toujours été *« la recherche d'un règlement de paix dans le conflit avec l'Iran »*.

Dans une déclaration lue à son arrivée, M. Velayati s'est déclaré optimiste et a notamment renouvelé sa confiance à M. Perez de Cuellar. Il a rappelé que sa venue à Genève avait pour but de *« finaliser le processus commencé à New-York »* et qui avait abouti à l'acceptation par l'Iran de la résolution 598 du Conseil de sécurité. L'Iran, a-t-il dit, est prêt à coopérer à *« un règlement juste, compréhensif et honorable de toutes les questions opposant l'Iran et l'Irak afin de parvenir à une paix durable »*.

Les négociations s'articuleront autour des différents points de la résolution 598, concernant notamment le rapatriement de quelque quatre-vingt mille prisonniers de guerre et le problème de la délimitation de la frontière dans le Chatt-Al-Arab, au sud de l'Iran, dont le tracé est contesté par Bagdad malgré l'accord d'Alger signé le 6 mars 1975 par les deux pays.

La résolution envisage également la constitution d'un *« organe impartial »* chargé d'enquêter sur les responsabilités dans le déclenchement du conflit. Pour M. Perez de Cuellar, ces négociations peuvent être longues. *« Tout est question de volonté politique de la part des deux parties »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

ISRAËL

Jérusalem rejette une protestation de Washington contre les bannissements de Palestiniens

Une controverse s'est développée en Israël entre le Likoud et le Parti travailliste à propos du mécontentement exprimé par les Etats-Unis contre le projet de Jérusalem de bannir vingt-cinq Palestiniens des territoires occupés. Lundi dernier, le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. John Whitehead, avait convoqué le chargé d'affaires israélien à Washington pour l'avertir, selon le *New York Times*, que la poursuite des bannissements *« pourrait porter tort »* aux relations entre les deux pays.

Des responsables du Likoud ont accusé, mercredi 24 août, le ministère des affaires étrangères, que dirige M. Shimon Pérès (travailliste), d'avoir fait connaître la teneur de l'avertissement américain afin d'embarrasser le premier ministre, M. Itzhak Shamir. Sur le fond du problème, un communiqué du ministère israélien des affaires étrangères a repoussé mercredi la protestation américaine, en affirmant que *« les expulsions sont légales »* et conformes à un jugement de la Cour suprême. – *(AFP, Reuter.)*

WASHINGTON
de notre correspondant

Parmi les diverses méthodes utilisées par Israël pour tenter de réduire la révolte des territoires occupés, il en est une qui déplaît *tout* particulièrement à Washington : le bannissement de Palestiniens. Que les Etats-Unis aient clairement exprimé leur irritation, après l'annonce par Israël d'une nouvelle mesure d'expulsion concernant cette fois un contingent de vingt-cinq Palestiniens n'est dont pas surprenant (*le Monde* daté 21-22 août).

Le chargé d'affaires israélien a été convoqué au département d'Etat, mardi 23 août, et le lendemain, un porte-parole du même département d'Etat est revenu sur le sujet : *« Si tous les ordres d'expulsion sont suivis d'effet, soixante Palestiniens auront été déportés depuis le début de cette année. Cela semble faire du bannissement la norme et non plus l'exception. En tant que fidèle ami d'Israël, nous sommes profondément inquiets de l'usage accru des déportations. »*

Mais ce langage relativement ferme s'accompagne d'un rappel rituel dès que Washington se résout à critiquer l'Etat hébreu : *« Il n'y a pas de changement fondamental »* dans la politique américaine à l'égard d'Israël. Et la « menace » brandie au cas où Jérusalem persisterait dans ses intentions ne semble pas vraiment de nature à impressionner les dirigeants israéliens : les Etats-Unis, indique-t-on officieusement à Washington, pourraient laisser le Conseil de sécurité condamner *Israël* à propos de ces mesures de bannissement.

Déjà, au début de janvier, alors que l'intifada n'en était qu'à son premier mois, Washington s'était joint aux autres membres du Conseil de *sécurité pour inviter* Israël à renoncer à une première série d'expulsions, concernant neuf personnes.

Quelques jours plus tard, quatre Palestiniens (dans un premier temps) étaient expulsés, et Washington *« regrettait profondément »*. Dès lors, les protestations *« au plus haut niveau »* se sont succédé à chaque nouveau bannissement, y compris lorsque Israël, défiant ouvertement les Etats-Unis, se débarrassa de M. Moubarak Awad, un pacifiste palestinien possédant aussi la nationalité américaine. La décision fut qualifiée *d'« injustifiable »* par le porte-parole de la Maison Blanche.

Que le mécontentement américain soit exprimé avec une plus ou moins grande fermeté selon les circonstances ne change rien à une donnée essentielle. Les Etats-Unis déplorent l'intransigeance d'Israël, et nombre de responsables de l'administration estiment qu'elle ne sert pas les intérêts à long terme de l'Etat hébreu. Mais ils excluent plus que *jamais toute mesure de pression* un tant soit peu sérieuse sur Israël.

En dépit de l'émotion manifestée, surtout dans les premiers mois de l'intifada, par certains milieux juifs américains, en dépit des efforts remarquables déployés – également dans un premier temps – par la presse américaine pour couvrir les événements, rien, fondamentalement n'a changé. Des contre-feux ont été allumés, un grand nombre de commentateurs et d'éditorialistes se sont employés à remettre les choses *« à leur juste place »*, c'est-à-dire à faire porter sur la partie palestinienne la responsabilité ultime des événements.

De leur côté, les responsables de l'administration – avec, certes, des nuances selon les individus – semblent profondément sceptiques sur leurs possibilités de faire évoluer les choses selon leurs vœux – *qui* restent d'ailleurs assez mal définis. La presse et les télévisions se sont lassées – les networks n'évoquent désormais que rarement les manifestants palestiniens tués par l'armée israélienne.

Et, au terme de neuf mois de soulèvement, alors que la nécessité de trouver une issue à la question palestinienne semble plus évidente que jamais, les deux grands partis politiques américains *ont produit des programmes* où, comme par le passé, la seule préoccupation clairement exprimée à propos du Proche-Orient est *« le renforcement des liens entre les Etats-Unis et Israël »*. Les républicains s'opposent explicitement à toute formation d'un Etat palestinien. Les démocrates sont un peu plus vagues, mais les opinions de M. Michael Dukakis et de son entourage penchent très clairement dans le même sens.

JAN KRAUZE.

-marins
ines élections

MARTINE JACOT.

shington
Palestiniens

Asie

BIRMANIE : cédant devant la pression des manifestants

Le président Maung Maung propose d'organiser un référendum sur le multipartisme

Le président birman Maung Maung a proposé, le jeudi 24 août, l'organisation d'un référendum pour ou contre le maintien du parti unique, au pouvoir depuis 1962. S'adressant à la population au soir du troisième jour de grève générale, qui avait vu descendre dans les rues de Rangoun une foule estimée entre trois cent mille et un million de personnes, il a annoncé qu'un congrès extraordinaire du Parti du programme socialiste sera convoqué, le 12 septembre, et que le Parlement se réunirait, les 13 et 14, pour examiner ce projet.

M. Maung Maung qui, lui-même, avait refusé l'organisation d'un *tel* référendum lors de son accession au pouvoir, a donc reculé devant les pressions populaires. Il a même déclaré que si le congrès du parti rejetait sa proposition, il démissionnerait avec les treize autres membres du comité central.

Si les électeurs choisissent un système multi-parti, a promis M. Maung Maung, *« des élections générales devront avoir lieu le plus tôt possible ». « Ni moi ni aucun membre du Conseil d'Etat, du conseil des ministres, du conseil de la justice du peuple, de l'ordre des avocats ou du conseil des inspecteurs du peuple, ne nous présenterons à ces élections. »* D'autre part, le général Myo Nyunt, commandant militaire de la capitale, où la répression a été sanglante, a été révoqué de ses fonctions ; plusieurs opposants, dont l'ancien général Aung Gyi, ont en revanche été libérés.

Moins d'une semaine après avoir accédé au pouvoir, le numéro un du régime militaire birman a donc été contraint de céder aux pressions de l'opposition. Celle-ci a manifesté bruyamment sa satisfaction dans les rues de Rangoun jeudi matin. Mais ces concessions — qui ne sont en fait que la reprise de propositions faites il y a un mois par le général Ne Win — interviennent peut-être un peu tard, à un moment où l'autorité de l'Etat commence à se désagréger en province et les revendications des manifestants à se radicaliser. Ils réclament, en effet, aujourd'hui le départ de M. Maung Maung et son remplacement par un gouvernement provisoire.

Une « Pologne asiatique »

Après un quart de siècle de *« socialisme »* militaire, la Birmanie ressemble aujourd'hui à une sorte de Pologne asiatique tropicale. Ce pays, jadis prospère, n'a pas survécu à la cure de dirigisme et d'autoritarisme qui lui a été imposée, le niveau de vie de la population n'en finit pas de plonger, la pénurie est partout et l'incapacité des économistes officiels patente.

La crise économique est au moins aussi responsable que le mécontentement politique de l'explosion de la contestation depuis le début de l'année. Après le double avertissement des émeutes étudiantes du printemps et de juillet, c'est désormais l'ensemble de la population urbaine qui est descendue dans la rue. Elle a été la première touchée par la *« réforme »* financière de septembre 1987, qui consista en fait à démonétiser sans compensation les billets de 25, 35 et 70 kyats (1 dollar vaut 7 kyats au taux officiel, dix fois plus au marché noir), supprimant d'un trait de plume les économies de nombreux Birmans.

L'*Observer* de Londres raconte l'anecdote de cet habitant de Rangoon qui a vu s'envoler en fumée les quelque 10 000 F qu'il avait mis de côté : ne pouvant les échanger, il s'en est servi pour faire chauffer de l'eau et offrir le thé à ses amis !

Au même moment, le régime du général Ne Win *« libérait »* les prix, faisant encore chuter un niveau de vie estimé à 190 dollars par personne, et renforçait des contrôles bureaucratiques déjà tatillons sur les paysans. Le résultat a été immédiat : les prix se sont envolés, tandis que, pour la première fois, la Birmanie n'était plus capable de fournir assez de riz à sa population. Premier exportateur mondial de riz pendant la colonisation britannique, elle en vendait encore à l'étranger plus d'un demi-million de tonnes il y a quinze ans. Pour la première fois également, elle a dû importer du pétrole, sa production étant tombée au-dessous de celle de 1939 (6,3 millions de barils par an, contre 6,4).

La balance des paiements s'en est immédiatement ressentie, et le pourcentage des exportations nécessaire pour assurer le service de sa dette extérieure est passé en un an de 50 % à près de 100 % ! Le Japon, *principal bailleur de fonds de Rangoon*, a refusé de lui accorder une nouvelle ligne de crédit si des réformes radicales, et en particulier une privatisation progressive de l'économie, n'étaient pas entreprises. Tokyo aurait aussi fait pression pour que le régime se libéralise.

La coupe était donc pleine pour une population pourtant habituée à vivre dans la pénurie de produits de première nécessité et qui est contrainte, quand elle en a les moyens, de s'approvisionner au marché noir. Celui-ci est alimenté par une contrebande en provenance de Thaïlande, dont le montant dépasse largement le commerce extérieur légal. Car tout fait défaut, du matériel scolaire aux médicaments, et les objectifs du Plan pour... 1975 sont encore loin d'être atteints pour certains objets : la production de *longyi*, le vêtement national, est officiellement de 7,4 millions (contre 19 prévus), pour une population de 39 millions ! Il en est de même pour le sucre, le savon, les allumettes, les chemises, les cigarettes...

Comment est-on arrivé là ? Quand le général Ne Win a pris le pouvoir par le coup d'Etat du 2 mars 1962, tout n'était certes pas rose dans une Birmanie en pleine instabilité politique. Mais le pays connaissait une relative aisance, et son niveau de vie était comparable à celui de la Thaïlande voisine ; il est aujourd'hui trois fois moins élevé ! Entretemps, les militaires avaient ouvert la *« voie birmane vers le socialisme »* sous la férule d'un parti unique, le Parti du programme socialiste, et enfermé le pays dans un splendide isolement.

Nationalisations et répression

Après avoir confisqué le pouvoir et déchiré un projet de Constitution fédérale qui aurait peut-être permis de faire l'économie d'une guerre civile qui n'en finit pas contre les minorités ethniques — le général Ne Win entreprit de nationaliser l'économie : ce furent successivement le tour du pétrole, des banques, de la distribution et du commerce, de l'industrie et des cinémas... Sans oublier les écoles. Le tout chapeauté par vingt-trois corporations d'Etat. Les Birmans, qui ont le sens de l'humour, ont appelé la contrebande la *« vingt-quatrième corporation »* !

Les officiers mis à la tête des entreprises et des boutiques, tout comme ils avaient pris le contrôle de l'administration, ne connaissent pas grand-chose à la gestion et le pays s'installe dans le marasme. La bureaucratie était tellement lourde qu'un Birman nous raconta un jour qu'il lui fallut des mois de démarches, et de cadeaux, pour obtenir les quelques planches nécessaires pour réparer sa véranda. Entretemps, une autre partie du plancher s'était effondrée. Et ce dans un pays exportateur de bois !

Le désastre fut encore aggravé par la corruption et un népotisme qui réservait les positions de responsabilité aux enfants de militaires et de dignitaires du régime. D'où l'exode clandestin de nombreux intellectuels, de même que la frustation d'une jeunesse qui ne trouvait plus de débouchés que dans les postes sulbaternes. Les forces de l'ordre du général Sein Lwin, le *« boucher de Rangoun »*, étaient chargées de ramener à la raison les contestataires. La manière forte fut longtemps efficace. Elle ne l'est plus guère aujourd'hui.

Alors que le régime commence à donner des signes de désagrégation, c'est au-delà que regardent désormais les opposants. Ils ont scandé le nom de l'ancien général Aung Gyi qui avait, dès 1983, dénoncé la politique de nationalisations. Ils ont ressorti les symboles de la résistance contre les Anglais et les Japonais, depuis les anciens drapeaux frappés du paon jusqu'aux portraits du père de l'indépendance, Aung San, assassiné en 1947. En l'absence d'une opposition organisée, c'est la fille d'Aung San qui a demandé la constitution d'un gouvernement provisoire, tandis que le gendre d'U Thant, l'ancien secrétaire général des Nations unies, décédé en 1974, M. Tyn Myint U, haut-fonctionnaire international, a pris publiquement position en faveur d'une nouvelle donne politique et économique.

PATRICE DE BEER.

PAKISTAN : les militaires sous le choc de la mort de Zia

L'énigmatique général Aslam Beg nouveau chef de l'armée

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Alors que les manifestations à la mémoire de Zia Ul Haq, le « président martyr », se poursuivent à travers le pays, dans les milieux politiques et diplomatiques de la capitale un homme focalise l'attention : le général Aslam Beg, nouveau chef d'état-major de l'armée de terre, c'est-à-dire « patron » de toute l'institution militaire. Le soir même de l'explosion de l'avion qui transportait le président défunt ainsi qu'une bonne moitié des chefs militaires, il aurait répondu par la négative lorsqu'on lui demanda si l'armée s'apprêtait à prendre le pays en main. Selon une source digne de foi, l'auteur de la question n'était autre que M. Ghulam Ishaq Khan, actuel président par intérim.

Depuis, un début de processus démocratique semble s'être enclenché et chacun ne parle que de l'échéance, pourtant lointaine, du 16 novembre, date des prochaines élections législatives. Les bonnes dispositions du général Beg tiendront-elles jusque-là ? Le président et le gouvernement gouvernent, l'armée restant, par tradition, muette.

En réalité, entre le gouvernement intérimaire et le « conseil d'urgence », constitués après la mort de Zia, *il ne fait pas de doute* que le second impose ses décisions au premier. Les chefs d'état-major des trois armes, ainsi que trois généraux à la retraite occupant aujourd'hui des fonctions ministérielles, siègent en effet au sein de ce conseil. Nul ne sait combien de temps cette situation va se prolonger, c'est-à-dire à partir de quel moment — si celui-ci arrive jamais — l'hypothèse d'une prise de pouvoir par les militaires sera levée.

Les rumeurs selon lesquelles la loi martiale avait été imposée sont tellement insistantes que le gouvernement s'est cru obligé de publier un démenti officiel.

Les ambitions de M. Junejo

Parallèlement, il semble se confirmer que les chefs militaires (on parle des neuf commandants de corps d'armée) se réunissent sans désemparer depuis le week-end dernier, ce qui indiquerait que leur décision d'accepter une transition *« douce »* mérite encore quelques réflexions. La situation est donc toujours très incertaine. *« C'est un homme propre »*, dit-on du général Aslam Beg, ce qui, en matière de coup d'Etat, au Pakistan et ailleurs, ne constitue pas vraiment une assurance pour l'avenir. Mais enfin, cet officier de cinquante-sept ans, né dans l'Etat indien d'Uttar-Pradesh, fait figure de *« légaliste »*.

Le génral Beg était chef d'état-major adjoint de l'armée de terre, ce qui signifie qu'il était très proche, hiérarchiquement, du président (1), et que celui-ci ne craignait pas cet officier apparemment effacé. Le général Beg, qui devait beaucoup moins que d'autres ses promotions successives au chef de l'Etat, semble n'avoir été jusqu'ici qu'un militaire sérieux, discipliné, sans histoire. Rien à voir par exemple avec feu le général Hartar Abdul Rahman, le véritable numéro 1 de l'armée, homme ambitieux, proche de Zia mais dont on dit aujourd'hui qu'il n'aurait pas hésité une seconde, lui, à prendre le pouvoir à la mort du *« patron »*.

Hartar Abdul Rahman avait dû, en avril 1987, abandonner la direction des services secrets. De plus, il avait sous sa responsabilité le camp d'Ojhiri, le dépôt d'armes et de munitions destiné à la résistance afghane.

Le 10 avril dernier, le dépôt a été totalement détruit par une explosion dont on croit aujourd'hui qu'elle était accidentelle. La petite histoire — mais qui a aujourd'hui *son importance — indique* qu'un fructueux trafic de détournement et de revente d'une partie des armes (américaines pour l'essentiel) destinées à la résistance afghane s'était développé à Ojhiri et que Hartar Abdul Rahman avait de bonnes raisons d'en être parfaitement informé.

Le rapport sur cette catastrophe que l'ex-premier ministre, M. Mohammad Khan Junejo, s'apprêtait à rendre public lorsqu'il fut brutalement limogé par Zia aurait contenu d'importantes précisions sur le général Rahman. Histoires anciennes ? Pas seulement. Depuis la mort de Zia, M. Junejo, toujours président en titre de la Ligue musulmane, le parti au pouvoir, fait un retour remarqué sur la scène politique.

Jouissant d'une excellente réputation à l'étranger, où il a largement contribué à redorer l'image de son pays, ainsi qu'au Pakistan, où l'opposition n'a rien de sérieux à lui reprocher, il a quelques titres à faire valoir pour prétendre de nouveau à un rôle politique éminent. Mais il souffre d'un handicap majeur : partisan d'un régime civil et parlementaire, M. Junejo s'est employé à réduire autant que faire se peut le rôle de l'armée et il y a donc peu de chance que les militaires pakistanais lui facilitent la tâche.

M. Ishaq Khan « pape de transition »

De là à penser que si l'hypothèse Junejo se précisait, la situation dans le pays se dégraderait de façon telle que l'armée serait « contrainte » de revenir aux premières loges, il y a pour l'instant une marge... Mais ce risque peut se produire à tout moment.

M. Junejo, qui le sait, s'efforce de refaire l'unité au sein de la Ligue musulmane scindée — pour simplifier — en deux chapelles : ses propres partisans et ceux qui restent fidèles à Zia.

« Propre » : c'est un autre qualificatif que mérite M. Ishaq Khan. Hasard ou nécessité, le président par intérim jouit de la même — bonne — réputation que le général Aslam Beg. Sérieux, légaliste, respecté, mais âgé de soixante-quatorze ans, il semble vouloir jouer un autre rôle que celui de simple exécuteur testamentaire.

Compagnon de route de Ali Jinnah, le « père » du Pakistan indépendant, longtemps secrétaire général du ministère de la défense, il a un bon profil pour être accepté par les militaires au moins comme « pape de transition ».

Décapitée par l'accident, l'armée a besoin de temps pour se ressaisir. Une fois ce « rétablissement » effectué, l'énigmatique général Aslam Beg pourrait ressortir le « gros bâton » de la loi martiale pour au moins deux raisons : d'abord parce que, avec un vrai régime civil, l'armée n'aura plus jamais les mêmes avantages que du temps de Zia ; ensuite, parce que si l' « après-Zia » se déroulait selon un processus démocratique cela constituerait presque une première dans l'histoire du Pakistan. Or les militaires sont des gens d'habitude...

LAURENT ZECCHINI.

(1) Le président Zia avait gardé le titre de chef d'état-major de l'armée de terre.

De l'Inde au Japon

Mme Danielle Mitterrand fera une tournée humanitaire en septembre

Mme Danielle Mitterrand effectuera une tournée humanitaire en Asie du 9 au 22 septembre, en qualité de présidente de la fondation France-Libertés-Danielle Mitterrand.

En Inde, elle aura des entretiens avec le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, avant de se rendre à Calcutta, le 11 septembre, pour examiner avec Mère Teresa *« leurs actions communes auprès des enfants défavorisés de la région »*. Au Bangladesh, du 12 au 14 septembre, Mme Mitterrand visitera des chantiers de construction d'orphelinats aidés par sa fondation.

Le 15 septembre, à Bangkok, elle s'entretiendra avec les organisations non gouvernementales des conditions d'accueil des réfugiés cambodgiens.

Elle se rendra ensuite, du 16 au 18 septembre, aux Philippines où elle sera reçue par la présidente Cory Aquino avant de visiter les banlieues populaires de Manille et de constater sur le terrain les résultats des actions soutenues par sa fondation.

Au Japon, dernière étape de sa tournée en Asie, du 19 au 21 septembre, Mme Mitterrand exposera à Tokyo les objectifs de sa fondation devant divers responsables et rencontrera dans les milieux industriels d'« éventuels sponsors » susceptibles de s'intéresser à sa campagne contre le SIDA en Afrique.

REPÈRES

Etats-Unis

Le sénateur Dan Quayle contre-attaque

Le sénateur Dan Quayle, candidat républicain à la vice-présidence, a commencé, mardi 23 août, à montrer son irritation devant la poursuite de la controverse entourant son passé militaire, ainsi que les multiples « révélations » dont la presse se fait volontiers l'écho à son sujet.

Entre autres celles du mannequin et lobbyiste Paula Parkinson, qui a affirmé, par l'intermédiaire de ses avocats, que, lors d'un week-end de golf en Floride il y a huit ans, au cours duquel elle partageait une villa avec plusieurs sénateurs, dont M. Quayle, ce dernier lui aurait proposé *« de passer la nuit avec lui »*.

« Cela devient vraiment un peu exagéré et je commence à m'indigner de recevoir des coups bas, l'un après l'autre », a déclaré mardi M. Dan Quayle aux journalistes qui l'attendaient à la grille de sa maison de McLean, dans la banlieue de Washington, qualifiant les accusations portées contre lui *« de paquet de rumeurs, de commérages, de demi-vérités... ou de mensonges purs et simples »*.

Mercredi, Dan Quayle, qui a quitté Washington pour faire campagne, pour la première fois en solo, dans le Middle-West, a continué de contre-attaquer en refusant de répondre aux journalistes sur les questions d'ordre personnel et en consacrant ses propos à un autre débat, le budget. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

Hongrie

Des mineurs en grève obtiennent satisfaction

Deux cents à trois cents mineurs qui s'étaient mis en grève le mardi soir 23 août dans la mine de charbon de Mecsek, à Pecs (sud-ouest de la Hongrie), ont mis fin à leur mouvement mercredi après-midi, après avoir obtenu satisfaction de leur principale revendication, la non-imposition des primes annuelles.

L'introduction, au début de cette année en Hongrie, de l'impôt sur le revenu s'appliquait aux primes, ce qui, selon les mineurs, faisaient diminuer leurs revenus annuels de quelque 10 000 forints (environ 1 260 F). A l'issue des négociations entre un représentant du gouvernement, le secrétaire général du syndicat des mineurs, M. Laszlo Kovacs, et plusieurs grévistes, les autorités ont décidé de ne pas inclure les primes dans le revenu imposable. Il s'agit du premier mouvement de grève confirmé officiellement en Hongrie depuis l'insurrection de 1956. — *(AFP, Reuter.)*

Irlande du Nord

Londres va prendre de nouvelles mesures de sécurité

Londres. — Le ministre chargé de l'Irlande du Nord, M. Tom King, qui vient de passer trois jours à Belfast, s'est entretenu pendant deux heures, le mercredi soir 24 août, avec le premier ministre, Mme Thatcher. Il a déclaré, à l'issue de cet entretien, qu'il était de la responsabilité du gouvernement britannique de répondre au *« grave défi »* des terroristes de l'IRA qui ont tué neuf soldats britanniques et en ont blessés vingt-sept autres ainsi que deux policiers depuis samedi.

M. King n'a pas voulu indiquer les nouvelles mesures de sécurité qu'il comptait prendre. *« Certaines décisions*, a-t-il dit, *ont été prises, d'autres nécessitent un travail plus approfondi, que nous allons mettre en route immédiatement. »*

La police d'Ulster a, d'autre part, annoncé qu'elle avait arrêté, mercredi à l'aube, *« un certain nombre de personnes »* (huit selon certaines sources) qui sont interrogées à propos des derniers attentats commis dans la province, en particulier au sujet de l'attentat commis samedi dernier dans le comté d'Omagh contre un autobus militaire, qui a coûté la vie à huit soldats britanniques. — *(AFP, Reuter.)*

Liban

Affrontements sanglants entre combattants du Hezbollah et soldats israéliens

Cinq combattants musulmans pro-iraniens du Hezbollah ont été tués et six soldats israéliens blessés, selon le commandement militaire israélien, le mercredi 24 août, lors d'affrontements hors de la zone de « sécurité » de l'Etat hébreux au Liban sud. Les services de sécurité libanais annonçaient, pour leur part, la mort de deux soldats israéliens. Cette attaque de Tsahal, qui a duré six heures, aurait été menée en représailles, après l'opération suicide d'un commando de la Résistance islamique sur un barrage israélien, vendredi 19 août. — (AFP, AP, Reuter.)

Turquie

Huit militants d'extrême gauche condamnés à mort

Un tribunal militaire d'Erzincan (est de la Turquie) a condamné à mort, le mercredi 24 août, huit militants du groupe d'extrême gauche interdit, Dev-yol, pour avoir *« voulu fonder un Etat marxiste-léniniste et participé à des actes terroristes »*, a rapporté l'agence de presse Anatolie. Le tribunal a par ailleurs condamné à perpétuité quatorze inculpés, en a acquitté quatre cent trente-quatre, et a abandonné les poursuites contre cinquante-trois autres accusés.

Huit cent onze personnes comparaissaient dans ce procès-fleuve, ouvert depuis presque sept ans contre l'organisation Dev-yol, largement engagée dans la tourmente terroriste qui a précédé le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980. Dans un autre procès de sept cent vingt-trois militants de Dev-yol, en cours à Ankara, le procureur a requis soixante-quatorze peines de mort.

Depuis le coup d'Etat de 1980, cinquante condamnés à mort, dont vingt-neuf pour délit politique avec acte de violence, ont été exécutés en Turquie. En avril 1988, cent trente-six condamnations confirmées attendaient ratification par le Parlement. Aucune exécution n'a eu lieu depuis 1984. — *(AFP, Reuter.)*

URSS

Manifestation à Stepanakert

Quelques milliers d'Arméniens du Haut-Karabakh ont manifesté, le mercredi 24 août à Stepanakert, pour demander à nouveau le rattachement de leur région, située en *Azerbaïdjan, à l'Arménie. Ce* rassemblement a eu lieu devant l'immeuble où se réunissait le soviet du Haut-Karabakh, a indiqué la radio d'Erevan, capitale de l'Arménie soviétique.

Le soviet régional s'était prononcé le 12 juillet en faveur de la sécession, décision déclarée nulle et non avenue par Moscou six jours plus tard. Lors de sa session de mercredi, le soviet régional a qualifié d'*« insatisfaisante » la mise en œuvre du programme de développement économique de cette région autonome*, adopté par les autorités centrales dans l'espoir de couper court à la revendication de rattachement à l'Arménie. Les députés ont d'autre part approuvé une *« initiative des collectifs de travailleurs »* en vue de l'établissement de relations économiques avec les entreprises arméniennes et d'une *« coopération étroite sur les questions culturelles »*. Enfin, le soviet a élu M. S. Babaïan au poste de président du conseil exécutif régional, en remplacement de M. Armaïs Aslanov. — *(AP, AFP.)*

Le voyage du premier ministre en Nouvelle-Calédonie

M. Mitterrand félicite M. Rocard et l'UDF met en cause « l'opportunité » du référendum

Le président de la République a exprimé, au cours du conseil des ministres réuni le mercredi 24 août, *« son accord total et profond avec ce qui a été accompli »* lors des négociations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. M. François Mitterrand *« s'est,* selon M. Claude Evin, porte-parole du gouvernement, *réjoui de la manière dont le premier ministre et le ministre chargé des DOM-TOM ont mené les discussions »* entre les deux délégations du RPCR et du FLNKS. *« Je ne leur exprime pas de félicitations,* a encore déclaré le chef de l'Etat, car *le mot serait insuffisant »,* ajoutant : *« Je ne leur ai pas ménagé mes encouragements et ma gratitude. »*

Auparavant, le premier ministre avait rendu hommage aux « anonymes » qui ont, sur le terrain, *« assumé pleinement leurs responsabilités »* et ont ainsi facilité l'aboutissement des négociations.

M. Michel Rocard a quitté Paris mercredi dans la soirée pour la Nouvelle-Calédonie, où il est attendu le vendredi 26 août en début de journée ; il affirme, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Paris-Match* du 25 août, que son voyage doit permettre d'*« aider chacun, dans l'ordre retrouvé, à se mettre au travail et à apporter sa pierre à la construction de l'avenir »*. Le premier ministre rappelle dans cet entretien que sa méthode *« repose sur le consentement mutuel » : « il valait mieux prendre son temps (...) que de courir le risque d'un nouvel échec. »*

M. Alain Lamassoure, porte-parole de l'UDF, a déclaré le mercredi 24 août que le bureau politique de sa formation qui venait de se réunir *« se réjouit qu'un accord soit intervenu entre les représentants des communautés à propos du statut futur de la Nouvelle-Calédonie. L'UDF est prête à participer aux délibérations législatives en vue de la mise en œuvre de cet accord. En revanche elle s'interroge sur l'opportunité d'un référendum qui, en raison de la multiplication d'élections, risque de connaître un faible taux de participation »*.

A Nouméa, le Front national a appelé le jeudi 25 août les Néo-Calédoniens à ne pas assister au discours public que le premier ministre doit prononcer vendredi à la mairie de cette ville, expliquant ainsi sa position : *« les accords de Matignon comportent trop de renoncements fondamentaux et sont à ce titre inacceptables et dangereux. Ils vont être lourds de conséquences pour le territoire »*.

Anatomie d'une négociation

L'avant-projet de loi *« portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1998 »*, autrement dit l'avant-projet de loi référendaire, ne devrait plus connaître, après l'accord du 20 août, que de légères modifications de forme.

Le fond, lui, est fixé, verrouillé en quelque sorte par les signatures apposées au terme d'une négociation marathon, non seulement par le ministre des DOM-TOM Louis Le Pensec et les chefs des délégations FLNKS et RPCR, M. Jean-Marie Tjibaou et le sénateur Dick Ukeiwé, mais aussi par tous les membres des deux délégations.

Plusieurs avis devraient être pris dans les semaines à venir auprès des instances néo-calédoniennes et du Conseil d'Etat. Mais rien d'important, sauf extraordinaire, ne devrait être remis en cause et rien ne pourrait l'être sans consultation et accord de toutes les parties.

La forme : soumis jour après jour à une gymnastique amincissante par le secrétariat général du gouvernement, le texte n'a pas encore trouvé son nombre d'articles définitif. Ce sera le cas quand tous les regroupements de dispositions, renvois (plus au moins elliptiques) des textes antérieurs auront été peaufinés. But de la manœuvre : offrir à la lecture des électeurs un texte aussi peu indigeste – à défaut du plus léger – que possible.

Après avoir contenu cent vingt et un, puis cent onze articles avant les négocations, le texte est ressorti de la rue Oudinot, siège du ministère des DOM-TOM, le 20 août à l'aube, lourd de cent vingt-cinq articles, avant de « retomber » à quatre-vingt-treize, nombre qui n'est probablement pas définitif.

Pour en arriver à cette phase, il a fallu bien sûr passer par le stade décisif de la négociation menée du 17 au 20 août rue Oudinot. Couronnée par le succès, elle devient très naturellement une occasion de faire-valoir politique pour le ministre qui l'a conduite, M. Le Pensec, pour ses collaborateurs qui en ont assumé jour et nuit la « réalisation » et bien sûr pour le chef du gouvernement, inspirateur en juin dernier du processus. Reste à MM. Tjibaou et Ukeiwé à recueillir auprès de leurs troupes respectives en Nouvelle-Calédonie leur part de cette aura. Le passé a montré que ce n'est pas toujours chose facile.

Considérée d'un autre point de vue, la négociation de la rue Oudinot apparaît comme un étonnant et complexe phénomène de prise de décision collective à la fois dictée par une conviction partagée de nécessité, sinon d'inéluctabilité, et « gérée » au prix d'un mélange inextricable de procédés prévus et d'improvisations maîtrisées.

Sans oublier la psychologie individuelle des auteurs et les effets de *groupe toujours imprévisibles* lorsqu'il s'agit de faire parler ensemble, de jour comme de nuit, des hommes qui semblaient il y a quelques mois encore ne pas avoir vocation à le faire avant longtemps.

Le rôle d'un absent

Au fil de discussions, tel participant métropolitain se surprendra à adopter le débit lent et posé du parler canaque qui charge les mots d'un poids de réflexion et de gravité inusité. Les jours passant, les membres des deux délégations, absolument séparés au début et ne communiquant que *via* le ministre des DOM-TOM ou ses collaborateurs, finiront par se mêler, soit par petits groupes soit par réunion des deux délégations « seule à seule », comme ce sera le cas, avec un effet décisif, avant l'ultime réunion plénière de la nuit du 19 au 20 août.

Dans le même registre, il faut signaler le rôle important joué par un absent. M. Jacques Lafleur, responsable RPCR, incarnation de la communauté « loyaliste » de Nouvelle-Calédonie, longtemps considéré non sans raison comme le symbole de l'intransigeance, mais aussi cosignataire de l'accord dit de Matignon, avait souhaité ne pas se déplacer, pour raisons de santé.

Resté à Nouméa, il a été à de nombreuses reprises informé par téléphone, consulté, sollicité de décrire les limites du possible ou de les réévaluer selon que son interlocuteur était M. Le Pensec ou un membre de la délégation RPCR. Par cette qualité d'ultra passé dans le camp de la conciliation, il a servi de référence implicite et pesé d'un poids réel sur une négociation qui fut en somme le triomphe du sens renouvelé donné depuis l'accord de Matignon à la formule : *« Il faut ménager Lafleur. »*

La psychologie, le lancinant tic-tac de l'horloge eurent donc leur rôle à jouer dans la négociation. Reste que des zones de divergence fortes ou de détail subsistaient qui laissaient prévoir une difficile conciliation. Pour les effacer, pour parvenir à cette conciliation, le ministre des DOM-TOM et ses collaborateurs suscitèrent ou laissèrent se mettre en place un système de négociation que l'on pourrait appeler fugué, à plusieurs voix.

Discussions parallèles sur l'amnistie

Alors qu'une négociation strictement linéaire parcourant collectivement le texte aurait menacé de durer et de s'enliser, les grands sujets de divergence furent traités à part, souvent bien avant d'apparaître à leur place dans la négociation plénière. M. Le Pensec, les deux chefs des délégations assistés d'un ou deux membres de leur délégation, ou à d'autres moments un proche collaborateur du ministre ou un membre du cabinet du premier ministre et une fraction de chaque délégation, ont ainsi amené à maturité les conflits et leurs solutions, pendant que se déroulait séance après séance le fil rituel de la négociation plénière.

Habile précaution ou improvisation bien gérée, cette technique poussée bien au-delà des classiques « négociations en marge des négociations » se révéla payante. Un exemple : *dès le jeudi 18 août*, après l'installation de la veille et les réunions bilatérales ministre-FLNKS et ministre-RPCR, il est clair que l'un des problèmes les plus difficiles à résoudre sera celui de l'amnistie. Rappelé à Genève, où il participe à une négociation internationale, M. Louis Joinet, magistrat et conseiller technique du premier ministre, arrive nuitamment rue Oudinot, où il entame la difficile négociation autonome sur l'amnistie, riche, selon les témoins, d'au moins cinq ou six phases.

Le RPCR approuve le texte initial de l'avant-projet. Le FLNKS y est absolument opposé. Il veut l'amnistie générale. Vendredi à l'aube, les positions sont figées. *Le FLNKS a demandé et obtenu l'assistance technique* d'un « expert », l'un de ses avocats, Mᵉ Francis Roux, arguant de la présence dans la délégation RPCR d'au moins un juriste, le maire de Nouméa, M. Jean Lèques, qui est notaire.

Plus tard, ces réunions restreintes reprendront. Le RPCR concède que, pourvu qu'il n'y ait pas d'amnistie générale de droit ou de fait, il acceptera une présentation bien faite d'une solution s'arrêtant à cette limite.

On avance d'un pas quand le FLNKS obtient l'assurance que seuls les assassins à strictement parler sont exclus de l'amnistie. De plus, il est alors admis que tous les prévenus comparaîtront libres et que les faits délictueux liés à la détermination du *régime* foncier *sont ajoutés* à ceux qui concernent le statut du territoire.

Le RPCR s'assure alors qu'aucune personne déjà condamnée pour assassinat ne sera remise en liberté. Le FLNKS obtient ensuite que les futurs prévenus ne soient pas incarcérés avant leur procès. Enfin, le FLNKS accepte l'étalement dans le temps (jusqu'à la date symbole du 25 décembre) des mises en liberté de prévenus réclamées par le RPCR pour éviter un effet de masse fâcheux.

L'accord est bouclé au prix d'une solution juridique audacieuse, voire peu orthodoxe. Au cours de la négociation, chacun a peu ou prou reconnu l'impossibilité à laquelle l'autre est confronté. Le RPCR ne peut rentrer à Nouméa en disant à ses troupes que des assassins seront libérés ; le FLNKS ne peut pas annoncer que la plupart des Canaques emprisonnés vont rentrer à la maison. L'accord est bouclé, au prix de dizaines et de dizaines de rédactions provisoires du texte qui le traduit, après consultations informelles, en faisant fonctionner les réseaux des uns et des autres, pour savoir jusqu'où *on peut aller trop loin.*

Concessions mutuelles

Une négociation est bien sûr une balance de concessions mutuelles. Il sera fait droit aux demandes du RPCR, qui souhaite la création d'un conseil économique et social en Nouvelle-Calédonie et un dispositif de financement spécifique des dépenses scolaires. Le FLNKS obtiendra la distribution dans le texte de l'avant-projet et dans le préambule des éléments d'un ample dispostif de mesures d'accompagnement. Il recevra aussi le cadeau, d'un grand poids symbolique, du ton de ce préambule lourd de mots auxquels il tient, alors que le RPCR les exècre : *« colonisation »*, *« droits particuliers »*.

L'anatomie de la négociation de la rue Oudinot révèle encore trois traits caractéristiques. Le résultat prouve que l'appareil d'Etat, souvent lent et réfléchi jusqu'à l'immobilisme, peut tourner à grande vitesse. Ce fut ici le cas par le biais de réunions interministérielles nombreuses et impliquant souvent de lourds enjeux, entre autres financiers.

D'autre part, l'arbitrage dominant du gouvernement ou de ses représentants ne pouvait pas tout dans une telle négociation. Au contraire, c'est de l'ultime réunion des deux seules délégations que sortira le « paquet final » de l'accord : nombre de sièges dans l'assemblée de la province Sud, solution à l'épineux problème de l'Agence culturelle canaque et amnistie.

Enfin, une négociation souvent aussi technique que politique aurait pu faire craindre la soumission de fait de l'une ou l'autre des délégations à la puissance des experts. Non seulement il n'en fut rien, selon plusieurs témoignages, mais un membre de la délégation du FLNKS débusqua même une erreur dans le texte de l'avant-projet pourtant épluché des dizaines de fois dans les semaines précédentes par la fine fleur des cabinets ministériels.

MICHEL KAJMAN.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 24 août, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **AUGMENTATION DES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES**
(Le Monde *du 25 août.*)

● ***LA SÉCURITÉ* DANS LES TRANSPORTS**

Le ministre des transports et de la mer a présenté au conseil des ministres une communication sur la sécurité dans les transports.

Les accidents survenus ces derniers mois dans les transports aériens et ferroviaires et l'accroissement récent des accidents de la route posent à nouveau avec gravité la question de la sécurité dans les transports.

Le ministre a rappelé les mesures prises et présenté les orientations qu'il a retenues.

1) **En ce qui concerne les transports aériens,** la présentation d'avions de ligne dans les démonstrations aériennes publiques est désormais interdite, sauf dérogation du ministre chargé des transports. En tout cas, la présence de passagers à bord est proscrite.

Pour le trafic aérien régulier, les discussions entamées depuis le mois de juillet avec les représentants des syndicats de contrôleurs de la navigation aérienne visent à conjuguer la sécurité et les exigences de qualité du service public.

2) **En matière ferroviaire,** la SNCF a été invitée à prendre d'urgence des mesures pour améliorer le matériel, notamment en matière de freinage et de contrôle de vitesse et pour perfectionner la formation du personnel.

A la demande du ministre des transports et de la mer, le conseil d'administration de la SNCF arrêtera le 26 octobre prochain un programme d'orientation sur la sécurité.

3) Le décès, chaque année, de dix mille à onze mille personnes dans des **accidents de la route** n'est pas acceptable et prend les dimensions d'un fléau national : le nombre des accidents s'accroît depuis le début de cette année.

Cet accroissement a amené le gouvernement à renforcer les moyens de contrôle et à prévoir dans le budget de 1989 une augmentation de 46 % des investissements dans ce domaine. Cet effort permettra le doublement des crédits consacrés à la suppression des points noirs. Cette suppression doit être totale dans un délai de cinq ans.

Au-delà de ces mesures, chacun doit être placé devant ses responsabilités. La violation des règles de conduite continuera à être réprimée avec une grande *fermeté. Des mesures complémentaires seront arrêtées* à l'automne lors d'un comité interministériel de la sécurité routière.

(Lire page 20.)

Nominations

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget,

– M. Yves Roland-Billecart, inspecteur des finances, a été renouvelé comme directeur général de la Caisse centrale de coopération économique.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice,

– M. Robert Bouchery, procureur général honoraire près la cour d'appel de Paris, et M. Guy Georges sont nommés conseillers d'Etat en service extraordinaire.

Sur proposition du ministre *des transports et de la mer,*

– M. Jacques Fournier, conseiller d'Etat, est nommé président du conseil d'administration de la Société nationale des chemins de fer français (*le Monde* du 23 août).

● **Colloque du XXXᵉ anniversaire de la Constitution.** – A l'occasion du XXXᵉ anniversaire de la Constitution du 4 octobre 1958, l'Association française de science politique et l'Association française des constitutionnalistes organisent du 8 au 10 septembre à Aix-en-Provence un colloque consacré à « l'écriture de la Constitution ».

★ *Secrétariat du colloque :* Faculté de droit, 3, avenue Robert-Schuman, 13628 Aix-en-Provence, cedex 1. Tél. : *42-20-68-14 ou 42-59-29-45.*

La préparation des élections cantonales

Isère : M. Haroun Tazieff accepte d'être le candidat de l'ouverture de M. Alain Carignon

GRENOBLE
de notre bureau régional

M. Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat aux risques majeurs dans le gouvernement de M. Laurent Fabius, qui avait accepté, après le changement de majorité en 1986, de faire bénéficier de ses conseils M. Alain Carignon, a accepté la proposition de celui-ci, de présenter sa candidature aux élections cantonales dans le cinquième canton de Grenoble. Le conseiller général sortant, M. Claude Sagnard (RPR), présent ainsi que M. Carignon à la conférence de presse réunie, le mercredi 24 août, dans les locaux du conseil général de l'Isère, a fait part, de sa *« fierté d'être celui par qui l'ouverture sur la société civile se réalise dans l'Isère »*.

Offre publique de séduction

M. Tazieff a insisté, dans sa déclaration, sur l'esprit d'ouverture manifesté depuis plusieurs années par le maire de Grenoble, réélu député en juin, et sur la coopération positive – *« malgré des penchants politiques différents »* – qu'il entretient depuis deux ans avec le président du conseil général de l'Isère dans le cadre de la mission que celui-ci lui a confiée pour préparer, avec d'autres experts, les mesures susceptibles de réduire les risques naturels et technologiques dans le département. Selon le vulcanologue, c'est essentiellement en raison de cet état d'esprit, qu'il a accepté à la foi *« l'offre de M. Carignon et le sacrifice de M. Sagnard »*.

M. Carigon, manifestement satisfait de ce « coup médiatique » de rentrée, a confirmé que la candidature de M. Tazieff n'avait fait l'objet d'aucune discussion préalable au sein des instances nationales du RPR, ou avec les responsables de l'UDF dans le département. Rappelant son hostilité constante aux affrontements *« bloc à bloc »*, le président du conseil général a indiqué que, *« dans les jours qui viennent, cette ouverture connaîtra d'autres développements »* qui contribueront à garantir le *« pluralisme dans le travail »* et la recherche de *« solutions de consensus »*.

M. Carignon a souhaité que les électeurs *« ne se fassent dicter leur choix par personne »* et se montrent *« attachés à un devenir collectif »*. *« Il ne doit pas s'agir de remettre l'Isère entre les mains d'un parti politique, y compris le mien »*, a insisté le maire de Grenoble qui aimerait que le bureau de l'assemblée départementale soit constitué à la proportionnelle. *« Si nous gagnons,* a dit encore M. Carignon, *« je suis disposé à abandonner mon mandat de député »*.

Reste à savoir comment cette « offre publique de séduction », qui fait, une fois encore, du maire de Grenoble, un champion du marketing politique, et coupe l'herbe sous les pieds des socialistes qui prônent l'ouverture, sera perçue par ceux-ci. La fédération de l'Isère du PS avait, en effet, annoncé dès le 12 juillet, sa décision de présenter dans le cinquième canton, son seul représentant de l'ouverture, le docteur Pierre Fugain, vice-président du conseil départemental, et père du chanteur Michel Fugain.

M. Tazieff, qui n'entend pas « rouler » pour le RPR et encore moins pour M. Chirac avec lequel il a un contentieux important depuis l'affaire du volcan de la Soufrière en 1976, mais seulement pour M. Carignon, qui *« a l'étoffe d'un véritable homme d'Etat »*, a déjà fait savoir qu'*« il n'attaquerait pas »* le candidat socialiste au cours de la campagne, et qu'il *« souhaite le rencontrer »* pour discuter avec lui de cette situation nouvelle.

BERNARD ELIE.

L'UDF se prononce pour l'unité de candidatures avec le RPR

L'heure de la rentrée a sonné à l'UDF qui a tenu son premier bureau politique le mercredi 24 août dans une atmosphère, selon plusieurs participants, *« très détendue »*. Cette réunion de rentrée a permis au nouveau président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, fortement désireux d'apporter plus de consistance à la confédération, de donner quelques consignes de discipline avant les universités d'été qui se tiendront la semaine prochaine et qui sont parfois politiquement hasardeuses.

Le mouvement des jeunes giscardiens se réunit en campus d'été à Avoriaz (Haute-Savoie), du vendredi 26 août au mardi 30 août et, pour respecter sa tradition, sera marqué par l'intervention de M. Giscard d'Estaing, le mardi. Les jeunes du CDS tiendront leurs universités d'été à Loctudy (Finistère) du 28 août au 2 septembre, M. Raymond Barre devant y effectuer à son tour sa rentrée politique le jeudi 1ᵉʳ septembre. Enfin, Chamonix servira de cadre aux universités d'été du Parti républicain qui auront lieu du 2 au 4 septembre.

Ce souci de renforcer l'UDF a également été perçu par la nomination – qui n'a pas été soumise au vote – au nouveau poste de porte-parole de M. Alain Lamassoure, député UDF des Pyrénées-Atlantiques, délégué général des clubs giscardiens Perspectives et réalités.

Après s'être prononcé contre le recours au référendum national sur la Nouvelle-Calédonie *(lire par ailleurs)*, le bureau politique a fait le point sur la préparation des élections cantonales. M. Lamassoure s'est félicité *« du bon esprit d'union tant à l'UDF qu'au RPR »*, en précisant qu'il y aurait unité de candidatures *« dans 90 % des cas. »* Le matin, la commission Gaudin chargée des investitudes UDF avaient eu à rendre notamment des arbitrages dans les trois départements (Hauts-de-Seine, Vaucluse et Somme) en défaveur du CDS. Une rencontre UDF-RPR est prévue la semaine prochaine pour examiner une dizaine de cas qui, selon M. Lamassoure, risquent encore de faire problème.

L'université d'été du PS

M. Mermaz répond à M. Fabius

« Michel Rocard a écrit suffisamment de livres, participé à suffisamment de colloques et affirmé suffisamment de choses dans la vie politique française depuis quarante ans pour qu'on soit tous d'accord pour dire qu'il a une vision de l'avenir de la France » : M. Louis Mermaz, président du groupe des députés socialistes, a ainsi réagi, le mercredi 24 août à Annecy (Haute-Savoie), à l'interview au *Monde* de M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale *(nos éditions du 24 août)*. Ce dernier avait, dans cet entretien, reproché au gouvernement de manquer d'un *« grand dessein »*.

Participant à l'université d'été du PS, M. Mermaz a déclaré que lorsque le premier ministre *« règle le problème de la Nouvelle-Calédonie, c'est le dessein de la présence de la France dans le Pacifique »*, et quand il *« part en guerre contre les chauffards, c'est un sujet fondamental : la vie quotidienne fait partie du grand dessein »*.

Le projet des socialistes est, selon le député de l'Isère, contenu dans la « Lettre à tous les Français » rédigée par M. Mitterrand à l'occasion de l'élection présidentielle.

Interrogé sur les propos tenus par M. Fabius, M. Mermaz a déclaré que *« beaucoup de socialistes ont un furieux désir de vivre et d'exister. C'est plutôt sympathique. Il vaut mieux ça qu'un encéphalogramme plat »*.

Faisant allusion à la récente rencontre entre MM. Raymond Barre et Jean-Pierre Soisson, le président du groupe socialiste a estimé qu'il faut *« se méfier des mirages »*. *« Le baron noir a failli,* a poursuivi M. Mermaz, *être supplanté par le contre-amiral Barre que certains ont cru voir faire route ces derniers temps vers la rade de la majorité présidentielle. » « D'ailleurs,* a-t-il conclu, *le contre-amiral Barre s'est empressé d'indiquer qu'il n'était pas encore en situation – à supposer qu'il le soit jamais – d'accoster le rivage présidentiel. »*

Société

FAITS DIVERS

A Nice

Une nauséeuse affaire de pompes funèbres

NICE
de notre correspondant

Deux entreprises de pompes funèbres de Nice viennent de porter plainte contre trois employés de la morgue de l'hôpital Pasteur, l'un des centres hospitaliers les plus importants de la région, pour *« racket, extorsion de fonds sous la menace, chantage et menaces de mort »*.

L'une d'elles, Les pompes funèbres associées, assure leur avoir payé 58 000 francs de *« commissions »* en six mois pour pouvoir prendre en charge les obsèques de soixante-dix défunts dont les familles étaient *« invitées »* à s'adresser plutôt à elle...

« On nous vend les cadavres, affirment les plaignants. *Si vous ne payez pas, vous n'obtenez pas les corps. »*

C'est l'accroissement des *libéralités réclamées qui a fait* déborder le vase, celles-ci ayant rapidement doublé, passant de 1 000 à 2 000 francs pour chacune des interventions.

Mme Chantal Mollard et M. Gérard Vitteta, coresponsables de l'agence des Pompes funèbres associées, ont déposé plainte le 12 août.

Ayant signifié à leurs « fournisseurs » qu'ils refusaient désormais de payer, en les menaçant de révéler l'enregistrement d'une conversation téléphonique qui ne laisserait aucun doute sur la nature des transactions, ils n'ont plus, soudainement, eu de demande venant du reposoir de l'hôpital Pasteur et le chiffre d'affaires a chuté. En revanche, ils ont reçu des coups de téléphone et des lettres anonymes de menaces de mort.

L'autre plaignant, M. Marc Matteciolli, établissements Michel Leclerc, installé depuis un mois, affirme, de son côté : *« C'est simple, si vous ne graissez pas la patte, impossible de travailler. »*

Tel n'est pas l'avis du directeur général du CHR de Nice, M. Vergnes, qui s'inscrit en faux et a porté plainte à son tour contre M. Vitteta pour *« tentative de chantage et de corruption »*. Il estime, en effet, se fondant sur leurs déclarations, que ce sont ses employés qui ont été l'objet de *« pressions constantes »* et qu'on a tenté de les soudoyer. Ce n'est pas la première affaire du genre. La justice tranchera.

Une enquête est en cours et des sanctions administratives auraient été prises à l'encontre des agents hospitaliers incriminés. Sur ce point, la direction du CHR n'a pas fait de commentaire : *« Il s'agit d'un problème interne qui ne nécessite aucune déclaration à la presse... »*

MICHEL VIVÈS.

Le pillage des parcmètres parisiens

Les policiers sont persuadés de la complicité de la quasi-totalité des employés chargés de la collecte et du tri

Treize membres de la « bande des horodateurs » de la mairie de Paris ont été inculpés d'abus de confiance, mercredi 24 août, par Mlle Marie-Paule Moracchini, juge d'instruction parisien chargé de l'enquête sur le *détournement de plus de dix millions de francs de recettes des parcmètres de la ville en deux ans*. Neuf d'entre eux, pour la plupart, employés communaux, ont été écroués.

Au total, ce sont vingt-cinq employés de la Ville de Paris et complices qui ont été interpellés mardi et mercredi, après la découverte dans un pavillon de banlieue de 2 tonnes de pièces de un et deux francs, puis de trois autres tonnes dans un second pavillon de banlieue, de pièces de 1, 2 *et 5 francs*, provenant de la collecte de l'argent recueilli dans les six mille horodateurs parisiens. D'autres agents du service de collecte des pièces et du tri, qui compte une cinquantaine de personnes, pourraient être interrogés à leur retour de vacances car les enquêteurs de la brigade financière de la préfecture de police de Paris sont persuadés que l'escroquerie n'a pu fonctionner aussi longtemps impunément sans la complicité de la quasi-totalité des membres du service.

Les pièces déposées dans les horodateurs sont généralement récoltées par des cantonniers équipés de chariots plombés qui aspirent la monnaie. Apportés par camion jusqu'à une salle de tri, les chariots pleins sont alors déplombés. Selon les enquêteurs, les vols ont probablement été réalisés à bord des camions, mais il a fallu aussi des complicités dans la salle de tri pour modifier les compteurs. Les trente-quatre collecteurs, chauffeurs et préposés au tri des pièces dépendent de cinq chargés de mission de la mairie de Paris, qui sont d'anciens policiers.

M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire, a annoncé, le 24 août, que la Ville de Paris, victime dans cette affaire, portera plainte et que les escrocs *« devront rembourser et payer »*. En attendant les résultats de l'étude de la direction de la voirie pour équiper les horodateurs d'un système de carte à puce, la mairie examine les moyens de mieux protéger les 270 millions de francs que rapporte chaque année le stationnement payant.

C. L.

A Mulhouse

Arrestation de l'escroc aux contrats de travail imaginaires

Michel Klakosz, trente-quatre ans, recherché depuis trois ans pour une escroquerie à l'emploi, a été interpellé, mercredi 24 août, dans le haut-Rhin et écroué à la maison d'arrêt de Mulhouse.

Au *printemps 1985, Michel* Klakosz, alors directeur à Mulhouse d'une agence de travail temporaire, Industrie-Bureau-Intérim (IBI), avait publié des annonces promettant des emplois de chantiers en Arabie Saoudite. Les candidats, qui devaient lui adresser un chèque de 648 francs afin de couvrir les frais fictifs de dossiers imaginaires, étaient invités à se rendre à Zurich le 21 août 1985. Plusieurs centaines de personnes avaient alors attendu vainement leur « employeur » en gare de Zurich.

Inculpé *« d'escroquerie, de faux en écriture commerciale et d'abus de confiance »*, Michel Klakosz *s'était enfui à Gibraltar. Revenu* temporairement à Mulhouse il y a trois semaines, il a été interpellé au domicile d'une amie. Michel Klakosz, qui avait perçu, en 1985, plus de 500 000 francs de frais de dossiers fictifs, devra aussi répondre l'accusation lancée par le PDG de la société Industrie-Bureau-Intérim, qui lui reproche d'avoir détourné 2,4 millions de francs par le biais de fausses factures.

Mort sans témoin *(suite)*

Le meurtrier présumé d'Aït Boussad Segueur est en garde à vue

Il aura fallu plus de deux mois et demi pour retrouver l'agresseur présumé d'Aït Boussad Segueur, poignardé dans un bus bondé de Seine-Saint-Denis le 9 juin *(le Monde* daté 12-13 juin). Ce jour-là, Aït Boussad Segueur, quarante-cinq ans, père de quatre enfants, s'apprête à rentrer chez lui, à la cité des Francs-Moisins, à Saint-Denis. Il surprend alors un homme qui tente de dérober le porte-monnaie d'une personne âgée et se porte à son secours. Altercation. Empoignade. Aït Boussad Segueur est frappé au poumon par l'agresseur armé d'un couteau qui s'enfuit aussitôt.

Aucun des passagers du bus ne s'est manifesté. Tous disparaîtront après les faits. Il faudra plusieurs appels à témoins pour que deux personnes acceptent enfin de venir témoigner auprès de la police.

Un portrait-robot est alors établi par le service départemental de la police judiciaire (SDPJ) de Seine-Saint-Denis qui enquête auprès des voleurs à la tire de la région. L'agresseur présumé, Nacer Belaïd, trente ans, est interpellé, mardi 23 août, et déféré le lendemain au parquet du tribunal de grande instance de Bobigny. *« Reconnu par les témoins »*, selon les policiers, il a été placé en garde à vue dans les locaux du SDPJ dans l'après-midi de mercredi.

PHILOSOPHIE

La mort de Michel Villey

Le philosophe du droit

Michel Villey, ancien professeur à l'université de Paris-II, est mort récemment (*le Monde* du 27 juillet). Il fut l'une des figures marquantes de la philosophie française du droit.

Longtemps tenue pour intempestive ou inactuelle, l'œuvre de Michel Villey s'est lentement imposée pour devenir, à la fin de sa vie, l'une des références majeures de la philosophie française du droit. En novembre 1984, l'Association française de philosophie du droit lui avait consacré son quatrième colloque, réunissant dans un hommage commun à sa réflexion juristes, politologues, historiens et philosophes (1).

Michel Villey était né à Caen, le 4 avril 1914. Sa famille comptait quelques grandes gloires républicaines. Son grand-père était le philosophe Emile Boutroux ; ses cousins, les Poincaré. Sa carrière fut celle d'un universitaire. Après des études de droit et de lettres à Caen, des voyages d'études en Allemagne et en Angleterre, il devient docteur en droit, chargé de cours à la faculté de droit de Nancy, puis professeur agrégé à Saïgon, professeur titulaire à la faculté de droit de Strasbourg en 1949, avant d'enseigner à Paris où il dirigera le Centre de philosophie du droit de l'université de Paris-II. Il a collaboré aux *Cahiers du droit*, animé les *Archives de philosophie du droit*.

Parmi ses nombreux élèves figurent des personnalités aussi différentes que celles de Nicos Poulantzas, André-Pierre Arnaud, Marie-France Renoux-Zagamé, inégalement sensibles à l'interpellation de sa pensée, mais pareillement touchés par le chaleureux accueil qu'avec son épouse, Madeleine Villey, le professeur réservait invariablement aux jeunes chercheurs. Malgré ses origines familiales et son *cursus honorum*, Michel Villey ne *fut rien moins qu'un Alain de la philosophie du droit*.

Catholique thomiste dans un monde laïque, ou augustinien, son parti-pris de se consacrer à l'histoire et à la philosophie du droit, au moment où triomphaient le sociologisme et le positivisme juridique, l'aura conduit à composer une œuvre étrange et forte, à contre-courant des idées reçues. Romaniste de formation, la première et la plus marquante de ses originalités aura été de montrer que le droit moderne n'est nullement issu du droit romain. Le droit des anciens était un droit fondé sur la recherche du juste *(jus id quod justum est)*, et un droit objectif *(jus in re)*, alors que le droit des modernes est un droit subjectif, qui découle de la loi.

En insistant sur cette rupture, à contre-courant de l'école allemande d'histoire du droit des pandectistes et de l'école historique du droit qui dominaient les esprits de son temps, Michel Villey retrouvait alors l'inspiration de Klimrath, le fondateur de l'école française d'histoire du droit au dix-neuvième siècle, et, au-delà, renouait avec la tradition des romanistes français du seizième siècle, le *mos gallicus* de l'école de Bourges. Au droit moderne caractérisé par l'autonomie de l'Etat, la distinction tranchée entre le droit public et le droit privé, l'affirmation des droits de l'homme, Michel Valley assignait une origine biblique. *« Non seulement,* expliquait-il, *un grand nombre de nos institutions furent autrefois empruntées aux sources bibliques, mais il est probable que notre actuelle idée du droit est l'héritage de la pensée judéo-chrétienne plus que du droit romain. »*

Bien loin d'estimer cette évolution positive, Michel Villey y voyait la cause des impasses où nous a engagés l'individualisme et, avec la perte du droit naturel, un appauvrissement de la définition véritable du droit. Aussi préconisait-il, dans ses deux derniers livres profonds et provoquants, *le Droit et les Droits de l'homme, Question de Saint Thomas sur le pouvoir et la loi*, un retour aux droits de Rome contre les droits de l'homme, une conversion du soliloque au dialogue.

Le style c'était l'homme. Michel Villey a trouvé le chemin des lecteurs par une écriture inimitable, où le sarcasme du savoir s'inclinait toujours devant l'humour de la pensée pour, inlassablement, clarifier et faire comprendre. Un style qui appelait la réflexion des lecteurs dans l'ordre du tutoiement antique, selon la méthode de la dialectique scolastique qu'il avait ressuscitée.

« ...La sentence qui dit le juste, en attribuant à chacun le sien, permet de retrouver une unité que je dirai « réparée », a écrit, à son propos, la philosophe Janine Chanteur. L'unité réparée de l'histoire et de la philosophie pour une définition du droit, peut-être est-ce là que gît la vitalité inentamée d'une œuvre que nous n'avons pas fini de découvrir.

BLANDINE BARRET-KRIEGEL.

(1) *Droit, Nature, Histoire* (IVe Colloque de l'Association française de philosophie du droit), *Michel Villey, philosophe du droit*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1985.

Parmi les principales œuvres de Michel Villet, il faut citer : *Leçons d'histoire de la philosophie du droit*, Dalloz, 2e édit., 1962 ; *Seize Essais de philosophie du droit dont un sur la crise universitaire*, Dalloz, 1969 : *Philosophie du droit*, Précis Dalloz, 1975 ; *la Formation de la pensée juridique moderne*, Paris, Montchrétien, 4e édit, 1975 ; *le Droit et les Droits de l'homme, PUF, 1983 : Question de Saint Thomas sur le pouvoir et la loi*, PUF, 1986.

(*Le Monde* a publié un long entretien avec Michel Villey dans son supplément « Le Monde Dimanche » daté 9-10 décembre 1984.)

Obsèques dans l'intimité pour Jean-Paul Aron

Les obsèques de l'écrivain Jean-Paul Aron, mort du SIDA le samedi 20 août (*le Monde* du 23 août), ont eu lieu mercredi 24 août à Paris, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, et, à la demande de la famille, dans l'intimité. Plus d'une centaine de personnes étaient néanmoins présentes, parmi lesquelles MM. Jack Lang, ministre de la culture, Jacques Attali, André Larquié, conseiller auprès du premier ministre, et différentes personnalités du monde des lettres.

La fermeture exceptionnelle, par la police, du cimetière à tout visiteur anonyme a ému les quelques amis et curieux, pour qui cette attitude semblait en contradiction avec les témoignages laissés par le défunt sur sa maladie.

POLICE

L'abandon du projet d'école de police à Egletons

La Corrèze en appelle à M. Mitterrand

Le comité permanent des chambres économiques de Corrèze en appelle au président de la République après la décision du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, d'abandonner le projet d'école de police à Egletons (Corrèze).

Ce texte signé par les présidents des chambres de commerce et d'industrie de Brive et de Tulle-Ussel, la chambre d'agriculture, la chambre des métiers et l'Union des syndicats d'initiative du département, *affirme que l'argument invoqué* par le ministre – selon lequel le caractère rural d'Egletons se prête mal à la formation de personnels appelés à opérer en milieu urbain – *« ne résiste pas à l'examen »*.

« Les stages prévus à Egletons ne visaient que des appelés du contingent devant se préparer à des tâches administratives pour le reste de leur service militaire (...). Les exemples sont nombreux et même de plus en plus fréquents d'écoles de tous niveaux implantées dans des villes petites ou moyennes et formant des personnes destinées à intervenir en milieu urbain. C'est même un bon moyen d'éviter les surcoûts des grandes agglomérations tout en faisant bénéficier les stagiaires d'une certaine qualité de vie », souligne le comité.

D'autre part, le secrétaire RPR de la 3e circonscription de la Corrèze – fief électoral de M. Jacques Chirac – M. Henri Feix, a indiqué, mercredi 24 août, qu'il assumait l'entière responsabilité de la manifestation du dimanche 21 août sur la RN 89 (*le Monde* du 23 août). Certains propos tenus au cours de cette manifestation avaient été attribués, par erreur, à M. André Crouzette, conseiller général.

SPORTS

FOOTBALL : France-Tchécoslovaquie (1-1)

Des tâcherons sans inspiration

En match de préparation pour les éliminatoires de la Coupe du monde de football de 1990, l'équipe de France et la Tchécoslovaquie ont fait match nul, mercredi 24 août à Paris, sur le score de 1 à 1.

Et dire que c'était un match pour se rassurer ! Henri Michel avait choisi à dessein les Tchécoslovaques, réputés rugueux et retors, pour préparer ses joueurs aux dures réalités du football norvégien qu'ils devront affronter dans un mois, pour la première rencontre des éliminatoires du « Mondiale » italien. Afin de restaurer la confiance au sein de l'équipe, le sélectionneur comptait sur une victoire. Il avait même rêvé d'un spectacle séduisant pour *« attirer autour de cette équipe un public chaleureux »*. Moins optimistes, les responsables des chaînes de télévision avaient boudé l'affiche. Belle intuition, hélas ! Loin d'être rassurée, la France entière aurait eu la chair de poule devant son petit écran en découvrant le jeu misérable des Bleus pendant toute la première mi-*temps*.

Gérald Passi, hors de forme, et Bernard Pardo, à contre-emploi sur le flanc gauche, ont complètement failli dans leur travail de création. Franck Sauzée, le crâne fendu dans un tête-à-tête avec un adversaire, n'a retrouvé ses esprits qu'en seconde période. En l'absence de chef d'orchestre au milieu du terrain, l'attaque française a joué en sourdine. Les faits sont là : aucune occasion en quarante-cinq minutes, alors que les Tchèques, fort habiles à mener des contre-attaques, ont inquiété Joël Bats à trois reprises. Stanislav Griga (15e minute), Ivan Hasek (25e *minute*), *tous* deux de la tête, puis Vaclav Nemecek (31e minute) sur corner, s'étaient joués d'une défense un peu pataude.

Au vu de cette consternante entrée en matière, le maigre public du Parc des Princes ne pouvait que se réjouir du début de la deuxième mi-temps. Stéphane Paille marquait très vite de la tête sur un centre du libéro Sylvain Kastendeuch en position d'ailier droit (48e minute). Mais la flambée s'éteignit peu à peu sous l'averse, et les Tchèques purent revenir en fin de rencontre grâce à une reprise de la tête du remplaçant Danek sur un centre de Lubomir Vlk (82e minute). Ce match nul n'est guère encourageant face à une équipe elle-même en pleine reconstruction et dont deux des meilleurs éléments viennent de passer à l'Ouest. Pourtant, le sélectionneur national se forçait à un optimisme que sa mine contrite démentait formellement. *« Nous restons sur une série de résultats qui ne sont pas négatifs »*, disait-il, en rappelant que l'équipe de France était invaincue depuis le début de l'année.

Le départ des anciens

Seulement, des résultats nuls contre Israël ou l'Irlande du Nord et des victoires étriquées sur la Suisse ou sur un Maroc privé de ses professionnels sont à la portée de nombreuses équipes européennes. La Norvège, futur adversaire des Bleus, ne vient-elle pas de résister vaillamment au Brésil ? Le plus inquiétant est de constater que les tâtonnements de ces deux dernières années ne sont pas terminés à quelques semaines des échéances importantes.

Henri Michel reconnaît que, depuis un an, en dépit de tous les essais effectués, il n'a *« pas énormément avancé »*. Au cours des neuf derniers matches, il a utilisé trente-trois joueurs, et, mercredi soir, il était encore obligé d'expliquer le mauvais début de la rencontre par *« l'incorporation de plusieurs joueurs nouveaux »*.

On le devine à travers ses propos : il regrette le laxisme qui a permis, fin 1986 et début 1987, aux anciens de tirer leur révérence un peu cavalièrement : *« Je voulais que certains restent afin que les jeunes puissent s'aguerrir à leur contact »*. Aujourd'hui, il ne peut que parier sur *« un groupe porteur d'espoirs »*. Il est vrai que la moyenne d'âge de l'équipe – moins de vingt-cinq ans – autorise toutes les espérances. Mais à la veille d'une saison capitale, il ne peut faire valoir que des qualités de *« fraîcheur, enthousiasme et combativité »*. La virtuosité individuelle et collective, le panache et l'efficacité sont remis à plus tard car, répète Henri Michel, *« les équipes brillantes ne se sont pas faites en un jour »*.

Le débat lancé de façon tonitruante par Eric Cantona sur la capacité d'Henri Michel à gérer la sélection nationale ne manquera pas de rebondir en fonction des résultats enregistrés sur la route du « Mondial ». Mais peut-on faire mieux avec cette génération de footballeurs élevés dans l'ombre de Platini et restés bien tendres sur le plan international ? Que faut-il espérer de ces joueurs passés au même moule des centres de formation ? Dans ces écoles professionnelles intégrées aux clubs-usines, on forme aujourd'hui des ouvriers du ballon rond titulaires d'un « CAP des métiers du football ». L'idée de départ était séduisante, mais, à voir la besogne dénuée de toute inspiration que des tâcherons en maillots bleus, pleins de bonne volonté et de savoir-faire, ont accomplie sur la pelouse du Parc, on en viendrait à regretter le temps des autodidactes.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

● **CYCLISME** : *championnat du monde*. – Le Polonais Lech Piasecki (poursuite) et l'Australien Stephen Pate (sprint) ont remporté le titre mondial professionnel dans leur spécialité, le mercredi 24 août à *Gand*.

● **VOILE** : **Québec-Saint-Malo**. – *Jet-Services*, le grand catamaran (22,80 mètres) de Serge Madec, est passé largement détaché à la bouée de Saint-Pierre-et-Miquelon, le mercredi 24 juin. Le retard de ses poursuivants était alors estimé à une journée.

JEUX OLYMPIQUES

Le président du CIO renonce à inviter Sebastian Coe

M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, a finalement renoncé, le mercredi 24 août, à inviter l'athlète britannique Sebastian Coe à participer aux Jeux de Séoul. Le double champion olympique du 1 500 mètres avait échoué dans les épreuves britanniques de sélection (*le Monde* du 10 août), mais le président du CIO avait, dans un premier temps, demandé à la Fédération britannique d'athlétisme de reconsidérer sa sélection.

Après le rejet de cette requête, il avait proposé d'inviter personnellement l'athlète britannique, si les fédérations internationales ne s'opposaient pas à cette initiative imprévue dans la Charte olympique. M. Samaranch a préféré renoncer à la suite des avis défavorables émis par plusieurs athlètes commes les Britanniques Steve Cram et Allan Wells ou le Marocain Saïd Aouita. Sebastian Coe pourra toutefois assister aux JO dans les tribunes comme *« hôte d'honneur »* de M. Samaranch.

Le Monde
DES LIVRES

La Révolution française est terminée

En France, « la culture révolutionnaire est en train de mourir », dit François Furet. Il s'en explique dans un livre et dans le dictionnaire critique qu'il a dirigé. Tous deux paraîtront en octobre.

FRANÇOIS FURET possède l'art de jouer avec le temps – ce qui, après tout, est bien naturel pour un historien. En bon stratège, il a laissé les éditeurs lancer leur infanterie par vagues innombrables, au cours de l'année écoulée, sur le champ de bataille de la Révolution française. Aguerris ou tendres, agiles ou les jambes lourdes, soigneusement armés ou pourvus d'une méchante pétoire, les biffins, officiers supérieurs et secondes classes mêlés, ont occupé le terrain à coups de biographies et de monographies, d'études régionalistes et de petits guides pratiques, de pamphlets et de réhabilitations, d'images d'Epinal et de photographies en gros plan. Jolies empoignades d'où émergeaient quelques travaux de belle tenue et quelques recherches neuves, mais rien qui permette de célébrer, un an avant l'heure, le bicentenaire de la prise de la Bastille.

Ce n'est qu'en octobre que Furet fera donner ses canons et ouvrira le véritable bal. Deux canons de taille monumentale : chez Hachette, le quatrième volume de l'*Histoire de France* – inauguré il y a un an par Georges Duby et Emmanuel Le Roy Ladurie, – intitulé *la Révolution de Turgot à Jules Ferry, 1770-1880*, et, chez Flammarion, un *Dictionnaire critique de la Révolution française*, qu'il dirige en compagnie de Mona Ozouf et auquel participent les membres les plus éminents de ce qu'il faut bien appeler la « galaxie Furet » : Denis Richet, Joseph Goy, Marcel Gauchet, Pierre Nora, Philippe Raynaud, Jacques Revel, Ran Halévy, Patrick Gueniffey, Pierre Rosanvallon, Luc Ferry. Ainsi que quelques historiens étrangers de renom : Keith Baker, David Bien, Alan Forrest, Bronislaw Baczo, Massimo Boffa, etc.

Le canon Hachette est fort de 528 pages, celui de Flammarion de plus de 900. Il s'agit d'armes de métal et de portée différents. Furet-Hachette est un essai personnel, la vision d'un historien qu'oriente une idée majeure : la Révolution française a duré un siècle. Une manière de reprendre le court terme qu'a été l'événement-révolution, une dizaine d'années d'effervescence aux mille actes divers, pour l'intégrer dans la moyenne durée : la fondation de la démocratie française et du socle de l'héritage politique sur lequel nous vivons aujourd'hui.


CAGNAT

Dans l'orbite de Tocqueville

Furet-Flammarion est un dictionnaire conçu à la manière d'une encyclopédie : *« Nous n'avons pas*, dit François Furet, *voulu faire un « Tout savoir sur la Révolution », mais proposer des articles assez longs – d'une dizaine à une vingtaine de pages – qui offrent cent entrées organisées selon cinq grands chapitres : les événements, les acteurs, les créations et les institutions, les concepts, les interprètes. J'ai écrit moi-même la moitié environ de ces articles, les autres l'ont été par des historiens français et étrangers dont les approches et l'esprit des travaux se sont révélés assez homogènes. D'autre part, l'étude critique de l'historiographie dont nous faisons suivre chaque article nous permet de faire le point sur l'état actuel des travaux pour chaque sujet abordé. »*

Mais quand Furet parle de *« faire le point »*, il faut entendre aussi *« mise au point »*, au sens critique, sinon polémique, du terme. Mise au point intellectuelle : Furet, directeur de l'Institut Raymond-Aron, coprésident de la Fondation Saint-Simon, ne cache pas que sa famille de pensée se situe davantage dans l'orbite de Tocqueville que dans celle de Marx. *« Je ne désire pas m'opposer aux historiens qui ont privilégié l'approche économique de la Révolution,* dit-il, tranquillement conciliant ; *simplement, mes goûts, mes intérêts, me portent davantage vers l'histoire politique. Or, pendant longtemps, cette histoire a été considérée comme secondaire. Le politique n'était qu'une « superstructure », l'« effet » d'un phénomène historiquement nécessaire : l'avènement, au bout d'une longue ascension, de la bourgeoisie. Or, si la Révolution est l'événement le plus universel de notre histoire, c'est qu'elle est fondatrice non de nouveaux rapports économiques, mais de nouveaux principes politiques et de nouveaux modes de gouvernement.*

» A côté de l'histoire sociale et économique, il doit y avoir la place pour d'autres approches. Il faut, par exemple, déparisianiser la Révolution. Celle-ci s'est développée en province selon des régimes et par des manifestations très différents que mettent en valeur des travaux nouveaux. Il convient également de rendre leur place à l'histoire des idées politiques et à l'histoire culturelle. Or, là où la multiplicité des approches devrait être admise sans difficulté, on constate encore une grande intolérance. »

Car derrière la confrontation intellectuelle se manifeste encore la confrontation idéologique et politique. *« Il faut en finir avec le théâtre, Chaunu contre Gallo, Charlotte Corday contre Marat. La gauche marxiste et la droite contre-révolutionnaire sont d'accord sur un point : considérer la Révolution comme un bloc qu'il s'agit de magnifier ou de couvrir d'opprobre. Il est temps, après deux siècles de guerre civile idéologique, d'affirmer que la Révolution française est terminée et de la considérer enfin comme un objet de science ».*

Volonté d'apaisement

Intellectuel libéral, savant qu'effleure de son aile l'ange de l'objectivité scientifique, François Furet propose sinon une paix des braves, du moins un armistice des intolérances. Cela ne l'empêche pas de se réjouir du fait que, *« le PC n'étant plus ce qu'il était, dans la société comme dans l'Université, les meilleurs étudiants en histoire se sont orientés vers des domaines de recherche, notamment d'histoire politique et d'histoire des idées, qu'ils n'auraient pas abordés auparavant »*. Ni de dire de certains de ses vieux adversaires marxistes : *« Ils passent leur vie à me donner raison, mais ils n'osent pas le dire. »*

Mais ces velléités batailleuses s'effacent rapidement derrière une sereine volonté d'apaisement. En ces temps d'ouverture, Furet peut même se payer le luxe d'une certaine nostalgie de ces empoignades qui, après tout, témoignent de la richesse et de la vigueur de notre civilisation politique. Si l'examen sans fièvre de la réalité et de l'héritage révolutionnaire peut avoir lieu désormais, c'est que *« la culture révolutionnaire est en train de mourir. La démocratie française est en train de ressembler aux autres démocraties du monde occidental. L'exceptionnalisme politique français, marqué par un violent antagonisme droite-gauche et par le poids idéologique et politique du PC, est en voie de liquidation ».*

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 11.)

Lire aussi en page 12 la chronique de Jean-Pierre Rioux « 1789, la légende et la vérité ».

La courtisane de Françoise Chandernagor

Splendeurs et misères d'une jeune femme des années 60 et 70. Un grand roman sur les mœurs de notre époque.

NOTRE époque est aussi prompte dans la louange abusive qu'empressée d'oublier ce qu'elle vient à peine de célébrer. Les astrophysiciens parlent de *« la fatigue de la lumière »*, mais il est une autre fatigue que nos contemporains connaissent davantage : c'est l'usure des superlatifs. Certains mots souffrent de surmenage. Comme les soldats de l'Empire, ils ont trop servi. Il faudrait leur prescrire un arrêt de travail, et l'on hésite à les employer encore. Pourtant, voici un grand roman qui mérite d'échapper à la précarité des enthousiasmes et d'accomplir une carrière durable dans les esprits. Les jurés du Goncourt devraient vite s'en aviser. Ce n'est pas une chose si fréquente dans une époque assez démunie, malgré l'apparence qu'elle voudrait se donner.

Un soir au Palais-Royal

Françoise Chandernagor a fait ses débuts littéraires en 1981, avec *l'Allée du roi*. Elle avait eu l'audace d'écrire les Mémoires imaginaires de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon. Cette audace fut légitimée par la réussite de l'entreprise. *L'Allée du roi* était une somptueuse méditation sur la mort, la religion, le pouvoir et les vanités. *« Seigneur,* disait la marquise de Maintenon, *soutenez cette vieille femme qui n'a plus de personnage à faire et partira sans public »* (1).

Cette saison, Françoise Chandernagor revient avec un très ample roman, *la Sans Pareille*, qui se présente comme le premier volume d'une trilogie intitulée *Leçons de ténèbres*. C'est d'abord le séduisant portrait d'une jeune femme à laquelle on trouve des ressemblances avec Lamiel, et qui suscite l'engouement du lecteur dès qu'elle apparaît ; c'est aussi un tableau des mœurs diverses de notre société, une réflexion sur le sort malheureux des civilisations qui se délabrent, une causerie sur l'art romanesque, et, cela va de soi, un témoignage sur le monde politique des années 60 et 70.

En effet, l'auteur a eu l'occasion de fréquenter les allées du pouvoir, de sorte que beaucoup de gens croiront peut-être se reconnaître dans sa galerie de personnages. Epouse et fille d'énarque,


LUC PERENOM

Françoise Chandernagor : un tableau de nos mœurs

Françoise Chandernagor est passée elle-même par l'ENA, et les comportements de la classe dirigeante lui sont familiers, d'autant plus que son père a fait partie du gouvernement de Pierre Mauroy en 1981. Maître des requêtes au Conseil d'Etat, elle s'est mise en congé pour écrire et mener son enquête.

Car le livre de Françoise Chandernagor prend la forme d'une recherche. La romancière désire en savoir davantage sur une jeune femme qu'elle a rencontrée un soir, dans un salon du Palais-Royal. En vérité, c'est le reflet de l'inconnue qu'elle a croisé dans un miroir, et cette image l'a troublée par son extrême mélancolie. Ensuite, Françoise, la narratrice, a découvert qu'il s'agissait de Christine Valbray, une égérie de la vie politique dont les ennemis vantaient les charmes plus volontiers que les mérites, les premiers servant à rabaisser les seconds lorsqu'il fallait expliquer les succès que cette dame remportait. Christine avait sans doute les façons d'une courtisane, mais son mystère recouvrait tous les visages qu'elle se prêtait. Elle allait être l'héroïne d'une *« affaire »* qui la conduirait en prison. Françoise lui rendrait visite et se lierait avec elle, obtenant de la jeune femme qu'elle évoque, avant de disparaître, *« les splendeurs et les misères »* d'une existence déconcertante.

C'est pourquoi deux récits s'entremêlent dans ce livre : la relation de l'enquête que poursuit Françoise alterne avec la confession de Christine. La romancière est fascinée par les traits et les manières de son personnage. Il semble qu'elle ait à la fois rencontré son double et le contraire d'elle-même dans le miroir du Palais-Royal. Aussi, le style de Christine s'oppose à celui de Françoise autant qu'il le prolonge. Le second épouse les mouvements de l'inquiétude, alors que le premier, souvent laconique, ne s'embarrasse d'aucune précaution. Pour dépeindre les sentiments qu'elle éprouvait en découvrant Rome, Christine dira : *« Rome me plut ; mais je n'avais rien vu du monde et crus sage d'économiser mon enthousiasme. »*

L'auteur envie *« l'irrespect »* de son héroïne, *« cette fraîcheur dans la trahison »* et *« cette désinvolture dans la dérision »*. Car Mme Valbray n'a cessé de trahir. Enfant bâtarde, qui fut élevée par son grand-père, un ouvrier à la retraite, elle n'a connu que tardivement son père, ambassadeur à Rome, quand il s'est souvenu qu'elle existait. Dès lors, partagée entre le palais Farnèse et la banlieue parisienne, entre les quartiers populaires et les antichambres du pouvoir, elle a trompé tout le monde, comme sa double appartenance le lui conseillait.

Retraçant son histoire (son *« ascension sociale »*, ses amours sans illusion et ses désarrois), Christine fait une satire très féroce de tous les milieux qu'elle a eu le loisir d'observer. Aucun déguisement ne résiste. Personne n'est épargné. Que soient évoqués les salons littéraires ou les dîners politiques, c'est un monde de faussaires qui nous est décrit. L'imposture domine dans cette société, elle aussi bâtarde, qui a perdu son identité avec sa mémoire, et qui ne sait plus se nommer. Si *« un homme peut s'offrir autant d'images qu'il a de miroirs, et autant d'âmes qu'il a d'images »*, rien ni aujourd'hui ni demain ne sera vrai.

Jusqu'au bout du mensonge

Mais les faussaires se montrent médiocres. Voulant croire à la comédie qu'ils jouent, ils se raccrochent à la dernière apparence que leur impose la mode et que leur commande l'ambition. Pour se venger ou pour obéir à son désespoir, Christine est allée jusqu'au bout du mensonge. C'était sa manière d'aller jusqu'au bout de la sincérité. *« Une larme est toujours sincère,* écrit Françoise Chandernagor. *Quelles qu'aient été ses raisons du moment, la tristesse de Christine n'était pas feinte. Là résidait son génie : elle construisait des personnages imaginaires autour d'un sentiment vrai. »* Christine ou les paradoxes de la duplicité... Cette jeune femme désemparée, sous ses dehors voyous, s'attirera sans doute la sollicitude et la complicité de beaucoup de lecteurs.

FRANÇOIS BOTT.

★ **LA SANS PAREILLE, de Françoise Chandernagor. Editions de Fallois, 690 p., 140 F.**

(1) Julliard, 1981 ; Presses Pocket, 1984.

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● LOUIS CALLEBAT : *Pierre de Courbertin.* — La vie d'un *« éclaireur »* qui remit les Jeux olympiques au goût du jour. A la sortie d'une guerre qui laissait la France défaite, les Jeux étaient le moyen privilégié d'établir des liens de compréhension et de coopération entre les peuples et de combattre les excès du nationalisme. (Feyard, 270 p., 110 F.)

HISTOIRE

● FRÉDÉRIC II : *les Matinées du roi de Prusse.* — Religion, justice, politique... Frédéric le Grand expose sur le ton de la confidence ses vues machiavéliques sur le gouvernement du royaume de Prusse. Ce manuel cynique et prudent à l'usage du despotisme éclairé fut aussi attribué à Voltaire. (Librairie L'Impensé radical, 75 p., 60 F.)

● MICHÈLE COINTET : *Histoire culturelle de la France, 1918-1959.* — L'ouvrage embrasse la vie culturelle, politique et religieuse de la France, depuis la rupture marquée par la première guerre mondiale jusqu'à la naissance de la V[e] République. (SEDES, coll. « *Regards sur l'histoire* », *291* p., *110 F.)*

● ALFRED WAHL : *Cultures et mentalités en Allemagne, 1918-1960.* — Cet essai se propose de tracer une « histoire culturelle » de l'Allemagne. Il privilégie à cette fin l'analyse des communautés religieuses et des courants idéologiques (SEDES, coll. « Regards sur l'histoire », 260 p., 99 F.)

RELIGIONS

● JEAN-PIERRE LAURANT : *Symbolisme et Ecritures, le cardinal Pitra et la « Clef » de Méliton de Sardes.* — Cette traduction de la « Cléf », manuscrits latins du deuxième siècle attribués au Père Méliton de Sardes, a été établie d'après sa reconstitution au dix-neuvième siècle par le cardinal Jean-Baptiste Pitra. Référence dans la symbolique chrétienne, elle est précédée d'une introduction critique du traducteur. Préface d'Emile Poulet. (Le Cerf, 368 p., *195 F.)*

SOCIÉTÉ

● PIERRE RAPHAËL : *Dans l'enfer de Rickers Island.* — Ce livre, écrit en collaboration avec Henri Tincq, rapporte l'expérience d'un aumônier de prison dans Rickers Island, le plus grand pénitencier américain. Il témoigne à la fois de l'itinéraire d'un missionnaire et de la situation carcérale aux Etats-Unis. (Le Centurion, 141 p., 79 F.)

● PHILIPPE SIMONNOT : *Homo sportivus.* — Une enquête économique sur les interférences entre le sport et l'argent se transforme en un essai théologique sur la nouvelle religion : homo economicus est détrôné par homo sportivus. (Gallimard, 204 p., 82 F.)

THÉATRE

● *GEORGE SAND : Gabriel. — Alors qu'il a été élevé comme* un garçon, Gabriel apprend à dix-sept ans qu'il est une jeune fille. Cette pièce de théâtre, que George Sand n'a jamais pu mettre en scène, est l'occasion d'un plaidoyer pour une éducation masculine qui libère la femme, sans qu'elle renonce à la féminité. (Ed. Des Femmes, 240 p., 85 F.)

HISTOIRE

L'homme qui n'a pas tué Salan

Lorsque Philippe Castille, du haut d'une terrasse algéroise, eut tiré un obus de bazooka dans le bureau du général Salan, en décembre 1956, policiers civils et militaires se précipitèrent sur les communistes locaux et les partisans européens de l'indépendance algérienne. A leur vif *ennui, l'enquête aboutit à un groupe* d'ultras dirigé par un médecin quelque peu illuminé, le docteur Kovacs. Castille et ses amis, manipulés par de mystérieux émissaires, voulaient que le « bradeur » Salan fût remplacé par le général Cogny au commandement en chef. Castille *et* Salan, à *Madrid,* tomberont dans les bras l'un de l'autre, aux beaux jours de l'OAS.

Le récit de l'homme au bazooka, recueilli par Bob Maloubier, comme lui ancien du SDECE, éclaire crûment les intrigues de l'époque, la *naïveté des exécutants et les* manœuvres qui les amenèrent à garder un relatif silence devant le tribunal. Un chapitre intitulé « Le Pen me met au parfum » non signé, mais rédigé à la première personne, présente le témoignage du commandant Paul Aussaresse, officier des services spéciaux désigné à maintes reprises depuis 1957 comme un spécialiste des interrogatoires « musclés ».

Il se décrit comme *« chargé, a-t-on dit, des basses besognes de la guerre subversive dont les réguliers consentaient volontiers à cueillir les fruits [...] sans y souiller leurs gants beurre frais ».* Le futur président du Front national est alors au PC du 1[er] régiment étranger de parachutistes *« à la villa Sésine ».*

Un document parfois sujet à caution, mais d'une rude franchise sur une époque de sang et de délire.

JEAN PLANCHAIS.

★ **BAZOOKA.** ***La confession de Philippe Castille,*** **de Bob Maloubier, Filipacchi, 305 p., 95 F.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Dickens s'amuse

Les Chroniques de Mudfog ont subi un sort singulier. Publiées en magazine, entre 1837 et 1839, elles attendirent un siècle et demi pour connaître à nouveau les faveurs de l'édition. C'est seulement en 1986 qu'elles parurent à nouveau en Grande-Bretagne, où elles furent alors soupçonnées de n'être guère qu'un faux réussi. En France, les *Chroniques* restaient jusqu'à présent inédites.

Il semble que cet oubli soit dû en grande partie à Dickens : il n'éprouvait pas une grande tendresse pour ces pochades et paraissait les considérer comme des esquisses de jeune homme. Assurément, les *Chroniques* n'ont pas l'ampleur des *Grandes Espérances,* ni même l'allégresse des *Cahiers du Pickwick Club.* Elles sont hâtives, mal bâties, un tantinet bâclées, mais c'est précisément leur précipitation qui leur donne un charme bizarre, que reconnaissent tous les amoureux de Dickens. Elles sont envahies, en effet, par un délire à froid imperturbable, qui ne s'encombre d'aucune justification. Les romans de Dickens sont toujours fantasques mais les secousses du burlesque ou les visions de cauchemar font partie d'un ensemble *extraordinairement* composite, où vont se succéder les scènes sentimentales, le temps du suspense, les descriptions oniriques, l'effervescence comique... Ici l'écrivain se laisse aller à la seule fantaisie, au seul bonheur de la logique absurde. C'est parfois laborieux, c'est souvent saisissant.

Dickens s'amuse comme un fou, avec une virulence que ne vient atténuer aucune considération moralisatrice. Il fait jouer les grands rêves de progrès de son temps comme des mécaniques déglinguées, *et ses Chroniques en prennent* une démesure quasi surréaliste. Il apparaît, ici, comme un cousin de Swift, le grand fabricant d'utopies atroces.

EVELYNE PIEILLER

★ **LES CHRONIQUES DE MUDFOG, de Charles Dickens, trad. de l'anglais par Paul Couturidu, préface de Pierre Gripari, Ed. du Rocher, J.-P. Bertrand, 153 p., 72 F.**



CAGNAT.

RELIGIONS

La nouvelle laïcité selon Emile Poulat

Au moment où il est question d'une « nouvelle laïcité », voire de réévaluer les rapports entre l'Eglise et l'Etat, il est indispensable de lire ce nouvel ouvrage d'Emile Poulat, inépuisable mine d'informations et de réflexions, entre sociologie et *histoire, sur ce thème pourtant* rebattu.

Il est hors de doute que l'histoire de France, sur un siècle et plus, s'explique en partie par un conflit frontal entre deux cultures, la catholique et la laïque, et que ce conflit autour du *« principe de la modernité »,* porte sur les rapports entre la liberté et la laïcité.

Emile Poulat se méfie des systèmes, voire des concepts. Il s'intéresse aux hommes ou aux acteurs sociaux, à leurs stratégies, leurs idées, leurs passions. Il a d'ailleurs l'art de faire parler des archives oubliées, de ressusciter tel bon mot ou telle formule qui a fait mouche en son temps. Au fond, s'il complexifie les problèmes, il s'efforce aussi d'en montrer, sous les apparentes ruptures, les continuités et les invariants jusqu'à nos jours, surtout en ce qui concerne le modèle catholique, dont il sait apparemment tout.

Côté « liberté », on appréciera particulièrement ses analyses historiques très fines du rapport entre Eglise et droits de l'homme : il relativise *l'idée répandue selon laquelle* c'est l'Eglise qui aurait évolué « vers » la défense des droits et des libertés ; car tout le monde a beaucoup changé, y compris l'Etat laïc.

Côté « laïcité », il montre fort bien, dans le cadre historique et sociologique toujours, que la pierre d'achoppement pour l'Eglise était *(et demeure) la liberté de* conscience. Mais dans le même temps, la laïcité aussi est passée d'un « principe » à une « culture », à une laïcisation systématique et peut-être indue. On notera un chapitre particulièrement précieux, pour ses réflexions comparatives et ses informations difficiles à trouver : *« Dieu dans les constitutions des Etats contemporains ».*

Enfin, et sans prétendre épuiser le contenu d'un ouvrage foisonnant, il vaut la peine de lire les études consacrées aux sciences religieuses *en France et aux rapports de l'Eglise* catholique avec ces sciences : après un refus intransigeant au temps du « modernisme », l'Eglise les a acceptées aujourd'hui, avec un « oui », assorti d'un « mais ». Ce « mais » s'explique, mais il explique aussi les *« insuffisances de la haute culture catholique ».*

Au total, sortant de ce livre, on se dit que si les rapports de l'Eglise et de l'Etat laïc doivent être réévalués, les négociateurs ont du pain sur la planche s'ils veulent remonter le poids d'une aussi lourde hérédité historique.

A noter enfin, du même auteur et chez le même éditeur, *Poussière de raison,* recueil de *« courtes pièces »* où le sociologue se fait chroniqueur du quotidien laïc et religieux. Il comporte notamment de suggestifs *portraits de contemporains.*

JEAN-LOUIS SCHLÉGEL.

★ **LIBERTÉ, LAICITÉ. LA GUERRE DES DEUX FRANCE ET LE PRINCIPE DE LA MODERNITÉ, d'Emile Poulat, Cerf/Cujas, 439 p., 135 F.**

Le centième « Quadrige »

La collection « Quadrige » aux Presses universitaires de France fête la parution de son centième ouvrage *Naissance de la clinique,* de Michel Foucault. Créée en 1981 afin de rééditer en format de poche les grands *titres des sciences humaines,* « Quadrige », face aux collections « Tel » chez Gallimard ou « *Points* » au Seuil, devait attirer l'attention. Drapées de pourpre, ses couvertures ont su séduire une clientèle d'étudiants et remettre à l'honneur des *ouvrages de fond.*

Avec plus d'un million d'exemplaires vendus en six ans, cette collection est maintenant en troisième position aux PUF. Elle a permis de redécouvrir certains classiques (*le Suicide* de Durkheim s'est vendu six fois plus à dater de sa réédition) et d'abaisser sensiblement leur prix de vente. Forte de son succès, elle fait maintenant voisiner avec Bachelard ou Sartre des auteurs moins connus comme Jacques Attali ou Clément Rosset.

ROMAN

A bout de souffle

Gilbert Grellet et Hervé Guibaud sont des journalistes aventureux qui ont passé la moitié de leur vie à bourlinguer. Se rencontrant dans les bureaux de l'AFP à Washington, entre 1983 et 1987, ils ont écrit ensemble *le Souffle austral,* un *roman* d'action qui transporte ses lecteurs sur les cinq continents.

Un journaliste américain, travaillant paisiblement à Paris pour un mensuel, est subitement plongé dans une affaire macabre et pleine *de rebondissements. Tout commence* avec le massacre discret d'une tribu en Namibie et se termine au bord de la troisième guerre mondiale... A l'heure cruciale, le président des Etats-Unis *« se trouvait dans son ranch en Californie »,* tandis que, à bord du Mig 25 Gorki I, *« le lieutenant Pavel Gramov n'y comprenait rien ».*

Dans cette toile d'araignée de complots terroristes, c'est la folle absurdité de la dernière partie du vingtième siècle qui apparaît. Ecrit dans un style concis, très efficace, ce roman français ne souffrira pas de la comparaison avec les meilleurs thrillers américains. Trente-cinq chapitres, tous surprenants...

KIM STURGES.

★ **LE SOUFFLE AUSTRAL, de Gilbert Grellet et Hervé Guilbaud, Flammarion, 265 p., 79 F.**

● EN BREF

● ***Le Prix Albert-Camus,*** **récemment créé sous les auspices des Rencontres méditerranéennes et de la Fondation Laurent-Vibert de Lourmarin, et dont le jury est présidé par Emmanuel Robles, vient d'être remis à BERTRAND VISAGE, pour son roman *Angelica* (Seuil). *Le prix récompense une* œuvre « s'inscrivant dans l'humanisme de Camus ».**

● **La manifestation littéraire de la ville de Nancy, « LE LIVRE SUR LA PLACE », se déroulera place Stanislas, du 22 au 25 septembre, et placera sa dixième édition sous le thème de la Révolution française. Trois prix seront décernés à cette occasion : la bourse Goncourt de la biographie, remise par les membres de l'académie ; le prix des Feuilles d'or, remis par la ville de Nancy pour récompenser des ouvrages à caractère historique ; et le prix Radio-France-Nancy de la communication.**

● **Le MUSÉE VICTOR-HUGO de Villequier (Seine-Maritime) présente jusqu'au 30 septembre, outre les dernières acquisitions du musée, une exposition intitulé : « Victor Hugo, grandes œuvres, grandes causes ».**

● **ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans « le Monde des livres » du 19 août, le livre de Thornton Wilder, *Mr. North,* n'est pas publié chez Albin Michel, mais aux Presses de la Renaissance (traduit par Eric Chédaille, 330 p., 120 F.).**

● HISTOIRE

Majeur Thompson

La formation de la classe ouvrière anglaise, *œuvre magistrale de l'historien E. P. Thompson, est enfin disponible en français.*

LE livre d'E.P. Thompson est depuis longtemps déjà la référence obligée de tous les spécialistes d'histoire ouvrière, même si c'est peut-être plus par ouï-dire que par contact direct. Quant à sa traduction, elle était depuis une dizaine d'années l'un des serpents de mer de l'édition française. Le voici donc enfin tel quel, cet ouvrage un peu mythique, et il convient de s'en réjouir sans partage. Même si c'est avec un quart de siècle de retard – il date de 1963 et a été réédité, en livre de poche notamment, en 1968 et en 1980, – quand se sont refroidies depuis longtemps les vigoureuses controverses qu'il avait suscitées chez les historiens britanniques. Et lorsque, surtout, s'est déplacée l'interrogation politique dans laquelle il s'inscrivait : celle d'un retour, pour une fraction de l'extrême gauche intellectuelle, aux dimensions libertaires d'un marxisme en proie alors à la glaciation althussérienne, contre laquelle E.P. Thompson n'a jamais cessé de ferrailler avec une ardente ironie.

La présentation de Miguel Abensour rappelle avec force ce contexte intellectuel, et aussi la part de pause réflexive qu'a eue *The Making of the English Working Class* dans l'espace d'une vie d'abord militante et dont le parcours est loin d'être achevé dans le mouvement antinucléaire d'outre-Manche.

Une catastrophe pour le peuple

Le décalage chronologique de l'édition française rend peut-être moins aiguë la nouveauté du regard ; mais il permet aussi de mesurer le chemin parcouru : si l'on ne s'étonne plus, c'est parce que les analyses proposées par E.P. Thompson sont devenues des évidences, et l'on aurait plutôt tendance à se demander comment il a pu en être autrement tant la démarche est simple : c'est le refus d'enfermer l'histoire dans un économisme simpliste qui, pour la vulgate marxiste, faisait sortir la classe ouvrière tout armée de la révolution industrielle, et qui, pour ses partenaires libéraux, les amenait à en nier jusqu'à l'existence.

Pour Thompson, la « classe » n'est ni une « catégorie » ni une « structure », et l'on s'épuise en vain à vouloir la traquer à travers des taxinomies socio-économiques. Elle est une expérience partagée par des hommes qu'un système de production met à la même place et qui, pour parler avec lui, « *perçoivent et articulent leurs intérêts en commun et par opposition à d'autres hommes dont les intérêts sont différents des leurs...* » ; quant à la « conscience de classe », elle n'est que « *la manière dont ces expériences se traduisent en termes culturels et s'incarnent dans des traditions, des systèmes de valeurs, des idées et des formes institutionnelles* », qui, bien sûr, ne sauraient être ni prédéterminées ni uniformes.

A partir de là s'opère une totale révision de cette inflexion fondamentale que constituent, pour la société anglaise, les années 1780-1830.

C'est d'abord poser, d'une autre manière, la question rebattue des effets sociaux de la révolution industrielle : une catastrophe, bel et bien, pour le petit peuple, si l'on veut ne pas simplement les apprécier, à travers de fallacieuses approches statistiques, en termes de niveau de vie, mais aussi à l'aune des « modes de vie », infiniment plus complexes. Ensuite en inscrivant les mutations économiques dans un contexte politique qui est celui d'une véritable « contre-révolution » » : la peur du jacobinisme accentue la répression – même à l'encontre d'une tradition libérale nationale. La classe ouvrière anglaise naît à l'ombre des potences, dans une ambiance de violences, occultée par l'historiographie whig, qui mêle apôtres et démagogues, martyrs et agents provocateurs ; à l'inverse de ce qui se passe ailleurs, le mouvement ouvrier n'est pas une simple branche du radicalisme des classes moyennes : c'est celui-ci au contraire qui ne cesse de renaître d'une agitation populaire qui ne sépare pas la revendication sociale de la conscience politique. Mais qui – et c'est le troisième point – est largement contrainte à la clandestinité : dès lors, il faut savoir repérer, derrière l'apparent archaïsme de flambées irrationnelles – comme la destruction des machines, – le signe d'une organisation qui, pour être diverse, est forte et précoce.



ROGER VIOLLET

« Le port de Liverpool » par le peintre Victor Tardieu

Un retour à la politique

Avec le recul du temps, certaines réactions au livre de Thompson paraissent s'inscrire dans le cadre des querelles anglo-anglaises : autour du rôle du méthodisme, doctrine à la fois de soumission qui exalte le travail rédempteur et de libération, pour son sens de la collectivité et ses accents messianiques ; sur les liens du jacobinisme avec l'agitation sociale, à l'époque de la Révolution française et après ; sur l'interprétation du luddisme (1), etc.

Ailleurs, on a surtout retenu l'affirmation d'une culture propre aux classes subalternes, qui n'est ni reflet ni dégradation de celle des lettrés : autre, simplement, faite à la fois d'héritages intellectuels (ici la mémoire des « niveleurs » du treizième siècle, la tradition des dissidences religieuses, l'idéal de l'« Anglais né libre ») et d'adaptation aux nouvelles contraintes du monde industriel (en matière d'habitat, de loisirs, d'attitudes devant la vie). C'est dans cette dernière direction que s'est engouffrée toute l'historiographie récente, alors que Thompson lui-même n'avait fait qu'en souligner la place dans sa démonstration, pour ne la développer que dans la seconde édition.

Et c'est peut-être là qu'est l'équivoque : les lectures exclusivement culturalistes de l'œuvre de Thompson ont fini par faire oublier que le cœur de sa démonstration est d'abord politique. Etrange perversion qui amène à développer – et avec quelle fécondité ! – les marges en oubliant la ligne directrice ; avec tous les dangers d'un émiettement de l'histoire ouvrière et ses errances loin du politique, dénoncées, à propos des travaux français justement, par un autre Anglais, Tony Judt.

La traduction du livre vient donc à point pour fortifier ce retour au politique que les historiens de la société sont en train d'opérer, après un long, et nécessaire, détour. A condition d'entrer dans ce foisonnement de récits et d'analyses, de portraits et de réflexions, qui n'a rien à voir avec la belle ordonnance catégorielle et progressive des histoires à la française.

Un livre chaleureux, bien sûr, plein de bruit et de fureur, coulant comme un torrent ; qui, pour remettre les idées en place, revendique aussi le droit à l'émotion – pour évoquer par exemple le travail des enfants – et même au parti pris. Somme toute, rien d'un exercice académique, dont il n'adopte pas moins toutes les exigences. Alors, qu'importe que les intuitions d'hier soient devenues nos certitudes d'aujourd'hui !

YVES LEQUIN.

★ **LA FORMATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE ANGLAISE, de Edward P. Thompson, traduit de l'anglais par G. Dauve, M. Golaszewski et M. N. Thibault, Hautes Etudes – Gallimard – Le Seuil, 791 p., 290 F.**

(1) John Ludd, un ouvrier anglais, aurait détruit des machines textiles vers 1780. Trente ans plus tard, il donna son nom à un mouvement organisé d'opposition à l'industrialisation, rendue responsable du chômage.

La Révolution française est terminée

(Suite de la page 9.)

« *Disparaissent de même les vieilles structures de la France paysanne*, poursuit François Furet. *Nous assistons depuis trente ans à un bouleversement du paysage politique français et à de nouvelles recompositions qui ne s'inscrivent plus dans l'axe dessiné par la culture de la Révolution. 1968 et les années qui ont suivi ont marqué de façon spectaculaire ce sentiment de basculement du monde politique. 1968 a été comme une dernière représentation théâtrale, un baisser de rideau de la symbolique révolutionnaire. Le danger présent de cet effacement, c'est l'absence d'une culture politique de remplacement.* »

Mais si la Révolution française comme culture est en train d'agoniser chez nous, la Révolution française comme tremblement de terre politique universel continue à passionner les pays étrangers : avant même sa publication, le *Dictionnaire critique* est en cours de traduction dans la plupart des grands pays. Il est vrai que la rupture apparue en 1789, celle des droits de l'homme et de la souveraineté du peuple, demeure, selon François Furet, « *une énigme intacte après deux cents ans de travaux et de débats destinés à en percer le mystère* ». Cette étrangeté, irréductible à toutes les interprétations, nous assure aussi que les dix années qui séparent la prise de la Bastille de l'établissement de la dictature napoléonienne n'en finiront pas de sitôt d'enflammer les imaginations et les passions, fussent-elles scientifiques.

PIERRE LEPAPE.

La vogue des dictionnaires

L'ÉVÉNEMENT aux mille visages, aux multiples épisodes dramatiques, aux idées foisonnantes et aux acteurs inattendus que fut la Révolution demande, pour être intelligible, qu'on y mette de l'ordre. Cet ordre peut être organisé autour d'un personnage, d'un concept, d'une idée directrice, d'une séquence temporelle. Il peut aussi, tout bêtement, être l'ordre alphabétique des dictionnaires. Dictionnaires et encyclopédies connaissent actuellement une vogue remarquable. On peut y voir, de la part du public, une manière de méfiance envers le prêt-à-penser, les thèses idéologiquement orientées. Le lecteur de dictionnaires est semblable à une ménagère qui fait son marché : elle choisit ici et là les produits de base dont elle a besoin, mais elle ne laisse à personne le soin de lier le tout et de faire la cuisine.

Mais cette attitude critique s'accompagne d'un impérieux besoin de sécurité. Après tant d'années de débats houleux, d'idées effervescentes, d'hypothèses novatrices – et parfois échevelées, – les lecteurs éprouvent le besoin de souffler, de rassembler les connaissances assurées, de fixer un paysage dont l'incessant mouvement leur donnait le vertige. Le dictionnaire, corseté dans ses rigidités alphabétiques, est un lieu de relatif repos.

Encore convient-il de se méfier des apparences et de l'eau qui dort. Le dictionnaire peut d'autant plus aisément inoculer des messages idéologiques qu'il présente les signes extérieurs de la sécheresse objective et de la pure description. C'était déjà vrai de *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert ; ça l'était encore du *Littré* ou du *Larousse* des origines, véritables manifestes intellectuels du positivisme et du militantisme scolaire de la III[e] République. Les dictionnaires consacrés à la Révolution n'échappent pas à la règle.

On l'a vu au printemps dernier avec le *Dictionnaire de la Révolution française*, dans la collection « Bouquins » (Robert Laffont), dirigé par Jean Tulard et Jean-François Fayard. Si la chronologie de Tulard s'en tenait à une énumération distanciée des événements, le dictionnaire de Fayard est tout entier animé par une manière de rage contre-révolutionnaire dans l'esprit de Pierre Chaunu.

La soif de comprendre

Le *Dictionnaire des personnages de la Révolution* que prépare Roger Caratini pour les éditions Le Pré-aux-Clercs promet d'être moins systématique. Non que Caratini, curieux de toutes choses, agité par un torrent d'idées et d'intuitions, ne soit pas un homme de passion. Ses biographies des « hommes de la liberté » n'auront pas la température de l'eau tiède. Mais, chez Caratini, la soif de comprendre – les choix d'une vie, les contradictions d'une pensée, les raisons d'une dérive – l'emporte toujours sur le besoin de juger et de trancher.

Autre dictionnaire annoncé, celui des « Presses universitaire de France », dirigé par Jean-René Suratteau, ne paraîtra qu'au début de l'année prochaine. On sait encore peu de choses de cette entreprise, sinon que, dans la tradition des PUF, elle s'efforcera d'atteindre à une manière de sérénité et d'exhaustivité universitaires.

Lexicographe, homme d'humour et de finesse, Jacques Cellard publiera en novembre, chez Balland, *les Cent Mots-clés de la Révolution française*. Une approche à la fois originale et fertile de la pensée de 1789 à travers les mots qu'employaient ses acteurs et les usages particuliers qu'ils en faisaient. C'est ainsi que Cellard note, par exemple, la quasi-absence du mot « France » du langage révolutionnaire et son remplacement fréquent, dès 1793, par le mot « Empire », ce qui éclaire d'une lueur étrange l'avènement de Bonaparte.

Chez Larousse, enfin, le succès de la série des « Chronique » que dirige Jean Favier laissait prévoir la réalisation d'une opulente *Chronique de la Révolution française*. Une sorte de lecture quotidienne de la presse, qui restitue les faits dans leur fraîcheur et dans l'épaisseur de leur mystère événementiel. Après l'ordre des synthèses et des classements, le désordre des jours qui passent...

P. L.

● L'HISTOIRE, *par Jean-Pierre Rioux*

1789, la légende et la vérité

LE drame du bicentenaire de la Révolution qui s'annonce — le souci aussi, j'imagine, de ses responsables, qui, à Paris comme en province, ont la charge de convier le bon peuple à s'esbaudir et à s'instruire, — c'est que l'événement inauguré en 89 a fini pour nous d'engendrer sa légende et a perdu, du même coup, une bonne part de sa vérité. Face à une Révolution moins loquace et fouettant à grand-peine les imaginations collectives, dans cette grisaille d'espoirs progressistes que le vingtième siècle a ternis avec persévérance, nous sommes un peu dans la situation d'un exilé du 2 décembre, l'historien Edgar Quinet, méditant sur le sort du beau navire de parade : *« Quand un vaisseau est échoué, ce n'est pas le moment d'y suspendre des banderoles, comme dans les jours de fête. C'est le moment d'en sonder les flancs, d'en mesurer les avaries et de réparer sur la carte marine les erreurs qui l'ont jeté à la côte. »*

L'histoire, il est vrai, sait sonder les flancs : l'immense production livresque qui s'abat sur l'épisode révolutionnaire — et la grosse vague est annoncée pour la rentrée — est un signe de cette effervescence nécrophage ; le feuilleton raisonné, dont Michel Winock donne chaque jour un fier exemple dans ces colonnes, porte à la jubilation salutaire. Mais d'élan, d'empoignade vraie, d'acharnement érudit et même de délire fécond, en voyons-nous ? Non : une Révolution refroidie porte aux célébrations de commande et aux joies trop programmées. Ouvrant un excellent numéro de *l'Histoire* consacré à « Deux cents ans de Révolution française », Maurice Agulhon appelle à commémorer au nom de la pédagogie des droits de l'homme mais concède que *« le Français contemporain, humanitaire, sensible et prudent* (...), *a plus d'effroi que d'admiration pour les crises révolutionnaires, il ne voudrait pas les recommencer et il répugnerait à les voir ériger en modèles »*.

POUR nous réchauffer un peu les sangs, rêvons donc aux heures dorées de la pleine légende, au siècle dernier, quand le navire tenait fièrement la haute mer et crachait à toute vapeur. Quatre ouvrages nous y invitent, tous édités — ce n'est pas un hasard — par ces vaillantes Presses universitaires qui font tant pour nourrir le tissu historique de ce pays. Le petit livre vif et lumineux de Philippe Nieto nous entraîne dans le Dauphiné à l'été de 1888. Là-bas, dès lors qu'au château de Vizille des représentants de la France des ordres, interdits de parole à Grenoble, avaient parlé jadis au nom de la nation, *« la liberté »,* dira un publiciste du cru, *« est indigène et vivace, comme les mélèzes qui hérissent le flanc de nos montagnes »*. Et c'est pourquoi, à l'appel des élus locaux et d'une commission du centenaire, à grand renfort de peuple, au milieu des haies d'honneur et des fleurs de papier tricolores, passant en revue d'innombrables compagnies de sapeurs-pompiers et d'émouvants enfants des bataillons scolaires, le président de la République en personne, Carnot III, descendant en droite ligne des héros de l'an II et de la vieille garde de 1848, prit solennellement pied sur des quais de gare en liesse, de Paris à Grenoble, sauta en calèche et vint dire que la Grande Révolution nous avait unis et nous ferait, demain plus qu'hier, passionnément raisonnables.

Rien ne manqua à la fête, ni les Compagnons du devoir, qui partaient échafauder l'Expo universelle, ni les banquets prolongés avec discours au dessert, ni même la petite bande d'anars hurlant à Romans « Vive la Sociale ! » et que les roussins empoignèrent dans l'indifférence générale. Cette terre républicaine fut heureuse de célébrer le mythe des origines, la religion de l'unité, l'espoir pacifique : cette Révolution inaugurale, protégée des souillures de l'histoire à Vizille, lieu hors *du temps où trois ordres n'avaient fait qu'un.*

L'heure n'est pas si euphorique pourtant : Boulanger n'est pas tout à fait abattu et, avec *lui, la hantise du césarisme ; le clergé boude* les réjouissances et les royalistes ricanent ; et même chez les républicains, les opportunistes veulent des flonflons, tandis que la gauche radicale exige des réformes qui concrétiseront le grand ébranlement de 89. Ni Ferry, ni Floquet, ni même Casimir-Périer ou Delcassé ne font le même discours ou le même éditorial pour chanter l'événement. Mais tous disent haut et fort que l'esprit de la Révolution doit tout achever, puisqu'il a tout entrepris. Le « mythe » de Vizille, c'est l'espoir au berceau, robustement constitué et souriant aux symboles. Quelques années plus tard, en 1894, et mieux peut-être que Dalou sur la place de la Nation, à Paris, une Marianne présentant un *enfant, érigée à Villeneuve-sur-Lot,* dira l'essentiel, sans flambeau ni rameau de chêne ou d'olivier : *« La République présente au monde le nouveau siècle. »* Ainsi disait-on dans le bronze que 89 serait une éternelle régénération du temps...



SERGUEI

FLOQUET, président du conseil en 1888, et qui avait osé précéder Carnot à Grenoble, avait fort bien rappelé la somme d'efforts dépensés pour en arriver à ce point d'équilibre, sinon d'unanimisme : *« Nos pères étaient divisés de façon bien tranchée ; maintenant, nous ne sommes séparés que par des divergences d'opinion. »* C'est dire que, en 1988, dans l'indifférence relative que je signalais tout à l'heure, nous vivons peut-être une sorte d'épanouissement logique de cet apaisement des passions françaises que les républicains du dix-neuvième siècle faisaient naître *dans l'union de Vizille. Et que, 89 devant* « tout achever », l'achèvement, de fait, nous y sommes. Pourtant, ce serait mal juger les pères fondateurs de notre consensus républicain que d'en faire de vagues bénisseurs d'estrade et des œcuméniques tiédasses. De Terreur blanche en Commune de Paris, toute l'histoire contemporaine d'une France de sang et de révolutions les poussait au combat au nom d'une Révolution à prendre en bloc pour « grand prophète », disait Michelet, des temps nouveaux.

En suivant pas à pas la place que prirent les épisodes sanglants de la Terreur et les visages des jacobins dans l'imaginaire français à travers le roman, l'histoire ou le théâtre au dix-neuvième siècle, Dominique Aubry n'a aucune peine à montrer que, à de rares exceptions près (Tocqueville et Quinet étant les plus lucides), les gens de plume entêtés de Révolution *ont soutenu avec succès, non seulement* que 1793 n'était qu'un 1789 sur la défensive, mais que le « jacobinisme » et même le « sans-*culottisme » faisaient partie intégrante* du patrimoine révolutionnaire. Cette démocratie un peu plus « ardente » n'était pas dissociable, selon eux, de ce passé original devenu une forte et obsédante représentation collective. Hugo déclamera ce sentiment commun dans *Quatre-vingt-treize : « Sous un échafaudage de barbarie se construit un temple de civilisation. »*

« Sic », dirions-nous. Mais n'oublions pas qu'alors la force idéologique et mythologique de la Révolution était telle que la légende poussait à l'acte et que l'action elle-même entretenait l'imaginaire. On sait qu'au spectacle des *soubresauts de 1848, Tocqueville* déplorait qu'on *« fût occupé à jouer la Révolution française, plus encore qu'à la continuer »*. Et tout le siècle fut empli d'une sorte de fatalisme historique : le terrible enchaînement des causes et des effets révélé par 1789. Il y eut bien, diraient les rhétoriciens, une concaténation qui boucle de rudes syllogismes : Ballanche lui-même, et avec lui maints penseurs d'une contre-révolution, fonde tout son raisonnement expiatoire sur le constat que, *« si cette crise horrible n'eût point été nécessaire, elle n'aurait pas eu lieu »*.

On trouvera une belle et minutieuse exploration de cette prégnance qui pèse sur la pensée du siècle de Michelet dans *la Légende de la Révolution, fruit d'un de ces* colloques ingénieux et excitants dont le Centre de recherches révolutionnaires et romantiques de l'université de Clermont-II a le secret. Car, si un Quinet en vient à dire qu'un jour la Révolution n'aura plus besoin d'apologies, le Lamartine de *l'Histoire des Girondins* passe à l'admiration pour les montagnards au nom de ce fatalisme du processus. La légende sera mise à mal au nom de la science — on pense d'abord à Taine, — mais ses effets, *via* Ernest Lavisse et ses manuels scolaires, ne seront pas vains quelques décennies plus tard, du côté de la Marne ou de Verdun.

Il reste que, au cœur du siècle légendaire, nous dit Marcel Gauchet en préface à une très opportune réédition de textes fondateurs, *« cette référence écrasante va jouer un rôle aussi déterminant pour l'orientation du travail historique en France que le modèle grec et, plus largement, antique pour l'historiographie allemande »*. Mignet ou Guizot, Cousin, Barante ou Augustin Thierry savent faire de la nécessité *révolutionnaire* ce levier qui dégage l'histoire savante de la morale et des *exempla*.

A l'autre bout du siècle, un Jaurès et un Aulard, après un trop long silence de l'Université, parachèveront cette laïcisation du regard porté sur la Révolution. Cet événement inouï, *« actualisation d'un très long passé », « libération en son cours de forces qui marchent d'elles-mêmes »,* sans doute préférons-nous l'interroger plutôt que de le célébrer. Mais prenons-y garde ! Le vieil Hugo, cité à Clermont-Ferrand par Michel Morineau, désespéra d'écrire une histoire de 1789 : *« Impossible,* soupira-t-il, *à moins d'y ajouter le rêve. »*

★ **1789-1989 : DEUX CENTS ANS DE RÉVOLUTION FRANÇAISE, numéro spécial de *l'Histoire*, juillet-août 1988, 131 p., 32 F.**

★ **LE CENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION DAUPHINOISE. VIZILLE, UN MYTHE RÉPUBLICAIN, de Philippe Nieto, Presses universitaires de Grenoble, 196 p., 110 F.**

★ **QUATRE-VINGT-TREIZE ET LES JACOBINS. REGARDS DU XIXe SIÈCLE, de Dominique Aubry, Presses universitaires de Lyon, 346 p., 113 F.**

★ **LA LÉGENDE DE LA RÉVOLUTION, actes du colloque de juin 1986, université Blaise-Pascal, 669 p.**

★ **PHILOSOPHIE DES SCIENCES HISTORIQUES, textes réunis et présentés par Marcel Gauchet, Presses universitaires de Lille, 255 p., 98 F.**

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Le poète assassin

***Les* Mémoires *de Pierre-François Lacenaire, qui fut un personnage des* Enfants du paradis**

LA gloire des meurtriers est chose fragile. On aurait tort de croire qu'ils la rehaussent en frappant des artistes promis à de belles destinées. L'assassinat, le 9 janvier *1836*, du poète Pierre-François Lacenaire par un certain Louis-Philippe n'a pas sauvé l'auteur du forfait d'un oubli mérité. L'exécution du compositeur Edelmann n'ajouta rien à la renommée de Saint-Just, ni celle du peintre Topino-Lebrun aux lauriers de Bonaparte.

Il y a tout lieu de croire que Lacenaire n'eût accédé qu'à une médiocre notoriété s'il se fût contenté d'imiter servilement et de manière artisanale une activité — l'assassinat — que les rois, les chefs d'Etat, les militaires et les gardiens de l'ordre pratiquent ou pratiquaient plutôt sur un mode industriel. Les premiers à rendre justice à sa singularité, à le distinguer des assassins vulgaires, furent Jacques Prévert et Marcel Herrand, qui l'incarna avec un style inoubliable dans *les Enfants du paradis*. Ses *Mémoires*, longtemps introuvables, confirment le portrait qu'en donna Prévert, celui d'un être sensible que la société pousse au suicide et qui fait de son suicide par personnes interposées une arme contre la société.

ROGER VIOLLET

Lacenaire : l'humour au pied de l'échafaud.

Monique Lebailly, qui en présente la réédition, augmentée de poèmes, de lettres et de témoignages, a tenté en vain de retrouver le manuscrit original afin de rétablir dans son intégralité un ouvrage que la main de la légalité a censuré çà et là. Du moins a-t-elle pu établir que les dernières pages, où la peur de la mort imminente contredit la froide résolution du texte tout entier, sont d'Hippolyte Bonnelier, *« sous-préfet, comédien raté, écrivain médiocre »*, qui s'est ainsi, avec les moyens du bord, bricolé une manière de réputation posthume.

Je ne sais plus qui soutenait que *« chaque assassinat est un réquisitoire contre la légitimité des lois »*. C'est en tout cas ce qu'illustrent les observations de Lacenaire. Il décrit, sans s'apitoyer, l'initiation au ressentiment et à l'hypocrisie qu'exige de l'enfant la rigueur morale d'une famille bien pensante. Du collège religieux où le conduit la tyrannie paternelle, il ne verra sortir que des coquins qui se poussent à des postes avantageux, avec la garantie de sévir légalement contre leurs semblables.

Lacenaire choisit l'autre camp, non par vocation mais parce qu'il n'a pas d'autre choix. *Il rêve poésie et littérature. Il* avait l'étoffe d'un polémiste. On devine en lui du Paul-Louis Courier, décédé lui aussi des suites d'un assassinat légal, par garde-chasse interposé. Mais quoi ! Il faut une mise de départ, une sinécure, un peu d'argent. Le dégoût naturel de Lacenaire pour les apprêts, courbettes et civilités l'exclut dès l'abord de ces antichambres où, on l'oublie trop souvent, les artistes qui ne disposent pas d'une fortune personnelle doivent jouer des coudes pour s'attirer la sollicitude de crétins fortunés.

Le poignard et la plume

Le poignard remplacera la plume, sans que l'esthétisme en souffre. Pierre-François fonde sa cause sur rien, qui est l'état auquel la société l'a réduit. Il ne lui sied pas de s'apparenter à ceux qui tuent au nom de la patrie, de l'honneur, de la justice, de la révolution, de l'humanité, de l'intérêt public et privé. Le vol n'est pas un mobile, un prétexte tout au plus. Il ne fait pas de prosélytisme. *« Laissez-vous vivre, jeune homme »*, écrit-il à un admirateur. Il ne recommande pas son système personnel de vengeance, auquel il aurait renoncé, lui en eût-on laissé l'occasion : *« Oui, j'étais de bonne foi ; oui, si l'on m'eût tenu ce que l'on m'avait promis, je réparais peut-être au-delà le mal que j'avais fait à la société ; mais on ne l'a pas voulu, on m'a forcé de me réveiller plus furieux que jamais. »* En lui fermant les portes d'une vie qu'il avait la naïveté de souhaiter joyeuse, la société ne lui laissait que le choix de son trépas. Il l'assuma avec humour : *« J'arrive à la mort par une mauvaise route. J'y monte par un escalier. »*

La vraie vengeance de Lacenaire, c'est d'avoir montré que le *« système de mort »* qu'il a fait sien n'est rien d'autre que le système d'une société fondée non sur la défense du vivant, mais sur la répression et l'exploitation de l'homme par l'homme. Lacenaire se borne à dresser le terrible constat.

Alphonse Karr s'était taillé une réputation de penseur parmi les partisans de la peine de mort, en lançant : *« Que messieurs les assassins commencent ! »* Le conseil ne fut pas entendu des intéressés. Ces *« messieurs de la société »* ont fini par prendre récemment l'initiative, comme le suggérait Lacenaire, et il n'est pas exclu que la déplorable extrémité à laquelle il fut poussé perde peu à peu ses mobiles.

Il n'a fallu, depuis l'échafaud de 1836, qu'un siècle et demi pour se résoudre à abolir la peine capitale. Lisez les pages que les *Mémoires* consacrent aux prisons. A la vitesse où notre civilisation s'humanise, un siècle suffira sans doute pour que le terrorisme de la peur, du désespoir et de l'enfermement disparaisse et cesse ainsi de produire des terroristes à son image.

JEAN LESCUREL.

★ **MÉMOIRES, de Pierre-François Lacenaire, édition établie par Monique Lebailly, L'Instant (50, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris), 372 p., 150 F.**

Beaumarchais dans ses *Œuvres*

Le créateur de Figaro était aussi un grand pamphlétaire.

DEPUIS une quinzaine d'années, notre connaissance de Beaumarchais s'est renouvelée. Nous avons découvert les *parades*, divertissements volontiers grivois et scatologiques, composées pour des scènes privées d'aristocrates ou de grands financiers, ravis de ces jeux de mots prétendument populaires. Jean-Pierre de Beaumarchais a révélé un fragment inédit de son aïeul, *le Sacristain*, jalon essentiel entre les grossièretés de la parade et les subtilités de la comédie. Il y a *un an encore*, Jean-Pierre Vincent sur la scène de Chaillot rendait au *Mariage de Figaro* toute sa verve et sa sensualité, tandis que René Pomeau nous rappelait que les intrigues de la vie de Beaumarchais valaient bien celles de son théâtre (1).

Il était donc temps d'actualiser le volume de « la Pléiade », établi il y a trente ans par Maurice Allem. Pierre Larthomas, spécialiste de l'écriture dramatique, s'est attelé à cette tâche. Il apporte une information nouvelle sur les conditions concrètes dans lesquelles les pièces ont été jouées, en particulier *le Mariage*, grâce à des éditions pirates du temps dont le texte était pris au vol lors des premières représentations et dont les didascalies et les planches nous restituent bien des jeux de scène initiaux. Une riche annotation lexicale permet d'apprécier l'art qu'a Beaumarchais de jouer avec les différents registres, du comique poissard (dans les parades), au drame larmoyant (*Eugénie, les Deux Amis, la Mère coupable*), de la comédie satirique (*le Barbier* et *le Mariage*) à l'opéra révolutionnaire (*Tarare*).

La grande nouveauté de l'édition proposée par Pierre Larthomas est d'adjoindre à cette création théâtrale les textes pamphlétaires de Beaumarchais, transformant l'ancien volume du *Théâtre complet* en un volume d'*Œuvres*.

On connaît la trajectoire de ce Caron devenu de Beaumarchais, de cet aventurier qui court aux quatre coins de l'Europe, d'affaires financières en missions secrètes et d'intrigues amoureuses en marchandages diplomatiques. Un tel itinéraire ne va pas sans scandales ni sans procès retentissants. Régulièrement ruiné, emprisonné, déconsidéré, l'homme trouve à chaque épreuve la force de réagir et d'abord de s'adresser à l'opinion publique.

Les « vilénies bureaucratiennes »

Avant d'être effet littéraire, le style est une arme entre ses mains. Un juge, non content de lui avoir fait perdre sa fortune, le menace dans sa liberté et son honneur. De septembre 1773 à février 1774, Beaumarchais le prend à parti sur la place publique dans quatre *Mémoires contre Goëzman* qui transmuent le genre du mémoire judiciaire en une comédie bouffonne et tragique.

Quand l'ancien courtisan de Louis XV s'enthousiasme pour la Révolution, quand, fort de son expérience d'aide aux insurgents américains, il entreprend de faire acheter par la France soixante mille fusils entreposés en Hollande, il se retrouve dans un de ces imbroglios politiques et financiers qui vous conduisaient alors vite un homme à la guillotine. Il reprend la plume. Après avoir ridiculisé les injustices de la justice d'Ancien Régime, le voici qui dénonce les iniquités d'un nouveau régime empêtré dans ses contradictions, et ce qu'il nomme les *« vilénies bureaucratiennes »*.

Avec les *Mémoires contre Goëzman,* ces *Mémoires sur l'affaire des fusils de Hollande* fournissent la moitié du volume de « la Pléiade ». Le créateur de Figaro est aussi l'un des plus grands pamphlétaires de son temps.

MICHEL DELON.

★ **BEAUMARCHAIS, ŒUVRES, édition établie par Pierre Larthomas avec la collaboration de Jacqueline Larthomas, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 360 F.**

(1) *Beaumarchais ou la Bizarre Destinée* (PUF).

Tristan Bernard, l'ennemi des bonnes mœurs

On réédite ce séduisant provocateur qui fut l'ami de Jules Renard : un régal.

ILS étaient quatre inséparables : Jules Renard tenait son journal, Alfred Capus dirigeait *le Figaro,* Lucien Guitry brûlait les planches, Tristan Bernard écrivait, écrivait. Du café Weber au Théâtre des Variétés, du restaurant Foyot au vélodrome Buffalo, que dirigea un temps Tristan, ils parcoururent avec des éclats de rire les riches années de la première avant-guerre. Sauf Renard, ils sont bien oubliés, à l'instar de ces maîtres de l'art dramatique d'alors, tel Bataille, que l'on prit pour un nouveau Racine, Hervieu ou Porto-Riche, de ces « modernes » romanciers du temps, comme Bourget ou Estaunié, ou de ces esprits du Boulevard, les Coolus, les Curnonsky (1).

Paul, dit Tristan, Bernard (1866-1947), a traversé le siècle grâce à des aphorismes et des définitions de mots croisés qui lui ont survécu. Déporté à la fin de son âge à Drancy, celui qui signait « le bisaïeul » ses lettres à sa famille sut faire preuve encore une fois d'un esprit admirable : *« Nous vivions dans l'angoisse, nous vivrons dans l'espoir. »* Mais alors que ses pièces, célébrées en leur époque et jouées partout par les plus grands, Sarah Bernhardt comme Yvette Guilbert, se sont alourdies – *l'Anglais tel qu'on le parle, le Petit Café, Jeanne Doré,* – ses chroniques et ses romans, peu à peu réédités, devraient enchanter, ainsi que le prédisait Bernard Frank (2).

Un précis du conformisme

« Tristan Bernard, un homme audacieux, un vrai Parisien. Il a le courage de descendre de bicyclette et d'acheter un cornet de raisin chez la fruitière d'en face, et de le manger tout de suite, sur le trottoir, sous le regard des concierges du quartier », écrit Jules Renard, qui ne cite personne aussi fréquemment dans son *Journal.* Ils avaient participé tous deux à la fondation du *Chasseur de chevelures,* ce petit journal humoristique que reprit en 1893 *la Revue blanche* des frères Natanson. A celle-ci, Renard donna quelques articles critiques, et Bernard y tenait la rubrique sportive en compagnie de Léon Blum. Ils y côtoyaient Gide, Proust, Jarry, Debussy, Fénéon, Toulouse-Lautrec parmi tant d'autres ; la revue enterra le symbolisme et défendit le capitaine Dreyfus.

Malgré sa réputation d'amuseur prolixe, Bernard avait dans ses livres un style économe, proche justement de celui de Renard. Il n'en a jamais changé : de son premier roman, *Mémoires d'un jeune homme rangé* (3) (1899), jusqu'à *Aux abois* (1933), l'écriture minimaliste du romancier demeure. Tristan Bernard se promène dans trois milieux : l'armée, la petite bourgeoisie, les voyous.

Ses intrigues donnent une idée nette de la France quotidienne d'alors, omnibus, fortifications, parties de billard et cordons de sonnette. Ancien cavalier, Tristan connaît le régiment, omniprésent dans la mentalité des Français ; il ne l'affronte pas de face, au contraire d'un Darien ou d'un Mirbeau (4), mais un roman comme *l'Affaire Larcier* et certaines nouvelles d'*Amants et voleurs* (1905) disent en creux la passivité de la vie de garnison, même quand on s'échappe de la caserne en heureuse compagnie.



AFP

« Un homme audacieux, un vrai Parisien... », écrivait son ami Jules Renard.

Les bourgeois n'ont pas non plus grand ressort. Daniel Henry, le « jeune homme rangé », aspire à la condition médiocre de l'employé de bureau qui se trouve à l'abri de tout ; on a rarement peint avec autant de relief le refus de toute aspérité propre à ces jeunes gens vieillis, minces héros d'une vie atone. Contrairement aux personnages de Bove, dont la radicale netteté de style s'apparente à celle de Bernard, Daniel et Berthe se contentent d'éprouver au jour le jour de modestes émotions, dans l'ennui.

Auprès de ce précis de conformisme teinté de gentille ironie, *Nicolas Bergère* (1911) fait figure de traité de l'aboulie. Boxeur de hasard, encouragé par des « sportsmen » de bonne famille, Nicolas croit vouloir s'éprendre d'une jeune fille : *« S'intéressait-il tant qu'il l'avait cru à Mlle Van Stoole ? Il finissait par en douter. »* Mieux vaut faire le faraud en récitant par cœur les stations du métro : *« Devant l'étonnement qu'il suscitait, il avait senti croître en lui un légitime orgueil. »*

Mathilde et ses mitaines (5), remarquable aventure policière, évoquait un Ménilmontant nocturne et brutal. Dans le Paris populaire, on estourbit et découpe sans états d'âme. Tristan ne déteste pas les assassins : eux au moins jouent leur vie. L'un d'entre eux constitue sa plus stupéfiante création romanesque : c'est le héros d'*Aux abois,* frère aîné du Meursault de *l'Etranger.* Paul Duméry, divorcé d'une femme volage, connaît des ennuis d'argent. Il tue au marteau un huissier pour le voler, et prend la fuite.

« Demain, je passe un examen... »

A la première personne de l'indicatif, Tristan Bernard raconte en s'abstenant de tout jugement sur son personnage : Duméry, qui n'aurait pas cru pouvoir tuer, s'accommode de son acte sans regret, passe de ville en ville, de bras en bras, et se sent promis sans phrase à l'échafaud, comme un « étranger » : *« Depuis que cette histoire n'est plus à moi tout seul, elle m'occupe de moins en moins. »* Arrêté, il comparaît aux assises : *« Demain, je passe un examen. On va me dire si je suis reçu assassin. »* Provocateur laconique, ennemi fidèle des bonnes mœurs, le bon Tristan – dont Olivier Merlin achève une biographie – n'était décidément pas par hasard, en littérature comme dans la vie, le frère de *l'Ecornifleur.*

OLIVIER BARROT.

★ Les rééditions de Tristan Bernard : AMANTS ET VOLEURS, suivi d'AUTRES AMANTS ET VOLEURS, « 10/18 », 246 p. ; NICOLAS BERGÈRE, suivi d'UN MARI PACIFIQUE, « 10/18 », 350 p. ; AUX ABOIS, « 10/18 », 248 p.

(1) Dont on vient de rééditer *la Vie drôle* (Ramsay, 112 p., 69 F).
(2) *Le Monde* du 29 octobre 1986.
(3) Toujours disponible chez Calmann-Lévy.
(4) Signalons l'excellente édition que vient de donner Michel Delon du *Jardin des supplices* (« Gallimard-Folio »).
(5) Réédité en 1986 par les éditions de l'Institut.

Alain-Fournier, rêveur éperdu

« UNE femme est passée un jour, qui m'a détaché, moi, qui m'a tout pris à moi. C'est pourquoi, maintenant, il faut tout qu'on me donne. » A vingt-quatre ans, Alain-Fournier était encore un être *« tendre, naïf, tout gorgé d'une douce sève rêveuse »,* selon Jacques Rivière, à qui il écrivait cette amère confession (1). Il avait rencontré, cinq ans auparavant, le 1er juin 1905, Yvonne de Quièvrecourt (qui fut le modèle d'Yvonne de Galais dans *le Grand Meaulnes*) et, sans la revoir, avait développé autour de sa lointaine image tout une aura d'amour pur et désespéré. Influencé intellectuellement par Baudelaire, Nerval et Mallarmé, par Jammes, Péguy et Claudel, il travailla à l'unique roman qu'il eut le temps de porter en lui, de nourrir de ses *désirs, de composer et de publier. « Mon livre futur,* écrivait-il encore à Jacques Rivière en 1910, *sera peut-être un perpétuel va-et-vient insensible du rêve à la réalité. »*

Quand *le Grand Meaulnes* parut, en 1913, Alain-Fournier l'envoya à Yvonne de Quièvrecourt – tout récemment retrouvée au tennis de Rochefort, mariée, mère de deux enfants, – attendant anxieusement sa réaction devant ces pages qui ne parlaient que d'elle : pour ne point désobéir à son père, pour ne point trahir son mari, Yvonne de Quièvrecourt n'osa répondre. Il ne restait au jeune écrivain qu'une année à vivre avant de tomber au front, dans les premiers mois de la Grande Guerre... D'autres femmes eurent le temps de compter dans la brève vie d'Alain-Fournier : Jeanne Bruneau, Mme Simone. Mais seule sa sœur, Isabelle, devenue la femme de Jacques Rivière (2), devait vraiment posséder la clé de la personnalité d'Alain-Fournier, car elle avait partagé ce qu'il savait déjà, de son vivant, être l'essentiel de sa vie, son enfance à La Chapelle-d'Angillon, en Sologne.

L'ouvrage sur l'auteur du *Grand Meaulnes* que propose aujourd'hui Pierre Suire n'est pas la biographie toute simple, et dense, que l'on aurait aimé lire, mais le parcours presque initiatique, souvent elliptique, d'un lecteur attentif et admiratif à travers la vie et « le livre » d'un jeune écrivain, mort à vingt-huit ans, dont la légende fut simplificatrice. On y apprend, cependant, qu'Alain-Fournier, né Henri Fournier, avait choisi ce pseudonyme dès 1907, pour que l'on ne le confondît pas avec le coureur automobile Henry Fournier, vainqueur de Paris-Berlin...

CLAIRE PAULHAN.

★ ALAIN-FOURNIER AU MIROIR DU GRAND MEAULNES, de Pierre Suire, Seghers, 250 p., 95 F.

(1) *Correspondance Jacques Rivière-Alain-Fournier 1905-1914,* Gallimard, 1926.
(2) Isabelle Rivière : *Images d'Alain-Fournier,* Emile-Paul frères, 1938 ; *Vie et Passion d'Alain-Fournier,* éd. Jaspard, Polus et Cie, Monaco, 1963.

● ART

Les paradoxes de la modernité

La modernité ? Un leurre, selon Jean Clair ; un combat d'individus, d'après Henri Meschonnic.

C'EST un tout petit livre, à peine un opuscule, une plaquette bleu ciel imprimée par les soins de l'Echoppe, l'excellent éditeur de textes rares sur les beaux-arts, sis rue de la Gare, à Caen. C'est un tout petit livre, et il semble cependant destiné à faire le bonheur des futurs historiens des idées esthétiques. Le *Paradoxe sur le conservateur* et le court essai dénommé *De la modernité conçue comme une religion* qui le précède contiennent à peu près tous les thèmes, toutes les idées, obsessions et fantasmes chers au puissant parti des « antimodernes ». Ils ont pour auteur Jean Clair, conservateur au Musée national d'art moderne et commissaire de la commémoration viennoise d'il y a deux ans.

Sa thèse se développe en trois étapes. La première : l'art moderne s'est développé depuis la Révolution, qui a créé le Louvre, donc l'idée de musée. La seconde : *le musée désacralise* l'œuvre d'art authentique, qui n'a d'autre fonction que de célébrer la mort. La troisième : l'art moderne, qui est un art de musée, ignore donc le sacré funèbre, principe de l'art ancien. Il se dérobe à son devoir et *« plutôt que de marquer le plus haut degré qu'une culture puisse atteindre, il (...) semble marquer sa fin et n'être que le triomphe de l'inhumanité ».* L'auteur, qui est généreux, consent quelques exceptions pour Morandi et Balthus, qui auraient retrouvé *« le geste du Paléonthropien qui saupoudrait le cadavre d'ocre ».* Sa théorie se complète de remarques sur la perte du « beau métier », regret qu'exprima jadis Claude Lévi-Strauss, et sur le lien profond qui réunirait, paraît-il, peinture abstraite et nazisme.

Lyrisme du morbide

On ne saurait tenir un tel propos pour entièrement absurde. Qui ne sait qu'il existe des académismes hypermodernistes qui ne survivent que grâce à la faiblesse des institutions muséales et que l'art se dégrade en sous-produits de culture de masse, catalogues et clips ? Mais Jean Clair généralise furieusement et condamne les maîtres pour les fautes de leurs arrière-petits-disciples. Il sous-entend une définition de l'art difficilement acceptable, et que ne suffit pas à légitimer une allusion en note à Mircea Eliade.

Peinture et sculpture ne se réduisent pas au culte de la mort, fût-il d'exorcisme. Picasso a peint des vanités plus tragiques que tous les Morandi et Balthus réunis sans s'interdire pour autant d'autres inspirations, moins funèbres et plus sensuelles.

Sans doute faut-il croire que Jean Clair, obsédé par ses noirs songes de décadence et d'anéantissement, s'est abandonné sans prudence au lyrisme du morbide et qu'il ne demande plus aux œuvres que quelques signes, même superficiels, d'une agonie dont il croit l'heure venue. A trop théoriser sa nécromanie, il en a fait un système aveugle. Autrement dit une rhétorique.

On prendrait la liberté de lui proposer la lecture du *Modernité, modernité,* d'Henri Meschonnic si cet ouvrage âpre et passionnant ne contenait de méchantes remarques à son endroit. Henri Meschonnic s'y conduit envers les théoriciens du moderne, postmoderne et antimoderne, comme il se conduit d'ordinaire envers écrivains et poètes, en lecteur minutieux qui, comme l'on dit, *« ne laisse rien passer ».* Rien : pas une facilité, pas une erreur, pas une incohérence de logique ou un défaut d'information. Lisant Clair, donc Finkielkraut, Lyotard, Habermas et quelques autres, il s'est avisé des simplismes et autres contradictions qui avaient dénaturé le mot de modernité, jusqu'à en faire un slogan, une excuse ou un lieu commun. Il a entrepris sa propre théorie de la modernité, qui est une antithéorie puisque le propre de la modernité est de fuir les définitions arrêtées, définitions par l'histoire ou la fin de l'histoire, la raison triomphante ou la victoire de l'irrationnel, la géographie sociologique ou l'incantation propitiatoire.

La critique de la mode viennoise

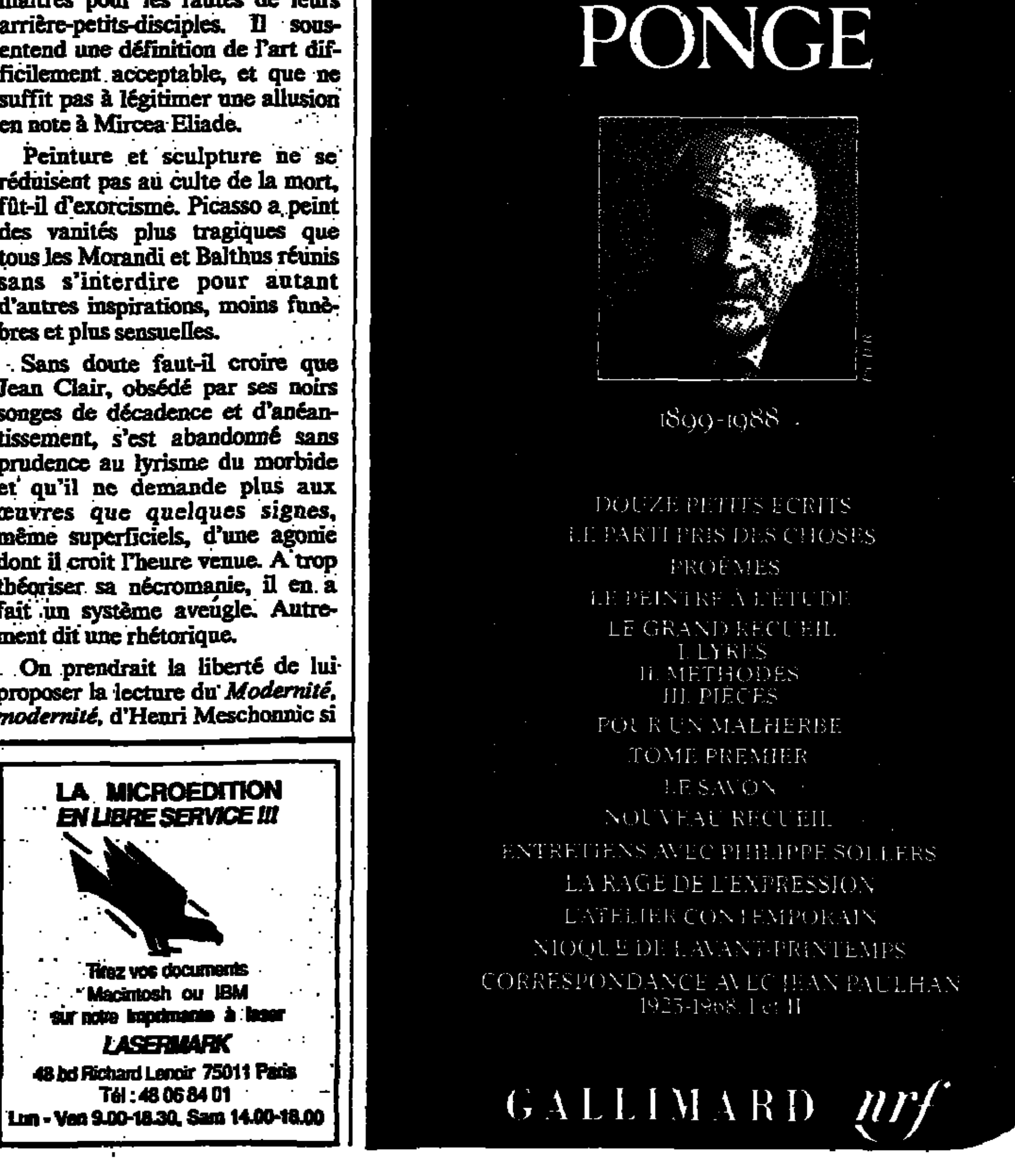
Il autopsie les mythes de l'avant-garde, de la rupture et de l'amnésie et rectifie les interprétations absurdes qui ont permis l'an dernier de présenter sous l'égide de Baudelaire la plus conventionnelle des expositions d'art actuel. On ne saurait trop recommander sa critique de la mode viennoise et de son *« syndrome fin-de-siècle »,* ni son examen assassin des sous-entendus que masquent la mode du « postmoderne » et son apologie de l'éclectisme et de la circulation infinie des signes, références, doubles et simulacres. *« Jeu de société »,* dit-il. Avec une clairvoyance qui manque à bien des historiens d'art, il analyse le rôle de Duchamp, à la fois *« symbole du modernisme iconoclaste* (et) *support idéal pour le néoclassique et l'antimoderne ».* Les uns vénèrent le grand-père gâteau de tous les dadaïsmes sans talent, les autres celui qui a dit la vérité sur l'art : qu'il n'est que techniques et procédés. Appliquée à la situation présente, cette seule observation pourrait être fort utile, car elle explique ce qui apparaît dans les faits, la collusion des conceptuels et des transavantgardistes.

La solution pour se défaire de ces confusions et rhétoriques contemporaines ? Ayant consacré tant de pages à démontrer la vanité des « mouvements » et des systèmes modernistes, Meschonnic se garde bien d'en suggérer une. Il lui suffit, et il peut suffire en effet, de rappeler qu'une modernité qui ne se pensait ni ne se posait comme telle, celle des fauves, des cubistes et des expressionnistes, s'est constituée à travers et par le primitivisme, c'est-à-dire en se fixant pour dessein à la fois une description et la déformation subjective de cette description. Soit une modernité *« mise dans le sujet créateur et dans le regard ».*

On objectera naturellement que cette esquisse de doctrine n'a rien de très révolutionnaire et qu'elle sent même fortement son XIXe siècle, Baudelaire et Flaubert. On la jugera obsolète, marquée de réminiscences naturalistes, maniaque du sujet, du sens et du réel. Justement : le goût du révolutionnaire et du moderniste nuit à l'innovation plus qu'il ne la favorise. Il la fétichise et la momifie. Il suscite des modernités prédigérées et des ruptures prêtes à consommer, toutes parfaitement anodines. La modernité, en la circonstance, est l'ennemi le plus efficace du moderne. Comme le redit Meschonnic à propos de Baudelaire, son héros avoué : *« Dans le peintre de la vie moderne, la vie est moderne. Pas le peintre. Ni l'art. »*

PHILIPPE DAGEN.

★ PARADOXE SUR LE CONSERVATEUR, précédé de DE LA MODERNITÉ CONÇUE COMME UNE RELIGION, de Jean Clair, L'Echoppe (chez P. Cotensin, 12, rue de la Gare, 14300 Caen), 54 p.
★ MODERNITÉ, MODERNITÉ, d'Henri Meschonnic, Verdier, 316 p., 149 F.



● LETTRES ÉTRANGÈRES

Simon Burt, le désir saisi au vol

Floral Street, *des nouvelles étonnantes où, au cœur même du réalisme, naît le mystère.*

LA manière de l'écrivain anglais Simon Burt – très bien traduit par Annie Saumont – surprend et éblouit. On est frappé, dès les premières pages, par le rythme nerveux, électrique, de ces nouvelles qui – *tant elles sont fulgurantes et* corrosives – paraissent plutôt des rapts d'existence, comme si l'auteur réussissait à saisir le désir au vol, à le prendre de vitesse. Il y a chez Simon Burt, qui épouse le tempo saccadé de son époque, une jubilation de la syncope, une euphorie de l'instantané dans les situations et les sentiments.

Dans le premier récit, « Wh'appen ? », on ne sait plus – grâce à la suppression des tirets dans les dialogues et au jaillissement incessant des répliques – qui parle ou crie dans la bagarre se déroulant dans la cour de l'école ; l'insulte de « paki » rebondit comme une balle de plomb qui frappe au cœur et au visage les élèves les plus vulnérables : tout est dit de la violence et de l'intolérance enfantines. Dans « Floral Street » – la dernière histoire, qui donne son titre à l'ensemble du recueil – l'entrecroisement rapide des voix du père et du fils qui mènent une étrange conversation érotique communique au lecteur une impression de vertige tonique, alors qu'en arrière-plan tombent en silence les quilles des anciens tabous.


BASSOULS/SYGMA

Simon Burt réhabilite l'instinct et son pouvoir de vérité

Une horloge, une rage de dents

Grâce à cette libre circulation des désirs que n'entrave jamais la moindre notion de culpabilité ou de honte, les personnages ne sont plus rivés à la revendication d'une identité psychologique : le « moi » n'est qu'un lieu de passage. Dans « La trace unique du tracteur » Meg Moberley, assise sur une véranda, dans le froid de l'hiver, oublie en quelle saison de la vie elle se trouve et se demande parfois si la maison qui l'entoure est bien la sienne. Le seul bruit qui traverse les strates bouleversées de sa mémoire est la rumeur du tracteur que son père lui avait appris à conduire.

La prose de Simon Burt est donc physique, immédiate. L'auteur ne s'égare jamais dans le dédale de l'analyse ou les méandres de l'introspection. Dans « L'horloge », Joanie, qui vient de manquer son étreinte avec Ted dans une chambre d'hôtel de Salisbury où les a menés une virée adolescente, ne se plaint pas, n'a recours à aucune explication et néglige d'accuser le monde ; étendue dans le lit, elle se tourne simplement vers l'horloge de la ville et voit dans son impeccable mécanisme la seule réalité de l'univers. Le symptôme physiologique est donc primordial chez Simon Burt. Il suffit d'une rage de dents, que ne parvient à atténuer aucun analgésique, pour que l'existence entière du général qui en est affecté se désintègre jusqu'à ce qu'il se tire une balle dans la bouche. Simon Burt réhabilite l'instinct et son pouvoir de vérité.

Pour Burt, tout être est une bête qui rue contre les filets de la vie, cherche à se délivrer du piège. L'écrivain détecte chez chacun de ses personnages cette force animale et presque tendre, à force d'obstination, qui lui permet *de s'en sortir sans faire appel aux* béquilles des idéologies. Aussi, le mystère naît-il au cœur même du réalisme. La poésie est ici une sorte de ruade sauvage du réel poussé à bout, conduit à ses dernières extrémités. Il y a toujours une ouverture sur l'infini, un passage vers la tendresse dans *Floral Street* où – grâce au très grand talent de Simon Burt – le lecteur est assuré d'une belle promenade sous un soleil enfant neuf.

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ FLORAL STREET, de Simon Burt, traduit de l'anglais par Annie Saumont, Ramsay, 194 p., 99 F.

Les barbares vont au bal

Les fêtes cruelles d'Ernesto Schoo et la méditation désespérée de Mempo Giardinelli.

LE Bal des guerriers va permettre aux lecteurs français de découvrir l'Argentin Ernesto Schoo. Ce récit part d'une fête qui fut réellement donnée en 1896 par une famille puissante de Buenos-Aires, les Guerrero, mais que le romancier réinvente en y introduisant, entre autres, la figure sardonique d'un improbable Oscar Wilde (à l'époque, il moisit au fond d'une geôle anglaise).

Il s'agit d'un bal costumé à la mode de 1846, comme si l'on ressuscitait l'époque où le pays était sous la coupe de Juan Manuel de Roses et de sa tristement célèbre milice, qui avait pour habitude d'égorger les opposants ou même les simples suspects. L'Argentine était alors coupée en deux : les « unitaires » souhaitaient l'hégémonie de Buenos-Aires ; les « fédéraux » voulaient conserver aux provinces leur autonomie. Ils vont à nouveau s'affronter, cinquante ans plus tard, au bal des Guerrero.

Schoo, *qui se définit lui-même* comme *« un voyeur impénitent »*, reconstitue, avec le même brio que son maître en la matière, l'écrivain argentin Manuel Mujica Lainez, cette société brillante, sûre d'elle-même, de ses richesses et de sa culture, souvent glanée dans les salons parisiens. Mais l'auteur scrute aussi le moindre dérèglement, l'infraction, la fracture, la déviance sous la surface policée des choses et des êtres.

Brusquement, tout bascule, sans qu'on sache trop pourquoi. L'horreur se déchaîne, mais nimbée d'une sorte d'irréalité : les uns ne peuvent croire ce qu'ils vivent, les autres ne comprennent rien à ce qu'ils voient. Chacun se jette, *« avec joie, dans l'orgie de ses démons intérieurs »*. Ce qui visiblement intéresse Ernesto Schoo, c'est *« la limite entre la sagesse et la démence, aussi fragile, aussi imprécise que celle qui existe entre la vie et la mort »*. Une fois cette frontière franchie, par hasard, par jeu, par conviction ou par esprit de revanche, la *« barbarie fondamentale »* resurgit, conséquence inéluctable de l'intolérance, de la rancœur et des exclusives. Un billet final nous annonce un nouveau bal pour 1946, où les participants seront déguisés *comme* en 1896 : tout va-t-il recommencer ?

Une génération marquée par la violence

Mempo *Giardinelli* nous a donné en 1987 un roman de sexe et de mort, *Lune ardente* (1). Avec son second livre, *Et l'oubli sera leur linceul*, le lecteur passe du Chaco argentin à la ville mexicaine de Zacatecas, mais l'Argentine troublée des années 1972-1973 affleure constamment dans cette histoire de drogue et de règlements de comptes.

« Ce texte, en dépit des apparences, n'est et ne prétend pas être un roman policier », nous prévient le narrateur, un journaliste qui enquête sur une de ses amies argentines. Les péripéties de cette aventure dans une ville mexicaine à la fois pittoresque et dangereuse (selon la tradition du genre) servent de prétexte à une réflexion sur la trajectoire d'une génération argentine marquée à jamais par la violence : *« Que nous était-il arrivé pour que nous n'ayons rien à donner que de froids regards d'incompréhension, une dose considérable de cette suffisance propre aux ignorants et une infinité de témoignages sur un enfer, témoignages qui ne devaient pas forcément être crus par tout le monde ? »*

Avec une lucidité désespérée, le narrateur évoque l'unique possibilité offerte à ceux de sa génération : *« Tuer, mourir ou s'exiler »*. Ce roman de Mempo Giardinelli, réquisitoire passionné contre un « eurocentrisme » cynique, cri d'amour déçu des espérances *péronistes*, est comme l'épitaphe désenchantée de ces « fils de la violence » qui ont tenté en vain d'étouffer la rage insensée du clan des barbares.

CLAUDE FELL.

★ LE BAL DES GUERRIERS, d'Ernesto Schoo, traduit de l'espagnol par *Catherine Boivin, Ed.* de l'Aleï (59, rue Jeannin, 21000 Dijon), 209 p., 90 F.

★ ET L'OUBLI SERA LEUR LINCEUL, de Mempo Giardinelli, traduit de l'espagnol par Chantal Mairot. Ed. Sylvie Messinger, 242 p., 120 F.

(1) Traduit par Juan Marey, Sylvie Messinger, 182 p., 70 F.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Un détective dans New-York

★ La trilogie de Paul Auster, éditée par Actes Sud, traduite de l'américain par Pierre Furlan, est composée de :
– CITÉ DE VERRE, 175 p., 89 F.
– REVENANTS, 86 p., 69 F.
– LA CHAMBRE DÉROBÉE, 176 p. (mise en librairie en septembre).

C'EST la rentrée... Les éditeurs, comme toujours, vous confient dans le plus grand secret que la situation de la corporation est encore plus catastrophique que jamais, mais ont déjà disposé leurs pions pour les superlotos de fin d'année. La librairie, en plus, se porte mal : on voit disparaître les boutiques mises en faillite, mais aussi chassées, phagocytées, par des banques, des assurances ou même des spécialistes de matériel pour amateurs de golf...

Mais la *rentrée*, c'est tout de même la grande fête des lecteurs, surtout dans les littératures étrangères qui, bizarrement, s'étendent de plus en plus : le risque est moindre, malgré la cherté des droits et le prix de la traduction. Le succès auprès de la critique du pays d'origine semble déjà un gage de réussite. Le dépaysement est garanti au moins autant qu'avec Nouvelles Frontières, mais avec des moyens différents.

Ce trimestre s'annonce déjà riche avec plusieurs dizaines de livres qu'on a vraiment envie de ne pas manquer. Pour commencer, une étrange série policière qui vous fait parcourir New-York comme si vous y étiez. *« Je ne sais pas si les amateurs de romans policiers seront satisfaits,* dit Paul Auster, *je pense, qu'ils seront très déçus. Pour moi, c'est un genre qui permet d'aborder autre chose. Par exemple, dans un de mes livres préférés,* Don Quichotte, *Cervantès se sert des conventions du roman de chevalerie pour arriver à autre chose. Chez Beckett.* En attendant Godot *est aussi une sorte de pièce de music-hall. »*

QUI est ce Daniel Quinn, romancier laborieux, qu'un faux numéro réveille en pleine nuit ? Est-ce un autoportrait de l'auteur ? Un inconnu l'appelle en insistant sur le fait qu'il veut parler au détective Paul Auster. Mais il n'y a pas de Paul Auster, détective. Seulement un Paul Auster romancier, mettant en scène Daniel Quinn, détective et romancier de fiction... Il nous apprend qu'il a trente-cinq ans, qu'il écrit des livres sous pseudonyme – signés du nom de William Wilson – au rythme d'un par an, qu'il a été marié jadis, mais que sa femme et son fils sont morts. Quinn a un agent littéraire qu'il n'a jamais rencontré. Aucun des livres de William Wilson ne portait de photo ni de notice biographique.

Il va accepter de rencontrer l'inconnu du téléphone. Convoqué pour le lendemain matin dans un immeuble des beaux quartiers, Quinn tombe sur un jeune couple étrange, les Stillman, qui lui confie la filature du père Stillman, qui vient justement d'être libéré de prison et a le projet de tuer son fils qu'il avait, il y a quelques années, séquestré dans une chambre noire. Quinn empoche un chèque au nom de Paul Auster.

Chaque détail supplémentaire contribue à vous entraîner dans un monde fou, fou, fou. *(« C'est ma femme qui raconte ces choses. Elle dit que c'est important de comprendre même si je ne comprends pas, mais même cela je ne le comprends pas »).* Armé de sa formidable puissance d'invention nourrie de ses auteurs préférés – Cervantès, Beckett, Daniel de Foe et Kafka –, Auster-Quinn va donc prendre connaissance à la National Library de l'œuvre du père Stillman, *totalement oubliée*, qui est une exégèse du *Paradis perdu*, de Milton et de *la Genèse*, ainsi que d'un opuscule de 1698 d'un « illuminateur » nommé Dark qui promettait pour 1960, trois cent quarante ans après l'arrivée du *Mayflower* à Plymouth, la véritable édification de la tour de Babel. *« Une fois achevée, la tour serait assez vaste pour contenir tous les habitants du Nouveau Monde. Chaque personne aurait sa pièce, et dès qu'elle y pénétrerait, elle oublierait tout ce qu'elle avait su. »* Et elle sortirait de là parlant la langue de Dieu !

Projet insensé, canular d'une logique implacable mais parfaitement invraisemblable, l'enquête se poursuit dans le second tome intitulée *Revenants*. L'histoire de *Revenants* n'a rien à voir avec la *Cité de verre*. Nous sommes toujours à New-York et les rares personnages de ce « polar » prennent des noms de couleurs : Bleu, détective de métier, est *chargé de filer Noir pour le compte d'un certain* Blanc... Mais, dans cette ville de verre, labyrinthe de miroirs, chacun ne finit-il pas par contempler le reflet de lui-même ? Il y a dans cette géométrie quelque chose qui nous retient par son côté *d'investigation dans des jeux de l'esprit qui vous* engluent même si vous n'en savez pas vraiment la signification.

Après cette froide démonstration, le troisième tome, *la Chambre dérobée*, nous semble baigner dans la tendresse. Sans doute à cause de cette Sophie, merveilleux personnage de femme qui, un jour, écrit au narrateur pour lui apprendre qu'elle est la femme de Fanshawe, un copain d'enfance oublié depuis des décennies et qu'il est parti depuis six mois en la laissant seule avec l'enfant qu'elle attend de lui... Le narrateur va assumer le rôle que lui a délégué cet ami oublié : épouser la mère, éditer les œuvres de Fanshawe et même devenir son biographe sans toujours bien comprendre la psychologie de cet homme qui voulait partir et qui est parti. *« Un jour il s'était tout simplement levé et il a laissé là sa femme enceinte. Comme elle lui faisait confiance, comme elle jugeait inconcevable qu'il pût faire une telle chose, elle n'avait pas d'autre possibilité que de le croire mort. »*

Fanshawe va devenir célèbre. Mais qui a écrit les œuvres de Fanshawe ? Les lieux, les noms, les personnages se connectent, se perdent, s'illuminent comme au flipper. Fanshawe ? Est-il mort, est-il vivant ? Comme dans *Cité de verre*, le romancier se cache derrière le narrateur de la fiction, dont l'identité se dérobe derrière un personnage à l'existence elle-même noyée dans le doute. Jusqu'à sa dernière ligne, la trilogie d'Auster cultive, décidément, un fascinant mystère.

● Plusieurs traductions en français des poèmes de Paul Auster *Espaces blancs* (1983), *Effigies* (1987), *Murales* (1987), *Dans la tourmente* et *Fragments du froid* (1988) ont paru aux éditions Unes. (BP n° 59, 83490 Le Muy, dist. Distique).

Portrait

Mystère Auster

La quarantaine – il est né le 3 février 1947 à Newark (New-Jersey), – un regard étonnamment bleu, Paul Auster connaît *bien la France, où il a vécu* quatre années, de 1970 à 1974, après ses études à Columbia University. Marié à une Norvégienne, père de deux enfants, il vit à Brooklyn, mais séjourne volontiers en France, où il vient de passer ses vacances.

Francophone parfait, il a une profonde connaissance de la littérature française et a publié de nombreuses traductions de Maurice Blanchot, de Jacques Dupin, de Mallarmé, d'André du Bouchet. En 1982, il a publié chez Random House une *Anthologie de la poésie française du vingtième siècle*.


ANDERSEN/GAMMA

Paul Auster : un parfait francophone

« Vous avez fait des études de français ?

– Non. J'ai suivi le cursus de lettres anglaises et américaines, et, parallèlement, j'ai appris le français et l'italien. Après mes études, je suis venu en France pour quelques années, trois ans à Paris, et, la quatrième année, j'étais comme le personnage du livre *la Chambre dérobée*, gardien de maison dans le sud de la France à Aups. A cette époque-là, je n'écrivais que des poèmes. Comme Fanshawe, j'ai fait plein de petits boulots, des traductions, donné des leçons d'anglais, travaillé aussi pour le *New York Times*. J'ai survécu comme cela. Quand je suis rentré, j'avais en tout 9 dollars en poche.

– Qu'avez-vous écrit avant la trilogie ?

– J'avais écrit *l'Invention de la solitude*, une sorte d'autobiographie, une méditation plutôt. J'ai écrit aussi un volume d'essais, notamment un essai à propos de Hamsun, *l'Art de la faim*. Depuis la trilogie, j'ai publié cette année chez Viking *The country of last things* et je viens de terminer un autre livre qui sort aux Etats-Unis et s'intitule *Moon Palaces*.

– Comment avez-vous écrit City of glass, *l'histoire de ce personnage qui ne s'appelle pas Paul Auster, mais qui accepte de prendre ce nom-là. Est-ce une sorte d'autobiographie ?*

– Je crois que, dans toute cette histoire inventée, je m'imaginais un peu comme ce Quinn. Ces gens à l'identité fluctuante sont des parties d'un même personnage, mais je n'en suis pas tout à fait sûr. Avec chaque livre, je tente d'approfondir les choses qui me hantent et je m'approche du mystère. Si je savais exactement ce que j'écris, je n'aurais pas à écrire. C'est une recherche qui ne mène peut-être nulle part. C'est l'obsession qui vous pousse. Ce sont des obsessions qui tournent autour de moi, mais il m'est impossible d'expliquer vraiment ce qui se passe.

– Ces obsessions, pouvez-vous les citer ?

– Finalement, il y a l'idée que c'est la mort qui nous attend tous. On vit dans une société plus ou moins solide, dont la fin est connue d'avance. Mais ce qui me paraît le plus bizarre, c'est que les gens refusent cette idée, alors que nous savons que tout peut arriver – *Anything can happen*. Et à n'importe quel moment. Cette idée m'obsède. C'est un peu déroutant.

– Quelle est l'importance de la ville dans la narration ?

– Vous connaissez New-York. C'est une ville immense. C'est vraiment la tour de Babel : ces contrastes étonnants entre richesse et misère qui sont tout à fait déchirants. On y voit des choses qui sont tellement déconcertantes qu'elles occupent tout l'arrière-plan. « La ville de verre », quand j'y ai réfléchi, c'était d'abord l'image conventionnelle avec les grands buildings. Mais c'est aussi quelque chose qui reflète comme un miroir. Et puis, le verre, c'est peut-être la chose la plus fragile du monde, quelque chose qui peut casser. Il y a ces trois idées qui synthétisent le noyau du livre.

– Voyez-vous une continuité, un ordre, entre les trois livres ?

– Non. C'est plutôt un triptyque fait d'éléments. On peut les lire séparément, mais la lecture de l'ensemble renforce la réflexion, si on fait tout le trajet. Je l'ai conçu comme un groupe et je voudrais que les gens les lisent ensemble. »

Le Carnet du Monde

Naissances

– Dominique SERET-BÉGUÉ
et
Jean-Michel BÉGUÉ

ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Pauline

à Paris, le 28 juillet 1988.

111, rue de la Folie-Méricourt,
75011 Paris.

Décès

– Le président,
Le conseil scientifique,
Le conseil d'administration,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Jean-Paul ARON,
directeur d'études.
(*Le Monde* du 23 août.)

– Le docteur et Mme Robert Aron-Brunetière,
et leurs enfants,
Le professeur et Mme Claude Aron,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Weill,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Mauriac,
et leurs enfants,
Tous ses amis,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Jean-Paul ARON,

survenu le 20 août 1988.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

148, bd Haussmann,
75008 Paris.
18, rue des Pontonniers,
67000 Strasbourg.
22, rue Erckmann-Chatrian,
67000 Strasbourg.
47, bd Murat,
75016 Paris.

(*Le Monde* du 23 août.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Sa famille, ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Denise BAUMANN,

survenu le 20 août 1988.

Et rappellent le souvenir de ses parents,
Renée et Léon BAUMANN,
déportés à Auschwitz, le 20 novembre 1943.

Sa sœur,
Simone Frey-Weil,
Son beau-frère,
Albert Weil,
Et leurs trois filles,
Arlette, Monique et Francine Weil,
déportées à Auschwitz le 17 décembre 1943, après dix mois d'internement au camp de Drancy.

Une cérémonie à sa mémoire aura lieu à Paris ultérieurement.

– On nous prie d'annoncer la disparition le 21 août 1988 de

Mme Raymonde BIRECKI.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Frédérique Chauvenet,
son épouse,
Mme Marie Chauvenet-Delclos,
M. Frédéric Chauvenet,
Mme Antoinette Chauvenet-Monjardet,
Mme Elisabeth Chauvenet-Brahem,
ses enfants,
Galdric, Frédérique, Gildas, Emmanuelle, Gabriel, Hélène, Sabine, Typhaine et Ken,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel CHAUVENET,
sculpteur,

survenu le 21 août 1988, à Thouars (79), où il a été inhumé.

Une messe solennelle sera célébrée le mardi 4 octobre, à 19 heures, en l'église Saint-Médard, Paris-5e.

65, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Montpellier-Aurillac.

Mme Pierre Chilotti,
Le docteur et Mme Jacques Chilotti
et leurs enfants,
Les docteurs Guy et Jacqueline Ayral
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père

M. Pierre CHILOTTI,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,
médaille d'or de l'éducation physique,
chevalier du Mérite agricole,

survenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 24 août, dans l'intimité familiale.

16, rue Baudin,
34000 Montpellier.

– Sainte-Adresse (Seine-Maritime).

Mme Guy Duchesne,
M. Yann Duchesne,
M. et Mme Frédéric Petit,
Mme Jacques Neuville,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy DUCHESNE,
docteur d'Etat en pharmacie,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le mercredi 24 août 1988, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 août, à 14 heures, en l'église Saint-Denis de Sainte-Adresse.

69, rue du Général-de-Gaulle,
76310 Sainte-Adresse.
208, rue de Rivoli,
75001 Paris.
107, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Mme Jean-Philippe Ginolhac,
son épouse,
Pascale, Sophie et Claire,
ses enfants,
M. et Mme Jean Ginolhac,
ses parents, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Petitmengin,
ses beaux-parents, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

Jean-Philippe GINOLHAC,
à l'âge de quarante-quatre ans,
le 15 août 1988.

L'incinération a eu lieu à Lyon, le 18 août.

« Le troisième mois après la sortie du pays d'Egypte, les enfants d'Israël arrivèrent au désert de Sinaï. » (Ex. 19.1).
« Le Seigneur gardera ton départ et ton arrivée dès maintenant et pour toujours. » (Ps. 121.8).

29, rue J.-B. Baudin,
21000 Dijon.
78, rue Michel-Ange,
75016 Paris.
16, rue Jeanne-d'Arc,
82000 Montauban.

– Apprenant la disparition de

Michel HUGON,

nous adressons nos pensées les plus affectueuses à Hania et Pierre Hugon, et à toute leur famille.
Solidarité France-Pologne.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. le bâtonnier Paul JACOB,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu le 22 août 1988 à Mulhouse.

15, rue de Sierentz,
68100 Mulhouse.

– M. et Mme Paul Valentin,
Mlle Adrienne Bernard,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Jeanne PETIT,
née Bernard,
professeur honoraire,
ancien élève de l'ENS
de jeunes filles de Fontenay-aux-Roses,

survenu le 18 août 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

27, rue Henri-Savignac,
92190 Meudon.
264, avenue Constant-Perroud,
83100 Toulon.

– Granville.

Mme Jean Poutiers,
son épouse,
Joëlle, Jean-Christian et Elisabeth, Jean Maurice et Anne-Marie, Dominique et Philippe, ses enfants,
Ses petits-enfants,
Mme Raymond Poutiers, sa mère,
Ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean POUTIERS,
ingénieur ECP,
Déporté résistant,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
combattant volontaire de la Résistance,
Polonia Restituta,
commandeur du Lion d'argent
de Tchécoslovaquie,

survenu à Granville le 23 août 1988.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 août, à 11 h 30, en l'église Notre-Dame de Granville, suivies de l'inhumation au cimetière Notre-Dame.
Condoléances sur registres.
« Il est parmi nous dans la lumière du Seigneur ».

11, rue Victor-Hugo,
50400 Granville.

– Mme Jean Romeas,
M. et Mme Eric Romeas
et leurs enfants,
Mme Paul Romeas,
M. et Mme Claude Romeas
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROMEAS,

leur époux, père, grand-père, fils, père, beau-frère et oncle.

Survenu le 23 août 1988, à l'âge de soixante-cinq ans.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, le vendredi 26 août, à 15 h 30 précises.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre dans le caveau de famille.

Anniversaires

– A l'occasion du troisième anniversaire de la disparition tragique de

Jean LEVI,
enseignant,
initiateur du Lycée autogéré de Paris,

sa famille demande une pensée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Ce jour, premier anniversaire du décès de

M. Jacques MEYER,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

– Il y a un an disparaissait

Paul VIGNAUX.

Georgette Vignaux et ses fils demandent à ceux qui l'ont connu une pensée en ce jour anniversaire.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

Communication

La Une a dépassé ses quotas publicitaires

La CNCL demande des sanctions financières contre TF1

Huit cent seize mille francs ! C'est le montant de l'amende que TF 1 pourrait avoir prochainement à payer, pour non-respect de son cahier des charges. La CNCL a en effet adressé à la mi-juillet – et dans la plus grande discrétion – une demande chiffrée de sanction financière contre la chaîne au président de la section du contentieux du Conseil d'Etat. La Une est accusée par la Commission nationale d'avoir à nouveau dépassé – et par deux fois – son quota maximum de publicité, de douze minutes pour une heure donnée.

Ce n'est pas la première fois que TF 1 s'autorise, sur ce point, quelque liberté avec son cahier des charges. En octobre, novembre et décembre 1987, la chaîne avait à plusieurs reprises dépassé ce seuil, malgré les rappels à l'ordre de la Commission. En février, la CNCL avait saisi le président de la section du Conseil d'Etat, qui lui avait peu après donné raison. Celui-ci avait en effet condamné la chaîne à ne plus dépasser son quota, sous peine d'une astreinte de 16 000 francs par seconde en trop. La mesure, toutefois, n'était pas rétroactive (*le Monde* du 25 mars 1988).

Or, le 7 mai dernier, TF 1 diffusait 12 minutes 11 secondes de publicité entre 18 h 38 et 19 h 38 (les ordinateurs de la CNCL sont extrêmement précis). Elle récidivait le 16 mai suivant, entre 19 h 42 et 20 h 42, mais de 40 secondes cette fois. Aléas du direct, ont plaidé les responsables de la chaîne. N'est-ce pas l'heure du journal, de la météo, des jeux, etc ? La CNCL, malgré semble-t-il quelques débats internes et une intervention pressante des dirigeants de TF 1, s'est montrée inflexible.

P.-A. G.

La chaîne britannique par satellite est déficitaire

Super Channel cherche un repreneur

Plusieurs offres de rachat, émanant notamment de groupes américains tels que United Cable, Home Box Office ou CNN, sont actuellement étudiées par les propriétaires de Super Channel, une chaîne de télévision britannique par satellite dont le déficit annuel atteindrait 15 millions de livres.

Lancée en fanfare au début 1987, Super Channel avait l'ambition de concurrencer la chaîne Sky Channel de M. Rupert Murdoch, en offrant des programmes généralistes et en intégrant les acquis de Music Box, une des pionnières des chaînes par satellite. Actuellement, Super Channel touche 12,5 millions de foyers européens câblés.

Mais elle a déjà perdu le soutien de la plupart des compagnies privées de télévision membres d'ITV, qui l'avaient créée. En mai 1988, le groupe Virgin, de M. Richard Branson, devenait le principal actionnaire de Super Channel, avec 35 % des parts, et seules Granada, Yorkshire, TVS et Anglia restaient fidèles au projet. Aujourd'hui, ces actionnaires et M. Branson étudient les offres de reprise, venant aussi bien des Etats-Unis que de Grande-Bretagne (M. Maxwell pourrait être sur les rangs), sans pour autant avoir pris de décision.

Alors que la CNCL accepte de jouer les médiateurs

Les négociations reprennent entre la Cinq et les syndicats d'acteurs

Des négociations se sont ouvertes, mercredi 24 août, entre la Cinq et les syndicats d'artistes-interprètes qui avaient empêché, lundi et mardi, le tournage d'une série commandée par la chaîne pour protester contre son refus de signer la convention collective des acteurs. Les artistes-interprètes en grève ont accepté de mettre fin, pendant la durée des négociations, à l'occupation des studios où doivent être tournés les trois cent quatre-vingts épisodes de *Voisin, voisine*. Le tournage a donc pu commencer (*le Monde* du 25 août).

Saisie, d'autre part, par la chaîne et les organisations syndicales d'une demande de médiation, la CNCL a demandé *« solennellement aux intéressés d'ouvrir sans délai des négociations »*. La Commission s'est également déclarée prête à offrir ses bons offices, *« si, par ce moyen, elle pouvait contribuer à la solution du litige »*.

Enfin, l'Union syndicale des producteurs audiovisuels (USPA), bien que signataire de la nouvelle convention collective, a rappelé dans un communiqué qu'elle avait suggéré, dès juillet dernier, dans une lettre ouverte à Mme Catherine Tasca, ministre de la communication, *« qu'un médiateur soit nommé pour tenter de sortir de la situation actuelle »*.

TAC-O-TAC – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 2/07/88)

Le numéro **9 1 9 4 4 3** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 0 1 9 4 4 3 – 1 1 9 4 4 3 – 2 1 9 4 4 3 – 3 1 9 4 4 3 – 4 1 9 4 4 3 – 5 1 9 4 4 3 – 6 1 9 4 4 3 – 7 1 9 4 4 3 – 8 1 9 4 4 3 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
909443	910443	919043	919403	919440	10 000,00 F
929443	911443	919143	919413	919441	
939443	912443	919243	919423	919442	
949443	913443	919343	919433	919444	
959443	914443	919543	919453	919445	
969443	915443	919643	919463	919446	
979443	916443	919743	919473	919447	
989443	917443	919843	919483	919448	
999443	918443	919943	919493	919449	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	9443	4 000,00 F
	443	400,00 F
	43	200,00 F
	3	100,00 F

LOTO N° 34 – TIRAGE DU MERCREDI 24 AOUT 1988

24 – 26 – 29 – 30 – 46 – 49 – Numéro complémentaire : 39

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 31 AOUT ET SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 – TAC-O-TAC – TIRAGE DU MERCREDI 24 AOUT 1988 – 68e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

loterie nationale – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 2/01/88) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
0	920	tous signes	400
	0250	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	4000	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	4760	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	6480	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	04680	Verseau	50 000
		autres signes	5 000
	11840	Poissons	50 000
		autres signes	5 000
1	4431	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
2	1112	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	4122	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
	08792	Cancer	50 000
		autres signes	5 000
	28072	Taureau	50 000
		autres signes	5 000
	29382	Scorpion	50 000
		autres signes	5 000
3	0203	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	[illegible]	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
	1603	Lion	10 000
		autres signes	1 000
	4093	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	5503	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
	5673	Balance	10 000
		autres signes	1 000
3	9123	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	18473	Capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	27173	Vierge	50 000
		autres signes	5 000
4	4894	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	18004	Lion	50 000
		autres signes	5 000
5	385	tous signes	400
	1985	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
	4825	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	8095	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	9285	Lion	10 000
		autres signes	1 000
6	986	tous signes	400
	0676	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
	3906	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
7	07	tous signes	200
	7907	Taureau	10 200
		autres signes	1 200
	9807	Scorpion	10 200
		autres signes	1 200
	14737	Balance	50 000
		autres signes	5 000
8	16488	Bélier	50 000
		autres signes	5 000
9	39	tous signes	200
	489	tous signes	400
	3629	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
	04229	Sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	21789	Gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	28539	Cancer	5 000 000
		autres signes	150 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : GÉMEAUX – VERSEAU – BÉLIER GAGNENT 100,00 F

88 – TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE – TIRAGE DU MERCREDI 24 AOUT 1988 – 67e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

THÉATRE

EXPOSITIONS

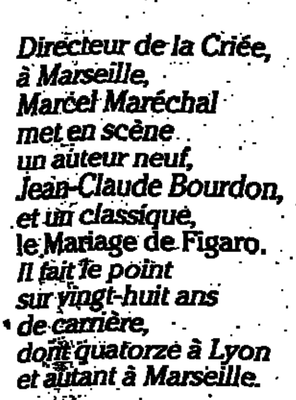
La peinture de

Un tableau d'un des frères Le Nain découvert en Saône-et-Loire

THÉATRE

Un entretien avec Marcel Maréchal

Se comprendre enfin



Directeur de la Criée, à Marseille, Marcel Maréchal met en scène un auteur neuf, Jean-Claude Bourdon, et un classique, le Mariage de Figaro. Il fait le point sur vingt-huit ans de carrière, dont quatorze à Lyon et autant à Marseille.

A quarante-huit ans, Marcel Maréchal, directeur de la Criée, Théâtre national de Marseille (TNM), a vingt-huit ans de carrière, commencée à Lyon, sa ville natale, dans un minuscule théâtre que venait de quitter Roger Planchon. Sept ans plus tard, la municipalité lui confie une nouvelle salle, le Théâtre du VIII[e]. Puis il est nommé à Marseille, où il succède à Antoine Bourseiller. Il s'installe au Gymnase, en attendant de faire aménager une ancienne halle aux poissons sur le Vieux Port en théâtre très moderne, informatisé, inauguré au mois de mai 1981.

Le public aime Marcel Maréchal, acteur jusqu'au bout des ongles, funambule généreux et metteur en scène amoureux des écritures ensoleillées. Il s'enorgueillit d'avoir monté Synge, Arrabal, Kateb Yacine, Audiberti, Novarina, Vauthier... Loin de toutes ces fougues verbales, il a voulu se confronter aux violences crispées des Américains, Sam Shepard, David Mamet, ce qui lui a peut-être permis de « savoir lire » un nouvel auteur français, Jean-Louis Bourdon, dont, cette saison, il créé la première pièce.

Il ne craint pas les textes neufs, mais sait que les classiques rassurent et assurent les spectateurs. Il va donc mettre en scène Beaumarchais, *le Mariage de Figaro*, après un doublé Molière l'an dernier : *l'Ecole des femmes et Dom Juan*, où il reprenait le personnage de Sganarelle, qu'il avait joué pour la première fois à Lyon en 1968, dirigé par Patrice Chéreau. La saison précédente, c'était *Capitaine Bada*, qu'il reprenait après vingt ans ; un rôle-clé pour lui, et l'occasion d'une rencontre décisive avec un auteur hors du commun, Jean Vauthier.



STRINBERGER/ENGUERAND

Marcel Maréchal

Reprendre un rôle qui s'est révélé important est sans doute pour un acteur une façon de se tourner vers le passé pour faire le point et pour un « chef de troupe » se poser la question : combien de temps peut-on rester dans un même théâtre sans se perdre *dans le confort ? Question* dont la réponse n'appartient pas à Marcel Maréchal. Pas seulement.

« Je n'ai pas envie de regarder en arrière. C'est là, en 1988, tout de suite, que cela m'intéresse, et aussi un peu plus loin, dans l'avenir proche. Seule constatation au sujet du passé : j'ai vécu des périodes bien nettes : sept ans de galère au Cothurne, sept ans au Théâtre du VIII[e] à Lyon, sept ans de Gymnase à *Marseille, sept ans de* Criée. *Le sens* de la période biblique, en somme.

» Aujourd'hui, je répète à Paris, à Edouard-VII, *Glengarry Glen Ross*, de David Mamet, que nous avons créé en 1985, à Marseille, avec Michel Robin et Francis Perrin, qui restent, Pierre Mondy remplaçant Jacques Fabbri. L'univers de Mamet me passionne, car, au-delà de l'anecdote qui ancre personnages et situation dans des scénarios américains, le sens du rythme et des métaphores fait de cet auteur un petit frère de Pinter et, d'une certaine façon, de Beckett, deux Européens que Mamet connaît bien et admire. Il donne même, avant état définitif, ses manuscrits à lire à Pinter. J'ai déjà monté *American Buffalo, Glengarry Glen Ross*; je n'entends pas en rester là, j'aimerais créer en France *Speed the Plow*, que joue Madonna sur Broadway.

» Tout de suite après Mamet, commencera l'aventure Bourdon avec, en novembre, la création de *Jock*. J'ai pris connaissance du manuscrit à la suite d'un article de Pierre Ajame dans *le Matin*. Sitôt lu, j'ai décidé de monter ce texte très neuf, unique. Un auteur était là. J'ai vu Bourdon. Rencontre haute en couleur avec un personnage séduisant qui, d'emblée, m'a dit : *« Je suis infiniment heureux que vous vous intéressiez à ma pièce, mais il faut la monter tout de suite. C'est une question d'urgence, je dois becqueter. »* Nous avons convenu que le TNM l'aiderait à « becqueter » jusqu'à la création. L'aide appropriée ou l'éventuelle commande doit faire partie des charges d'une institution. Nous avons agi de cette manière avec Valère Novarina pour *Falstafe*, Jean Vauthier pour *le Sang* et, en ce moment, pour *l'Ile*.

» C'est souvent ainsi, par le hasard des rencontres, qu'un manuscrit nous arrive entre les mains. C'est en jouant avec Roger Blin en 1962 (au Festival des Granges de Servette) *la Fleur à la bouche*, de Pirandello, qu'il m'a conseillé de lire *Cavalier seul*, d'Audiberti... En fait, le problème n'est pas de trouver des manuscrits, mais de savoir les lire.

» En même temps que le travail sur les contemporains — Mamet, *Bourdon, et le chantier de l'Ile*, qui promet une grandiose invention — je fréquenterai aussi les classiques, avec une tournée de *l'Ecole des femmes*, et la création du *Mariage de Figaro*, en avril 1989 à la Criée, avec Nelly Borgeaud, Sabine Haudepin, et Jean-Paul Bordes dans Figaro.

» Molière nous a comblés la saison dernière. Comme la plupart des acteurs français, je l'aime comme on aime sa mère. Je l'ai peu joué, mais je sais instinctivement qu'il nous a commencés, façonnés. Le monde du théâtre, avec ses nuits et ses terreurs, est là, et au milieu de ce chaos, Molière est riche en refuges jubilatoires. Il brille d'une « lumière amicale », qui prévient les ténèbres, conjure et éclaire l'avenir inquiet. Molière est notre enfance de théâtre, à nous comédiens. Pour Rilke, notre destin est *« condensé dans l'enfance »*. Il est donc nécessaire à des moments précis dans notre vie d'acteur de plonger dans l'amour de ce qui nous a précédés *« dans cette forêt vierge de nos aïeux, en nous, ce sang tellement plus ancien que nous »* (Rilke).

» Maintenant, pourquoi *le Mariage de Figaro ?* On en vient à l'essentiel pour un théâtre-institution comme le nôtre : au social et au politique, donc au proche avenir de Marseille. A l'origine, l'intention de l'équipe était de centrer la saison sur les contemporains. Je pensais faire un travail sur Queneau et monter *Loin de Rueil* que Vilar a créé au TNP dans les années 60. La *pièce est belle, poétique, trop éloignée* pourtant de ce qui nous préoccupe... Marseille en effet a beaucoup fait parler d'elle au printemps dernier, et risque de faire encore pas mal causer d'ici à mars 1989. La presse, les *télévisions se sont* bousculées, et vont se bousculer encore sur le Vieux Port. 1989 est un enjeu important. A distance, mais à sa façon, un théâtre doit faire entendre sa voix dans le débat. Un moment, *nous avons envisagé — à défaut d'un* texte d'aujourd'hui que j'attends et espère — *Arturo Ui* de Brecht, métaphore sur la prise du pouvoir par Hitler. Mais à la *réflexion*, les correspondances avec l'actualité ne *nous ont pas paru suffisantes, sans* compter que l'œuvre a perdu de sa vigueur, semble-t-il. Donc, nous avons décidé d'inscrire dans notre répertoire ce *Mariage de Figaro* qui est par définition la pièce des droits *de l'homme, de la liberté, de la fraternité*, de l'abolition des privilèges. Et peu importe que la comédie, le drame, quand ils reflètent nos difficultés, appartiennent au passé. Le droit des gens à la liberté, au respect de la *personne humaine*, et physique et morale, se trouve toujours dans quelque chef-d'œuvre ancien. D'Eschyle à Giraudoux, d'Aristophane à Sartres, et Brecht... Et Beaumarchais *« qui nous ramène à une préoccupation immédiate, essentielle, nous éclaire, nous propose l'attitude et, disons mieux, la leçon exigeante »* (Jean Vilar).

» En même temps qu'acteur-metteur en scène, je suis responsable d'une institution. Je préférerais dire « chef de troupe ». C'est un métier qui ne s'improvise pas. Il faut dix ans pour savoir diriger une maison de théâtre, comme pour devenir comédien ou metteur en scène. J'ai eu la chance de me faire les dents au Cothurne, sept ans de statut privé, sans subventions et encore pis durant la période dite « héroïque » du VIII[e]... Quelle école !

» Si j'ai *pu* mener à bien et avec une certaine jubilation cette fonction de chef de troupe, c'est aussi, et peut-être surtout, que je suis homme de plateau. L'artiste en moi a toujours épaulé, aiguillonné, propulsé en avant le chef de troupe, souvent harassé, hésitant et qui aurait bien posé son sac un moment. Le travail à Marseille m'a apporté une certaine plénitude, l'occasion d'une réflexion plus approfondie. Un recul. Je crois que, depuis six ou sept ans, je sais mieux diriger les acteurs. Avant, affolé par l'intendance, je n'avais pas assez le temps d'y réfléchir. Et puis, au début, j'avais peur de mes acteurs — hormis mes premiers compagnons d'arme, bien sûr — comme j'avais peur de moi-même acteur. Maintenant, j'ai mis au point ma pratique. Je me comprends enfin, donc c'est avec passion que j'aime guider les autres. Je préfère « guider » à *diriger* et « *régisseur* » à metteur en scène.

Mais voilà, je sens que se lève le vent d'une nouvelle période. Deux solutions se présentent qui, en fait, ne dépendent pas entièrement de moi. Soit une mutation sur place, soit une nouvelle mission dans un lieu nouveau à Paris peut-être. En attendant, j'ai envie de dire, comme Giraudoux dans *l'Impromptu de Paris*: *« Rien n'est perdu si, chaque soir, le parvenu, le concussionnaire, le cuistre, doit se dire « Tout irait bien, mais il y a le théâtre ». Et si l'adolescent, le savant, le ménage modeste, le ménage brillant, celui que la vie a déçu, celui qui espère en la vie, se dit « tout irait mal, mais il y a le théâtre ».*

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

Au Centre d'art contemporain de Meymac (Corrèze)

La peinture des années 80

Pittura colta et *iper manierismo* italiens, *bad painting* et graffiti américains, post-modernisme, transavant-garde, nouveaux fauves, figurations libres européennes ; sous le titre « les Années 80 », le Centre d'art contemporain de Meymac (Corrèze) présente quarante-quatre peintures de la décennie en cours (parmi lesquels Alberolo, Basquiat, Castelli, Combas, les frères Di Rossa, Garouste, Saytour, etc.), ainsi que divers étiquetages qui caractérisent actuellement la « surface de la peinture ». L'art contemporain, résume joliment Catherine Millet, *« débarrassé par la découverte de l'histoire »* est entré dans le *« cycle infernal des liftings »*.

Cette exposition est la troisième et dernière d'une série que Caroline Biessère, directrice du Centre d'art contemporain de Meymac a consacrée aux pratiques actuelles. La première l'été dernier sous le titre *La fin des années 60, d'une contestation l'autre*, faisait survivre le temps des « théologies triomphantes » : d'un côté le mouvement « sport-surface », de l'autre la figuration sociale de Cueco, Fromanger ou Monory, opposées mais toutes accrochées à la référence marxiste. La seconde *Les années 70, les années-mémoires*, retraçait le retour des incertitudes et le repli sur le subjectif.

Celle sur les années 80 manifeste le souci de *« se recycler dans la longue histoire de la peinture »*. Sous l'outrance débraillée, un ensemble de solide culture est rassemblé à Meymac; avec un retour visible après l'internationalisation des années 70 à des références de tradition nationale.

L'intention, pédagogique de l'exposition que l'on aurait souhaitée plus convaincant dans la présentation des œuvres est, en revanche tout à fait réalisée dans le catalogue qui rassemble, outre une abondante iconographie, de nombreux textes critiques parus à l'aube de cette décennie, les biographies et les interviews de tous les artistes présentés.

GEORGES CHATAIN.

★ *Surface de la peinture, les années 80*, Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, Meymac (Corrèze). Jusqu'au 2 octobre. Contacts : 55-95-23-30.

Un tableau d'un des frères Le Nain découvert en Saône-et-Loire

C'est à Colombier-en-Brionnais (270 habitants) que l'on a découvert, dans l'église construite au siècle dernier, un tableau de l'un des frères Le Nain qui, lui, vivait au dix-septième siècle. Bruno Mottin, conservateur des antiquités et des objets d'art de l'Isère, en se promenant dans sa région d'origine, avait remarqué, l'an passé, cette « Annonciation » accrochée dans un coin sombre du bâtiment. Persuadé d'avoir devant lui une œuvre de l'un des Le Nain, connus pour leurs scènes paysannes, il contacta Jacques Thuilier, le spécialiste de ces peintres. Celui-ci est aujourd'hui formel. Il s'agit bien là d'un tableau de l'un des trois frères. Probablement de Mathieu (1607-1677), le plus jeune.

On ignore comment cette œuvre a pu aboutir dans cette église. La municipalité, ravie de la découverte, n'avait pas les moyens d'assurer la protection de l'œuvre. L'administration des monuments historiques après avoir classé le tableau, en a autorisé la vente auprès d'une collectivité et à condition qu'il reste dans le département. Le musée Rolin d'Autun l'a finalement acquis pour 300 000 francs. Actuellement en cours de restauration à Versailles, le tableau sera installé en décembre.

MUSIQUES

La disparition du batteur Christian Garros

Discret mais efficace

Le batteur de jazz Christian Garros s'est éteint, dans la nuit de mardi à mercredi, à l'hôpital Bois-Guillaume, près de Rouen. Il était âgé de soixante-huit ans.

Christian Garros revenait d'une tournée à la Réunion et d'un concert à Montauban. C'est rue Pigalle, dans les nombreux clubs d'avant-guerre, que Christian Garros a commencé sa carrière comme accompagnateur de Django Reinhardt. Avec Guy Laffitte et Georges Arvanitas, il fonde le Trio parisien. Quand une rythmique assure sa réputation à ce point, il en va partout de même dans les villes américaines comme dans les pays du monde : elle devient la rythmique maison, celle dont on ne peut se passer. Très souvent associé au bassiste Pierre Michelot et au pianiste René Urtreger, Christian Garros est ainsi devenu un pilier des tournées européennes. De Lester Young à Miles Davis, dont il escorte la première virée en 1956, Christian Garros *« fait l'affaire »*, comme on dit dans le métier.

C'est lui que l'on voit derrière Duke Ellington et Louis Armstrong dans le film de Martin Ritt *Paris Blues*, qui vient d'être rediffusé à la *télévision*.

En 1963, sa carrière prend un brusque élan. Avec Michelot toujours, il complète le trio de Jacques Loussier, Play Bach. Pendant des années, ils tournent ainsi autour du monde, avec des interprétations swingantes de Jean-Sébastien Bach.

A Rouen, en 1970, il est à l'origine d'un centre pédagogique du jazz : l'Ecole d'improvisation de Mont-Saint-Aignan. Professeur, il dirigea aussi à Rouen Big Band ; il joua, toujours en trio, avec l'éternel ami Pierre Michelot et l'excellent baryton Michel de Villers.

Des batteurs que l'on voulait célébrer naguère — ceux qui savaient jouer avec *une délicatesse mâtinée* d'implacable précision, — on disait qu'ils étaient *« discrets mais efficaces »*. Christian Garros était ainsi. Homme aimable, de surcroît.

FRANCIS MARMANDE.

PATRIMOINE

Le 11[e] Congrès international des archives

La mémoire du futur

(Suite de la première page.)

De plus, si la mise à la disposition du public des archives papier pouvait se faire sans bourse délier, il en ira autrement avec ces témoignages qui nécessitent, pour être consultés, l'utilisation de coûteuses machines. Quant à l'archiviste, il devra se familiariser avec des techniques qu'il ignorait largement. *« Nous ne pouvons plus camper au pied de nos rayonnages en attendant qu'ils se remplissent*, constate Jean Favier. *Nous devons désormais nous préoccuper de l'évolution des technologies. »*

Enfin, la facilité de reproduction des documents pose des problèmes juridiques — protection de la propriété — et déontologiques. *« A trop croiser, à toute allure, des milliers d'informations on risque d'attenter aux droits des gens »*, note Jean Favier. Ce n'est pas un hasard *si* la Commission nationale de l'informatique et des liberté suit d'un œil sourcilleux les progrès de l'informatisation des Archives nationales. En revanche, l'utilisateur, grâce aux messageries électroniques, pourra interroger à distance les fichiers d'archivage et plus tard disposer sans délai sur son écran du texte intégral que la machine lui aura signalé. *« Telle information produite en Europe est analysée aux Etats-Unis, puis saisie dans le Sud-Est asiatique, avant d'être diffusée par satellite dans le monde entier*, remarque Paule René-Bazin. *Les archives n'échapperont pas à ce processus qui constitue pour chaque nation à la fois une richesse et une réduction de leur autonomie. »*

Cette révolution mettra sans doute un terme à la petite guerre larvée menée depuis des lustres entre les archivistes, les documentalistes et les bibliothécaires. Chacun défendant son territoire et ses méthodes de travail. Demain les bases de données de ces professions seront, dans bien des cas, communes. Un partage des tâches pourra se faire sans douleurs entre des organismes comme l'INA, les Archives nationales, les archives départementales ou la Bibliothèque nationale.

Le président de la République est venu saluer les congressistes : *« C'est la mémoire du monde que vous préservez et mettez en valeur*, leur a-t-il déclaré. *Les archives de tous les pays, en gardant la trace des actes d'hier et leurs cheminements, éclairent mais aussi commandent le présent. Ceux qui exercent une responsabilité savent bien qu'on ne définit pas des orientations dans l'ignorance du passé (...). Le formidable développement des nouvelles technologies nécessite de repenser la collecte, la conservation, la mise en valeur de ce qui sera le patrimoine de demain. »* Il profita du cosmopolitisme de son auditoire — plus de cent pays représentés — pour marteler une nouvelle fois ce qui sera sans doute le grand projet de son second septennat : la Très Grande Bibliothèque (que l'on commence à désigner par ses seules initiales : TGB). *« Il s'agira là d'un effort qui prolongera celui qui a permis de moderniser et d'équiper ces dernières années les Archives de France. »*

La bibliothèque de Babel

Quelques heures auparavant, il avait d'ailleurs fait connaître la teneur d'une lettre adressée au premier ministre, Michel Rocard, qui concrétisait pour la première fois la grande idée de son nouveau mandat. Cette Très Grande Bibliothèque *« devra couvrir tous les champs de la connaissance, être à la disposition de tous, utiliser les technologies les plus modernes de transmission de données, pouvoir être consultées à distance et entrer en relation avec les autres bibliothèques européennes »*. Une première étude *« sur les aspects scientifiques, technologiques et administratifs de ce projet »* devra lui être rendue avant le 30 novembre. M. Cahart, directeur des Monnaies et médailles, et M. Melot, directeur de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, sont chargés d'une mission d'étude. *« Elle aura pour objet d'éclairer les pouvoirs publics sur la fonction, la localisation, l'organisation de cette Bibliothèque nouvelle, et sur son articulation avec la Bibliothèque nationale, les autres bibliothèques du pays et les grandes bibliothèques européennes. »* On commence ainsi à mieux discerner les contours encore flous de la future TGB.

« Elle couvrira tous les champs de la connaissance », c'est-à-dire aussi le domaine scientifique. Cette bibliothèque de Babel annexera donc d'une manière ou d'une autre celle du CNRS. *« Elle sera à la disposition de tous »*, donc ouverte au plus large public, ce qui suppose un fonds d'usuels distinct du fonds à préserver. La BPI du Centre Pompidou renferme 300 000 volumes environ. La TGB devrait faire mieux : 500 000 volumes semblent être un minimum. Dans quelle mesure la Bibliothèque nationale sera-t-elle associée à ce projet ? On ne peut exclure d'une telle entreprise un noyau de *12 millions de volumes qui* s'enrichit sans bourse délier grâce au système du dépôt légal. Et lui ôter ce dernier serait tuer la vieille institution. Mais les systèmes d'interrogation à distance et de liaison avec les grandes bibliothèques du pays que réclame le président suppose enfin une réforme radicale des bibliothèques universitaires. Ils éviteront également une concentration qui risque d'être excessive dans Paris (quai Branly ?) ou à proximité de la capitale (Saint-Denis ?). Beaucoup de points d'interrogation subsistent. Ils seront levés les prochains mois.

Une seule chose est certaine : ce projet ambitieux sera sans doute le plus onéreux de tous les grands travaux entrepris ou poursuivis par le président de la République. Mais l'on connaît l'attachement de François Mitterrand pour la chose imprimée, et l'idée de laisser son nom à une Très Grande Bibliothèque n'est sûrement pas pour lui déplaire.

EMMANUEL DE ROUX.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ◊ Les Délices du baiser : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). ◊ Mozart au chocolat : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◊ Le Petit Prince : 20 h. ◊ Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). ◊ Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Jacques Brel Je viens rechercher mes bonbons : 18 h 30. La Voce : 20 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les concerts

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Paris. 21 h. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. *Gabriel Fumet, Jean Galard. 21 h (dernière).* Flûte, orgues. Œuvres de Vivaldi, Albinoni, Bach, Mozart, Pergolese. Dans le cadre du Festival musique en île.

MAISON DE RADIO FRANCE (42-30-15-16) Australian Youth Orchestra. 20 h30. Dir. Christophe Eschenbach, T. Barto (piano). Œuvres de Rachmaninov, Messiaen, Ravel. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ars Antiqua de Paris, 19 h 15, 21 h. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

SQUARE VILLEMIN. Pavillon chromatique, *15 h.* Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner, *Baden Powell.*

Jeudi 25 août

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
47-04-24-24)
JEUDI

The Titfield Thunderbold (1953, v.o.), de Charles Crichton et Terry Bishop, *19 h*; Cinq Soirées (1978, v.o.s.t.f.), de Nikita Mikhalkov, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)
JEUDI

Si vous avez manqué le début : la Troisième République : Actualités Gaumont : Stavisky (1974) d'Alain Resnais, 14 h 30 ; Anticipation : 2084 (1984) de Chris Marker, Bande annonce : Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : *l'Affaire des division Morituri (1984) de F-J Ossang*, le Couple témoin (1975) de William Klein, 16 h 30 ; Paris la nuit : les Halles centrales (1927) de B. Kaufmann, la Nuit fantastique (1941) de Marcel L'Herbier, 18 h 30 ; Cinéma muet : l'Inhumaine (1924) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU SOLEIL D'OR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (.

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BLUE-JEAN COP (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (52).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLD STEEL (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36)* ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, *1er (40-26-12-12)* ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POLTERGEIST III (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TRAVESTIE (*) (Fr.) : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

CERTAINS *L'AIMENT* CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr., v.f.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

EVE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

GEORGIA (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MANIAC COP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA PEUR (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE RODEUR (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BAD TASTE. (*) Film néo-zélandais de Peter Jackson, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BORIS GODOUNOV. Film soviétique de Serguei Bondartchouk, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

HECTOR. Film belge de Stijn Coninx : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, *18e* (45-22-47-94).

HOMEBOY. Film américain de Michael Seresin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon *Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NUIT ITALIENNE. Film italien de Carlo Mazzacurati, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

QUELQUES JOURS AVEC MOI. Film français de Claude Sautet : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

SALAAM BOMBAY ! Film indo-français de Mira Nair, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont *Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67)* ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN PRINCE A NEW YORK. Film américain de John Landis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *Gaumont Convention, 15e* (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMERICAN CHICANO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

AMORE (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

Les séances spéciales

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 18 h 15.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

BARFLY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

CABARET (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 20.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

COBRA VERDE (All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 45.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h 05.

DIVA (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h 15.

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) 17 h 50.

ENVOL (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) 10 h, 18 h.

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 21 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 30.

HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 40, 22 h 15.

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

LUCKY DAISY TOWN (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LE MAITRE DU LOGIS (Dan., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 16 h.

NOSTALGHIA (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.

L'OEUF MAGIQUE (A., v.f.) : La *Géode, 19e (46-42-13-13).*

ORDET (Dan., v.o.) : *Républic Cinémas*, 11e (48-05-51-33) 18 h.

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 19 h, 21 h 30.

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) 11 h 45.

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 15.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 18 h, 20 h, 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 40.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h 10.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-iranien, v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 21 h.

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) 15 h 40.

VOL *AU-DESSUS D'UN NID DE COU*-COU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 50.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

Y A T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 10.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 25 août

TF 1

20.35 Feuilleton : Le vent des moissons. De Jean Sagols. Avec Annie Girardot, Jacques Dufilho (6e épisode). 22.00 Cinéma : Le distrait. ■■ Film français de Pierre Richard (1970). Avec Pierre Richard, Benard Blier, Maria Pacôme, Paul Préboist, Marie-Christine Barrault. 23.20 Journal et Bourse. 23.35 Magazine : Minuit sport. De 0.35 à 6.25 Rediffusions. 0.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.00 Documentaire : Histoire des inventions. 1.50 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 2.15 Alain Decaux face à l'histoire. 3.10 Documentaire : Histoire de la vie. 4.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.35 Cinéma : Les poulets. ■ Film américain de Richard Colla (1972). Avec Burt Reynolds, Jack Weston, Tom Skeritt, Raquel Welch. 22.10 Variétés : Profession comique. Jean Lefebvre. 23.10 Informations : 24 heures sur la 2. 23.30 Musiques au cœur. Concert : Symphonie nº 4 en ré mineur op.120, de Schumann, par l'Orchestre de Paris, direction Ricardo Chailly. 0.10 Jazz. Johnny Clegg et Savuka (Festival international d'Antibe-Juan-les-Pins 1987).

FR 3

20.30 Téléfilm : Tarantula, le cargo de la mort. De Stuart Hagman, avec Pat Hingle, Claude Akins, Charles Frank. 22.00 Journal et météo. ► 22.20 Documentaire : Chroniques de France. L'archipel Aquitaine, de Jean-Claude Bringuier (rediff.). 2. Des rêves et des jeux. 23.25 Mini-films. Edwige et l'amour, de Cécile Decugis. 23.45 Musiques, musique. Nocturnes : Anton Webern. Bagatelle opus 9, par le Quatuor Isaye.

CANAL PLUS

20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : Sécurité publique. □ Film français de Gabriel Benattar (1987). Avec Sophie Duez, Jean-Pierre Kalfon, Daniel Gélin, Bernard Haller. 22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Spartacus. ■■. Film américain de Stanley Kubrick (1960). Avec Kirk Douglas, Laurence Olivier, Tony Curtis, Charles Laughton (v.o.). 1.10 Cinéma : Châteauroux district. □ Film français de Philippe Charigot (1987). Avec Nathalie Nell, Guy Marchand, Anaïs Jeanneret. 2.30 Court métrage. Danse sur le sable (Egypte).

LA 5

20.30 Cinéma : Champions. □ Film britannique de John Irvin (1983). Avec John Hurt, Ben Johnson, E. Woodward. 22.20 Série : Mike Hammer. 23.20 Téléfilm : La nuit qui terrifia l'Amérique. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : La nuit qui terrifia l'Amérique (suite). 0.55 Série : Capitaine Furillo (rediff.). 1.45 Journal de la nuit. 1.50 Corsaires et flibustiers (rediff.). 2.15 Mathias Sandorf (rediff.). 3.00. Vive la vie ! (rediff.). 3.30 Musique : Aria de rêve. 3.40 Le clan Beaulieu. 4.30 Top Nuggets (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma : Gross Paris. □ Film français de Gilles Grangier (1973). Avec Roger Pierre, Jean-Marc Thibault, Claude Piéplu. 22.15 Série : Cagney et Lacey. 23.05 Série : Destination danger. 23.55 Six minutes d'informations. 0.05 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Feuilleton : L'île mystérieuse. 3.25 Feuilleton : Nans le berger. 3.50 L'île mystérieuse (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Colette Audry, romancière, animatrice des Temps modernes. 21.00 La lettre et l'image. Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté radiophonique publique de langue française. 22.00 Photo-portrait. Christiane Massia, cuisinière. 22.15 Fred Deux et son double. Le retour du vieux. 22.40 Musique. La Roque-d'Anthéron : 8e Festival international de piano. 0.05 Du jour au lendemain. Les comètes. 0.50 Musique : Coda. Chicago, la cité des vents.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 mai 1988 lors du Festival de Vienne) : Sonate pour piano op. 1, de Berg ; Six petites pièces pour piano op. 19, de Schoenberg ; Sonate pour piano nº 2 en fa dièse mineur op. 2, de Brahms ; Sonate pour piano en sol majeur op. 37, de Tchaïkovski, par Elisabeth Leonskaia, piano. 22.37 Correspondance. Œuvres de Wagner, Messiaen, Risset, J.-S. Bach, Scelsi. 0.00 Ferenc Fricsay : un chef d'orchestre engagé. Symphonie nº 95 en ut mineur, de Haydn ; Les préludes, poème symphonique, de Liszt ; Le château de Barbe-Bleue, de Bartok.

Vendredi 26 août

TF 1

16.30 Club Dorothée vacances. 18.10 Série : Chips. Quel spectacle ! 18.55 Météo. Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. Journal, météo et Tapis vert. 20.35 Jeux : Intervilles. Tourcoing - Blagnac. 22.25 Magazine : Ushuaia. Le magazine de l'extrême, présenté par Nicolas Hulot. Sommaire : Le baiser de la mort ; Le dauphin de l'océan ; Cri-cri ; Travaux du LC 130 ; Saut en élastique ; Catherine Maunoury. 23.20 Journal. Téléfilm : Un métier de seigneur. 2. De Pierre Dumayet et Edouard Molinaro. 1.00 La Bourse. 1.05 Magazine : Minuit sport. De 2.05 à 6.55 Rediffusions. 2.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.30 Documentaire : Histoire des inventions. 3.20 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 3.45 Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Musique. 6.05 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

16.20 Sport : Parachutisme. Championnat du monde de voile-contact à Vichy. 17.30 Jeu : L'arche d'or. Présenté par Georges Beller. 18.00 Série : Frank, chasseur de fauves. Les gentes dames de Chung Tai. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Feuilleton : Petit déjeuner compris. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Téléfilm : La fille du fleuve. De Patrick Jamain, d'après le roman d'Henri Crouzat. Avec Julien Guiomar, Jean-François Garreaud, Patrice-Flora Praxo, Sidiki Bakaba. (2e partie). 22.05 Apostrophes d'été. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Avec Jacques Lacarrière (traducteur et présentateur des Evangiles des quenouilles), Jean-Claude Guillebaud (Le voyage à Keren), Claude Olivenstein (Le non-dit des émotions), Jacqueline Risset (L'amour de loin), Roger Stéphane (La gloire de Stendhal). 23.15 Journal. 23.30 Cinéma : La diagonale du fou. ■■ Film français de Richard Dembo (1983). Avec Michel Piccoli, Leslie Caron, Liv Ullman, Alexandre Arbott.

FR 3

De 17.00 à 18.00 Amuse 3. 17.00 Série : Inspecteur Toutou. 17.05 Série : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Magazine : Flash mag été. De Patrice Drevet. 18.00 Série : Colorado. Le massacre (2e partie). 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeux : La classe. 20.30 Feuilleton : Terre des gangs. De Richard Sarafian, avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, (8e épisode). *Lucky Luciano élimine Maranzano et décide de fonder le syndicat national du crime.* 21.20 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Duel à Obock, de Daniel Grandclément. 22.05 Journal et météo. 22.30 Documentaire : La première paye. D'Yves Laumet. (Rediff.) 23.25 Mini-films. Marée basse, d'Olivier Bourbeillon. 23.35 Musiques, musique. Nocturnes : John Sheppard. Jesus *Salvator Seculi* (Renaissance anglaise, pour chœur mixte), par les Tallis Scholars.

CANAL PLUS

15.50 Cinéma : La minute de vérité. ■■ Film français de Jean Delannoy (1952). Avec Michèle Morgan, Jean Gabin, Daniel Gélin. 17.40 Série : Superman. Cabou cadin. Pitou. En clair jusqu'à 20.32. 18.30 Cabou cadin. Rambo. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 20.30 Flash d'informations. 20.32 Série : Ray Bradbury présente. 21.00 Cinéma : Quai des Brumes. ■■■ Film français de Marcel Carné (1938). Avec Michèle Morgan, Jean Gabin, Michel Simon, Pierre Brasseur. 22.25 Flash d'informations. 22.35 Documentaire : La société des meerkats, mangoustes d'Afrique. 23.05 Cinéma : Le solitaire. ■ Film français de Jacques Deray (1987). Avec Jean-Paul Belmondo. 0.35 Cinéma : Les flics ne dorment pas la nuit. ■ Film américain de Richard Fleischer (1973). 2.15 Cinéma : Sécurité publique. □ Film français de Gabriel Benattar (1987). 3.55 Cinéma : La plage sanglante. □ Film américain de Jeffrey Bloom (1980). Avec David Huffman. 5.20 Téléfilm : Une affaire d'enfer. De Steven Stern.

LA 5

16.55 Série : Sandy Jonquille (rediff.). 17.20 Dessin animé : Les Schtroumpfs (rediff.). 17.45 Le monde enchanté de Lalabel (rediff.). 18.05 Série : Riptide. 18.55 Journal images. 19.02 Série : L'homme qui valait trois milliards. 19.58 Journal. 20.30 Téléfilm : La cour martiale. De Charles Dubin. *Matlock met en accusation l'armée.* 22.20 Série : Mike Hammer (rediff.). 23.20 Téléfilm : Le cauchemar aux yeux verts. De Harvey Hart. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : Le cauchemar aux yeux verts (suite). 1.00 Série : Capitaine Furillo (rediff.). 1.50 Journal de la nuit. 1.55 Corsaires et flibustiers (rediff.). 2.20 Mathias Sandorf (rediff.). 3.10 Vive la vie ! (rediff.). 3.40 Musique : Aria de rêve. 3.50 Le clan Beaulieu (rediff.). 4.40 Top Nuggets (rediff.).

M 6

16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii police d'Etat. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Série : Cosby show. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Série : Espion modèle. 22.15 Magazine : Ciné 6. L'actualité des films de la semaine. 22.30 Cinéma : Tante Zita. □ Film français de Robert Enrico (1967). 0.00 Six minutes d'informations. 0.10 Magazine : Charmes (rediff.). 0.40 Série : Messieurs les jurés. 2. L'affaire Craznek. 2.45 Sexy clip. 3.10 Musique : Boulevard des clips. 3.25 Magazine : Carabine FM. 3.55 Téléfilm : Messieurs les jurés. L'affaire Craznek (reddif.).

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Pierre Cheval, journaliste, cinéaste. 21.00 La lettre et l'image. Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté radiophonique publique de la langue française. 22.00 Photo-portrait. Maître Binoche, commissaire-priseur. 22.15 Fred Deux et son double. La mort du marin. 22.40 Musique. La Roque-d'Anthéron : 8e Festival international de piano. 0.05 Du jour au lendemain. Les chiffres avec J. Rouband et G. Ifram. 0.50 Musique : Coda. Chicago, la cité des vents.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 2 juillet 1988 lors des Semaines d'orgue de Nuremberg) : Psaume 23, de Zemlinsky ; Dreimal tausend jahre, chœur op. 50a, de Schoenberg ; Intende voci, de Schubert ; De Profundis, chœur op. 50b, de Schoenberg ; Tantum ergo, de Schubert ; Moderner psalm pour chœur et orchestre op. 50c, de Schöenberg ; Messe glagolitique, de Janacek, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk et le chœur de la Philharmonie tchèque de Bratislava, dir. Michael Gielen ; sol. : Ellen Shade, soprano, Marta Szirmay, alto. 22.35 La terrasse des audiences au clair de lune. 0.00 Au fil du Danube. 3. De Bratislava à Budapest. Œuvres de Zimmerman, Brahms, Liszt, Janacek, Haydn, Erkel, Bartok.

Audience TV du 24 août 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	25.8	Santa-Barbara 10.5	Actual. régio. 6.3	Actual. régio. 2.6	Top 50 2.8	3 milliards 2.1	Têtes brûlées 2.1
19 h 45	30.0	Roue fortune 12.6	Petit déjeuner 4.2	Actual. régio. 2.6	Stalag 13 2.6	3 milliards 3.7	Têtes brûlées 4.7
20 h 16	38.4	Journal 13.7	Journal 11.8	La classe 5.3	Starquizz 1.1	Journal 2.6	Cosby Show 4.2
20 h 55	42.6	Lahaye d'hom. 8.4	Jeux 7.9	Des poupées 11.1	[illegible] 3.2	[illegible] 6.3	L'élection 7.4
22 h 8	34.2	Lahaye d'hom. 7.4	La loi 5.8	[illegible] 3.7	[illegible] 4.2	La cause 11.1	Cagney et Lacey 3.3
22 h 44	22.6	[illegible] 5.3	Dim Dom Dom 1.6	[illegible] 3.7	Créature 1.1	Mike Hammer 11.1	Cagney et Lacey 0.8

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 août à 0 heure et le dimanche 28 août à 24 heures.

Une perturbation pluvieuse abordera l'ouest du pays samedi, et pénétrera en France dimanche.

Vendredi : nuages au nord, soleil au sud.

Un temps nuageux et parfois humide s'étendra de la Bretagne et des Pays de la Loire au Nord, au Centre et à l'Alsace. Les chutes de bruine se cantonneront généralement aux côtes de la Manche, les autres régions bénéficiant de quelques éclaircies l'après-midi.

Sur le reste du pays, après une matinée très brumeuse, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Les passages nuageux seront plus fréquents des régions atlantiques au Massif Central, à la Franche-Comté et à Rhône-Alpes. En revanche, le soleil brillera largement sur les régions plus méridionales.

Le vent d'ouest à nord-ouest sera faible à modéré.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 8 et 12 degrés. Elles avoisineront toutefois 12 à 14 degrés de la Bretagne au Nord, 14 à 16 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales ne dépasseront guère 17 à 19 degrés de la Bretagne à l'Alsace et au Nord, 22 à 26 degrés sur les régions méditerranéennes, 19 à 22 degrés partout ailleurs.

Samedi : devenant perturbé au Nord, ensoleillé et lourd au Sud-Bretagne, Normandie et côtes de la Manche.

Les nuages seront abondants dès le matin, et le temps ira en s'aggravant. Nuages bas, pluies et vents de sud-ouest assez forts affecteront ces régions l'après-midi.

Pays de la Loire, Bassin parisien, Ardennes : les bancs de nuages présents le matin s'épaissiront jusqu'à couvrir entièrement le ciel l'après-midi. Les pluies débuteront le soir et persisteront la nuit. Le vent de sud-ouest restera faible à modéré.

Sur les autres régions : la journée sera ensoleillée et marquée par une hausse des températures. Sauf sur le pourtour méditerranéen, le temps deviendra lourd, et des foyers orageux isolés pourront se déclencher en fin d'après-midi près des Pyrénées et, dans la nuit, vers le Massif central et la Bourgogne.

Dimanche : temps perturbé.

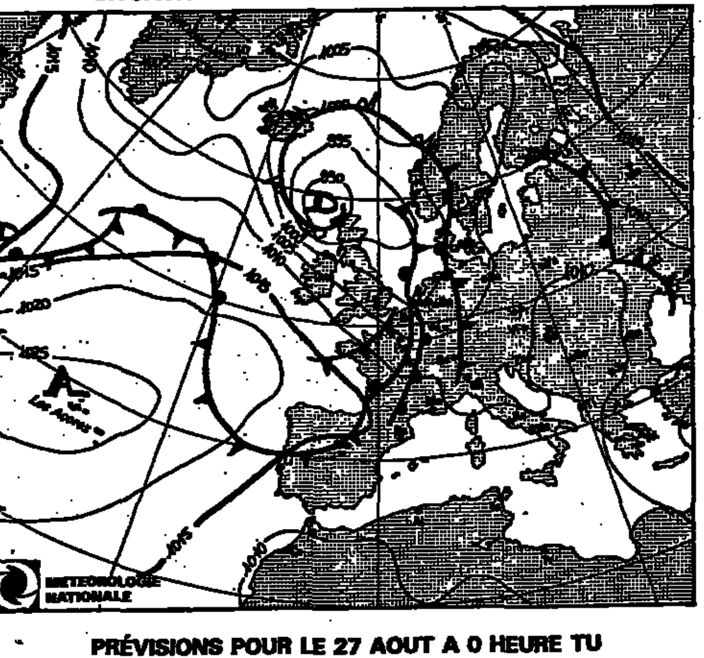
Sur la Bretagne, la Normandie et près de la Manche, le ciel dégagé le matin deviendra rapidement plus changeant et frais. Les nuages qui se développeront donneront des averses dans la journée.

De la Vendée au Bassin parisien et aux frontières du Nord, les pluies et les nuages s'éloigneront le matin ; à la place, un temps frais et variable s'installera. Quelques averses se produiront au nord de la Seine, mais les périodes ensoleillées resteront prédominantes.

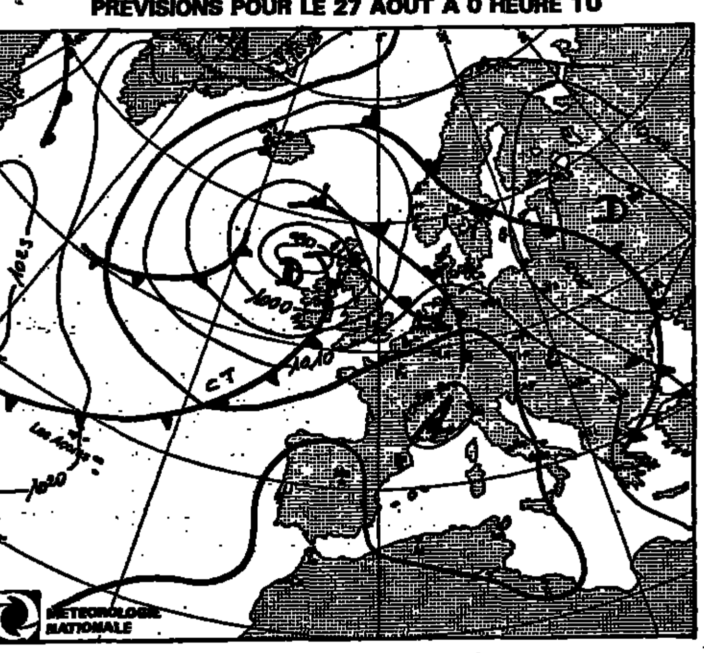
Des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes et au Jura, le ciel sera couvert la majeure partie de la journée, et les pluies seront parfois abondantes.

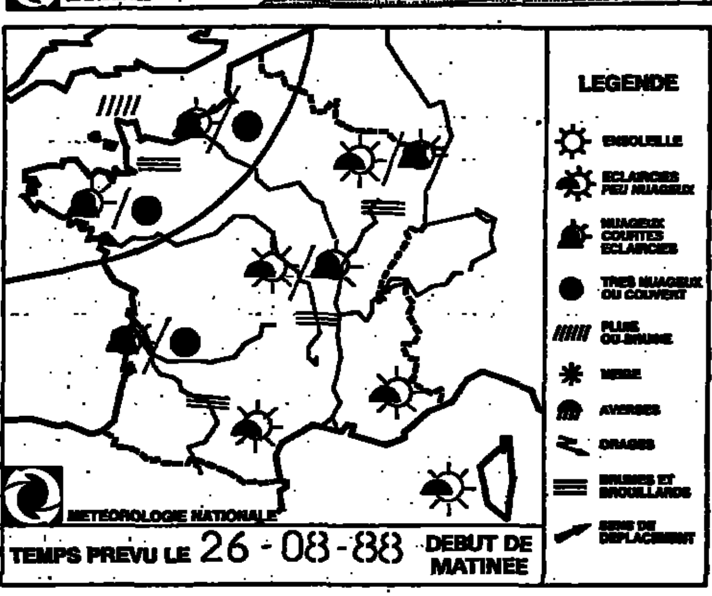
Les régions littorales du golfe du Lion connaîtront une sérieuse aggravation avec des ondées orageuses importantes. Les autres régions méditerranéennes seront encore relativement épargnées.

SITUATION LE 25 AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 27 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-08-1988 à 6 heures TU et le 25-08-1988 à 6 heures TU — le 25-08-1988

FRANCE

AJACCIO	26	16	N
BIARRITZ	23	17	P
BORDEAUX	24	14	C
BOURGES	24	11	D
BREST	17	12	N
CAEN	19	13	D
CHERBOURG	16	13	N
CLERMONT-FERR.	23	13	C
DIJON	22	12	A
GRENOBLE St-M-H	24	15	A
LILLE	18	11	N
LIMOGES	19	10	C
LYON	24	17	A
MARSEILLE-MAR.	25	15	N
NANCY	21	13	N
NANTES	21	11	C
NICE	26	18	D
PARIS-MONTS.	21	13	[illegible]
PAU	24	15	P
PERPIGNAN	27	20	N
RENNES	19	11	N
ST-ÉTIENNE	22	13	A
STRASBOURG	21	14	P
TOURS	22	11	C
TOULOUSE	25	15	C
POINTE-À-PITRE	31	24	N

ÉTRANGER

ALGER	31	15	D
AMSTERDAM	17	13	O
ATHÈNES	32	24	D
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	27	21	C
BELGRADE	22	10	D
BERLIN	21	14	N
BRUXELLES	18	12	A
LE CAIRE	36	24	C
COPENHAGUE	18	14	C
DAKAR	29	26	N
DELHI	32	26	C
DJERBA	28	22	D
GENÈVE	22	14	A
HONGKONG	33	25	A
ISTANBUL	30	18	D
JÉRUSALEM	30	18	D
LISBONNE	27	18	D
LONDRES	17	11	[illegible]
LOS ANGELES	25	20	D
LUXEMBOURG	18	11	A
MADRID	34	13	D
MARRAKECH	35	22	D
MEXICO	26	12	O
MILAN	25	16	C
MONTRÉAL	21	14	C
MOSCOU	28	16	O
NAIROBI	17	14	P
NEW-YORK	23	17	O
OSLO	18	10	C
PALMA-DE-MAL.	30	17	D
PÉKIN	29	19	N
RIO-DE-JANEIRO	31	19	D
ROME	27	17	D
SINGAPOUR	31	24	A
STOCKHOLM	17	07	D
SYDNEY	16	11	A
TOKYO	33	26	A
TUNIS	30	18	D
VARSOVIE	20	7	D
VENISE	25	15	C
VIENNE	21	11	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4817

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III									
IV			■					■	
V				■		■			
VI		■							
VII							■		
VIII					■				
IX								■	
X	■		■	■					■
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Ne reste pas les bras croisés même quand il ne fait rien. – II. Où Jeanne d'Arc peut amener certains à bûcher. Fait partie d'une liste. – III. Ce n'est pas en Espagne qu'il a bâti des châteaux. – IV. A droit aux meilleures places. Permet à maints hommes de toucher du bois. – V. Milieu pour des aigrefins. Peut être amené à s'intéresser à de nombreux sujets. – VI. Avec lui, certains sont conduits à changer de disque. – VII. Prélude à un renvoi. Symbole. – VIII. Fut victime de plus d'un mauvais coup. Partie Dieu sait où ! – IX. Sont faites pour ne rien faire. – X. S'exprimer à sa façon. – XI. Est souvent suspendu mais pour un temps variable. Bon paroissien.

VERTICALEMENT

1. Un certain appétit leur fait aimer les bons morceaux. – 2. Tel qu'il ne vaut mieux pas passer la main. Utile pour blanchir. – 3. Paul ou Virginie. Ce ne sont pas les vers qu'il nous fait tirer du nez. – 4. De quoi franchir le pas. Très anciens combattants. – 5. Un qui prit le taureau par les cornes. Opération pouvant entraîner des divisions. – 6. Adverbe. Avec elles, pour certains, le pis est à l'origine du meilleur. – 7. Devait avoir de nombreux bras pour ne pas lâcher pied. Qui ont trop fait couler d'encre. – 8. Interjection. Derrière le loup que la faim a fait sortir du bois. Fait venir du monde à elle. – 9. Eléments d'une chignole.

Solution du problème nº 4816

Horizontalement

I. Flageller. – II. Eulalie. – III. Ténifuges. – IV. Erèbe. – V. Crin. Erre. – VI. Harem. Ses. – VII. Is. Gel. – VIII. Sourcier. – IX. Tite. Gras. – X. Ere. Unité. – XI. Sirène.

Verticalement

1. Fétichistes. – 2. Lue. Rasoir. – 3. Alnaïr. Utes. – 4. Gai. Nègre. – 5. Elfe. Mec. Ur. – 6. Liure. Ligne. – 7. Légers. Erin. – 8. Ebre. Rate. – 9. Rusées. Se.

GUY BROUTY.

Economie

SOMMAIRE

■ Le dollar avait faibli, mercredi 24 août, en faveur du mark, les opérateurs misant sur l'annonce d'une hausse des taux d'intérêt en RFA *(lire page 22)*.

■ Avec un déficit de 3,4 milliards de francs en juillet, le chiffre du commerce extérieur français souligne une nouvelle fois la dégradation des échanges industriels *(lire ci-dessous)*.

Le gouvernement aura du mal à accorder beaucoup plus aux fonctionnaires, après « l'acompte » de 1 % décidé sur leurs traitements à partir du 1er septembre *(lire ci-contre)*.

■ M. Henri Krasucki annonce une rentrée sociale *« dynamique, combative et rapide »* *(lire page 21)*.

Déséquilibres commerciaux et tensions monétaires

Le déficit du commerce extérieur français a atteint 3,4 milliards de francs en juillet

M. Jean-Marie Rausch, le ministre du commerce extérieur, devait effectuer le jeudi 25 août, pour sa première visite à l'étranger, un déplacement à Cologne, en Allemagne fédérale. Mercredi, ses services annonçaient une nouvelle aggravation du déficit commercial français en juillet.

Les chiffres du commerce extérieur français de juillet, rendus publics mercredi 24 août, sont mauvais. Le déficit global rechute, à la suite en particulier d'une nouvelle détérioration des échanges industriels.

En juillet, en effet, la balance commerciale française a été déficitaire de 3,4 milliards de francs, en données corrigées des variations saisonnières. L'aggravation est sensible par rapport au mois de juin, où le déficit n'avait été que de 900 millions de francs, mais également par rapport au résultat de juillet 1987 (un déficit de 3,1 milliards). En juillet, les exportations françaises ont baissé de 3,3 % par rapport à juin (elles ont atteint 81,3 milliards de francs), les importations ont diminué de 1 % (à 84,7 milliards).

Si l'excédent agro-alimentaire est un peu supérieur le mois dernier à celui de juin (3,5 milliards de francs au lieu de 3,2 milliards), le déficit énergétique est lui aussi en augmentation (5,9 milliards contre 5,6 milliards). Mais l'essentiel de la détérioration enregistrée le mois passé provient d'une nouvelle aggravation du déficit de la balance des produits industriel. Le déficit industriel (matériels militaires compris). Celui-ci est en effet passé de 2,2 milliards de francs en juin à 4,1 milliards en juillet.

Cette contre-performance s'explique d'abord par le fait que deux Airbus seulement ont été vendus en juillet contre sept en juin. Elle résulte aussi de l'importance des importations de biens d'équipement, liés à l'effort d'investissement que réalisent actuellement les entreprises françaises. En juillet, la balance des biens d'équipement accuse effectivement une nouvelle dégradation (un déficit de 3,5 milliards contre 2,2 milliards en juin).

Au total et pour les sept premiers mois de l'année, le déficit cumulé de la balance commerciale française atteint 14,8 milliards de francs, contre 21,7 milliards au cours de la même période en 1987.

REPÈRES

Commerce extérieur

Contraction du déficit américain durant le deuxième trimestre

Calculé sur la base statistique de la balance des paiements, le déficit commercial américain s'est contracté de 15 % au deuxième trimestre, pour revenir à 29,9 milliards de dollars contre 35,2 milliards durant les trois mois précédents, annonce le département du commerce. Il s'agit de la plus forte contraction du déficit trimestriel depuis plus de cinq ans. Ce type de calcul exclut le fret, les assurances ainsi que les échanges de matériel militaire, à la différence des statistiques publiées chaque mois sur la base des déclarations en douane. Durant le deuxième trimestre, les exportations ont augmenté de 4,4 milliards pour atteindre un niveau record de 79,7 milliards, alors que les importations se sont réduites de 900 millions pour tomber à 109,6 milliards.

Echanges

Chute de moitié de l'excédent commercial sud-africain

L'excédent commercial de l'Afrique du Sud a fondu de moitié pour représenter 4,39 milliards de rands (1,7 milliard de dollars) durant les sept premiers mois de l'année, selon les dernières statistiques du département des douanes. Durant cette période, les exportations n'ont progressé que de 1,4 milliard de rands, pour s'inscrire à 25,9 milliards alors que les importations augmentaient de 5,6 milliards pour totaliser 31,5 milliards de rands.

Protestations des partenaires de Washington après l'adoption de la loi commerciale américaine

Les protestations des partenaires des Etats-Unis après la signature, par le président Reagan, le mardi 23 août, d'une loi commerciale offrant à la Maison Blanche une panoplie d'armes protectionnistes, prennent de l'ampleur. Après ceux d'Asie et d'Europe, les pays latino-américains ont fait part à leur tour de leur inquiétude. La nouvelle législation, en réduisant l'accès des produits de la région au marché américain, *« est particulièrement grave* [car] *plus de 50 % des exportations latino-américaines sont destinés aux Etats-Unis »*, a déclaré le secrétaire général de l'organisation économique régionale SELA, M. Carlos Perez del Castillo.

Auparavant, la Communauté européenne avait annoncé qu'elle étudierait point par point toutes les possibilités de riposte. La CEE protégera *« ses intérêts légitimes chaque fois qu'ils seront mis en cause par des mesures unilatérales non conformes au GATT »*, a déclaré le commissaire européen aux relations extérieures, M. Willy de Clercq. Une levée de bouclier qui agace les Américains.

Le représentant spécial du président Reagan pour le commerce international, M. Clayton Yeutter, a estimé, dans une interview accordée à la chaîne de télévision NBC, mercredi, que les partenaires de Washington *« protestent beaucoup trop. Ce qu'ils disent être protectionniste* [dans la loi] *ne l'est pas, du moins tant que leur politique commerciale est la bonne »*. Et, en tout état de cause, les Etats-Unis ne sont pas inquiets des menaces de rétorsion proférées ici et là. La polémique ne fait que commencer.

La Banque de France relève son taux d'intervention

(Suite de la première page.)

Les dirigeants allemands n'obtenaient-ils pas ainsi, grâce notamment à la concertation internationale, le but recherché depuis plusieurs mois, un mark plus fort ? Les craintes d'inflation importée du fait de la faiblesse de la devise allemande vis-à-vis du dollar s'estompaient. La croissance de la masse monétaire s'est ralentie en juillet. Tout semblait rentrer dans l'ordre. Les marchés redécouvraient les forces de l'économie allemande. Les partenaires de Bonn pouvaient espérer faire l'économie d'un nouveau round de hausse des taux. Depuis le printemps en effet, les Britanniques, les Allemands déjà en juillet puis les Américains en août s'étaient livrés à une lente escalade du loyer de l'argent. Leurs raisons étaient diverses, les facteurs internes reprenant le dessus sur les préoccupations internationales : la Grande-Bretagne cherchait à lutter contre la surchauffe, les Américains à limiter les tensions inflationnistes, les Allemands à doper leur monnaie et à attirer des capitaux qui avaient tendance à délaisser la RFA.

La traditionnelle politique de monnaie forte de la Bundesbank l'a, une fois de plus, emporté. En portant à 3,5 % son taux d'escompte, l'institut d'émission allemand prend de sérieux risques pour la communauté internationale.

La Banque nationale de Belgique relève son principal taux directeur

Le principal taux directeur de la Banque nationale de Belgique (BNB), celui des certificats de trésorerie à trois mois, a augmenté de 0,10 % mercredi 24 août, passant de 7 à 7,10 %, a annoncé la BNB.

Ce taux est le plus important pour le marché monétaire belge, les certificats de trésorerie constituant l'essentiel des actifs des banques.

La Banque d'Espagne de son côté a baissé mercredi matin de 0,25 %, passant à 10,30 %, son taux d'intervention au jour le jour sur le marché monétaire, a-t-on appris à Madrid de source officielle.

C'est le taux auquel la Banque centrale prête aux banques commerciales. Cette baisse du taux d'intérêt a surpris les observateurs, après la flambée des prix du mois de juillet dernier (+ 1,3 %).

● **ERRATUM.** — Dans l'article intitulé La commission d'enquête du TGV... (*le Monde* du 25 août), il fallait lire : *« Il* [le tracé du TGV] *passe à 40 kilomètres, à l'est d'Amiens »* et non à l'ouest, comme une erreur *nous l'a fait écrire.*

La préparation du budget

Sur quels produits abaisser la TVA en 1989 ?

D'après le quotidien *Libération* du 25 août, le gouvernement pourrait décider d'abaisser les taux de la TVA, actuellement de 33,33 %, sur les matériels hi-fi et les cassettes vidéo. *« La hi-fi serait imposée à 28 % tandis que les vidéo-cassettes passeraient directement au taux normal de 18,6 %. »* Au ministère de l'économie comme dans l'entourage du premier ministre, on indique qu'aucune décision n'a encore été arrêtée en ce domaine.

On sait cependant que le projet de loi de finances pour 1989, s'il ne doit contenir aucune baisse d'impôt sur le revenu, devrait prévoir des baisses de TVA sur certains produits, dans le cadre de l'harmonisation européenne. M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie, a déjà évoqué cet objectif à plusieurs reprises, rappelant qu'à ses yeux les réductions de TVA devraient profiter aux *« consommateurs modestes »*.

SOCIAL

+ 1 % pour les traitements au 1er septembre

Le gouvernement veut faire « un geste » pour les fonctionnaires mais en craint les répercussions

Les syndicats de fonctionnaires ont réagi prudemment à l'annonce par le gouvernement d'une augmentation des traitements de 1 % au 1er septembre, à l'exception de la CGT qui juge la mesure nettement insuffisante.

Si la FEN juge la mesure *« positive »* et témoignant de *« la volonté du gouvernement de renouer les fils du dialogue social »*, si la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) *« l'apprécie »* et estime que les négociations pourront s'ouvrir *« dans un climat serein et constructif »*, la CFDT, plus prudemment, *« souhaite que cette mesure augure positivement »* de ces discussions. FO se contente, pour sa part, de *« prendre acte »* et rappelle que *« cette mesure ne règle en rien ni le passif, ni l'avenir en matière de rémunérations »*. Quant à la CGT, elle considère qu'*« on est vraiment très loin de ce qui serait nécessaire »*, parle de *« pseudo-négociation »* et annonce qu'elle *« mettra tout en œuvre pour créer les conditions d'une puissante action coordonnée pour la deuxième quinzaine de septembre »*.

En relevant de 1 % les traitements des fonctionnaires au 1er septembre (*le Monde* du 25 août), le gouvernement s'est donné un peu d'air. Présentée comme à valoir, la mesure devrait, espère-t-il, permettre d'engager dans de meilleures conditions les négociations salariales dans la fonction publique, qui doivent s'ouvrir officiellement à la fin du mois de septembre, avec quelques jours d'avance sur la date prévue.

L'effet attendu est d'abord psychologique. Le gouvernement précédent, *refusant d'ouvrir les négociations avant* l'élection présidentielle, avait pris, en mars, une mesure *« unilatérale »* (+ 1 % au 1er mars). La décision, cette fois, a été *« concertée »*. *Elle répond à une demande formulée en juillet par l'ensemble des fédérations de fonctionnaires. Après les entretiens décevants en juillet, le sentiment s'était imposé qu'il fallait faire un geste.*

Le gouvernement peut donc espérer que les négociations s'ouvriront dans un meilleur climat ; il compte en profiter pour entamer des discussions sur d'autres thèmes que les salaires, par exemple, la modernisation de la fonction publique, la formation, évoquées par M. Michel Rocard dans son premier discours devant le Parlement.

M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, avait tenté, en juillet, de s'engager sur ce terrain, mais l'absence de mesures salariales ne rendait pas ses interlocuteurs très réceptifs.

D'autre part, les initiatives non salariales ne sont pas totalement nouvelles. Depuis le début de la politique de rigueur, les gouvernements, avec plus ou moins de conviction et de bonheur, ont essayé de présenter des compensations de ce côté-là aux fonctionnaires et à leurs syndicats. Mais, avec le temps, la question du pouvoir d'achat n'a fait que prendre de l'importance aux yeux de ces derniers et la récente *étude du CERC sur l'évolution des* revenus des Français vient conforter leurs revendications.

Or, la marge de manœuvre du gouvernement paraît limitée. Sa politique salariale dans la fonction publique et dans le secteur public n'est pas encore précisée et il semble vouloir procéder par touches, à mesure que se présenteront les échéances : les négociations *dans la fonction publique fin septembre*, puis dans les Charbonnages et ainsi de suite. Mais certains éléments apparaissent déjà. Sur 1988, après l'augmentation au 1er septembre, il ne restera pas grand-chose à négocier ; l'augmentation du 1er mars représentera 0,8 % de la masse salariale des fonctionnaires ; celle du 1er septembre, 0,3 % ; l'effet report des mesures 1987 et les mesures catégorielles près de 1 % : si l'on y ajoute 1,6 % de glissement-vieillesse-technicité (GVT), on arrive au total butoir de 3,6 %.

Un effet sur le franc

Aller au-delà risquerait d'avoir un effet de dominos et de remettre en cause les accords signés dans les entreprises publiques, qui vont en majorité au-delà du cap du 31 décembre jusqu'à février-mars ou même avril 1989. Seule une mince rallonge pourrait être accordée si l'inflation, qui atteignait 2 % en niveau sur les sept premiers mois de l'année, était finalement supérieure aux prévisions.

Le fait que, par la force du calendrier, la négociation portera sur 1988 et 1989, comme M. Durafour l'avait proposé dès juillet, donne un peu de souplesse, encore que certaines fédérations comme FO, soient réservées sur ce point.

Mais l'un des points-clés de la négociation réside dans le montant pris en compte pour le GVT, qui a été porté de 0,5 % à 1,6 % par le gouvernement de M. Chirac. Aujourd'hui, on semble chercher le moyen de dédramatiser ce sujet, qui irrite particulièrement les fédérations de fonctionnaires et de « remettre le problème à plat ». M. Bérégovoy l'a admis implicitement. Mais il semble exclu de revenir au chiffre de 1985, sinon par étapes prudentes.

Même en jouant sur 1988 et 1989, la discussion sera difficile. Quels que soient en effet sa volonté de négocier réellement et son désir de lancer des « signaux » aux salariés, comme il l'a fait le 29 juin en donnant un coup de pouce au SMIC, le gouvernement ne peut laisser croire qu'il relâche sa politique de rigueur. Une telle attitude risquerait non seulement d'avoir des effets inflationnistes, mais de mettre le franc en position difficile.

GUY HERZLICH.

Sécurité routière

Le premier ministre a « honte » pour la France

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a pris la tête de la croisade contre l'hécatombe routière qui a, peu à peu, mobilisé l'ensemble du gouvernement. Certes, aucune mesure nouvelle ou concrète n'est sortie de la communication faite à ce sujet, en conseil des ministre, le 24 août, par M. Michel Delebarre, ministre des transports.

Toutefois, la vague actuelle de déclarations ministérielles à l'intention des médias a pour but de prévenir, autant que faire se peut, un retour catastrophique des vacanciers et de préparer psychologiquement le terrain d'un comité interministériel qui se penchera, cet automne, sur les questions essentielles du permis de conduire à points, du contrôle obligatoire des véhicules et du renforcement de la répression, notamment en matière d'excès de vitesse.

M. Rocard a également annoncé, pour le printemps 1989, un grand débat au Parlement sur la sécurité routière, afin de combattre un *« fléau social qui tue plus que le cancer et coûte plus cher que le déficit de la Sécurité sociale »*.

« Nous serons impitoyables », a déclaré le premier ministre en visitant l'hôpital de Garches (Hauts-de-Seine), où sont soignés les grands blessés de la route. Il souhaite que la prochaine amnistie ne concerne que les infractions aux règles de stationnement. Il a demandé au garde des sceaux d'étudier la possibilité d'infliger aux conducteurs délinquants des peines de substitutions dans les hôpitaux. *« Si les retours de vacances sont à l'image des départs, cent trente-cinq Français vont mourir sur les routes au cours du prochain week-end. C'est monstrueux »*, a lancé M. Rocard, qui a dit sa *« honte que la France détienne le record d'Europe des morts sur la route »*.

● **Volkswagen crée une nouvelle entreprise en Chine.** — Volkswagen a annoncé, mercredi 24 août, qu'il venait de signer un accord avec le constructeur automobile chinois First Automobile Works (FAW) pour créer une société commune et construire une usine à Changchun, important centre automobile du nord de la Chine.

Cette société commune, dans laquelle le géant allemand ne détiendra qu'une minorité d'actions, va considérablement renforcer la position de Volkswagen sur le marché automobile de l'Asie du Sud-Est, en forte croissance.

Ce nouveau projet s'ajoute à la participation prise en 1985 dans une entreprise à Shanghaï. La Shanghaï Volkswagen Automotive produit maintenant quinze mille Santana par an et compte atteindre trente mille unités par an en 1990.

Dans un premier temps, l'accord prévoit de livrer cinq cents Audi 100 à la fin octobre pour qu'elles soient assemblées dans l'usine de First Automobile Works à Changchun. A partir de 1992, FAW espère assembler trente mille Audi 100 par an.

Économie

SOCIAL

Une rentrée syndicale à risques

(Suite de la première page.)

Cette complicité apparente, avec quelques hauts et beaucoup de bas, avait abouti à une relative bienveillance syndicale. La CGT elle-même n'avait radicalisé ses positions que plusieurs mois après la sortie des ministres communistes du gouvernement.

Aujourd'hui, le paysage a complètement changé et l'équipe au pouvoir n'a plus d'immunité. Si le gouvernement de M. Rocard augmente un peu plus le Smic et supprime un peu moins d'emplois dans la fonction publique que celui de M. Chirac, s'il met sans hâte en chantier le revenu minimum d'insertion et l'impôt de solidarité sur la fortune, il n'affiche plus l'ambition de changer en profondeur la société. Quant aux syndicats, expérience de 1981 aidant, ils ont pris leurs *distances* avec *le pouvoir* politique, fût-il de gauche. Ils n'en attendent plus de miracle et comptent avant tout sur eux-mêmes pour faire avancer leurs revendications.

Chaque alternance politique permet ainsi à FO, vu la continuité de son discours, de prouver son indépendance. Chaque alternance politique conforte la CGT dans sa conviction qu'alliés du grand capital et réformistes sociaux-démocrates poursuivent la même politique. La CFDT, *a priori* culturellement plus proche d'un Rocard que d'un Mauroy, ne se fera pas piéger deux fois en jouant le bras syndical du gouvernement.

Le mécontentement des salariés

Le second changement tient au mécontentement des salariés, plus fort qu'il y a un an. Qu'ils soient du privé ou du public, les salariés ont le sentiment qu'ils sont les seuls à faire les frais de la rigueur, alors même que celle-ci ne donne pas les résultats escomptés : les profits et les investissements redémarrent, mais le chômage reste très élevé. Le dernier constat du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) ne peut que les conforter dans ce sentiment d'injustice : entre 1984 et 1987, après paiement des cotisations sociales, le pouvoir d'achat des saliares n'a progressé que de 0,4 % par an en moyenne alors que les professions indépendantes connaissaient une forte amélioration de leur niveau de vie (*le Monde* du 14 juillet).

A force de vivre avec un sous-emploi important qui finit par apparaître incompressible, les salariés sont moins freinés dans leur comportement revendicatif par la peur du chômage. Ils sont redevenus, selon la formule de M. Pierre Guillen, vice-président du CNPF, *« grévopositifs »*. Pour les quatre premiers mois de 1988, les conflits localisés, c'est à dire internes à un établissement, ont entraîné, sur les salaires d'abord, la perte, en moyenne mensuelle, de 80 300 journées contre 42 700 en 1987 (et 109 000 en 1984).

En revanche, les conflits généralisés, avec un mot d'ordre commun à plusieurs entreprises, enregistrent, sur la même période, une baisse sensible. Si les revendications propres à une *entreprise sont* décisives dans le *démarrage* d'une grève, des mouvements interprofessionnels sont plus difficiles à commanditer. Une leçon à méditer pour les syndicats...

C'est dans ce climat que les syndicats se rangent progressivement en ordre de bataille. La CGT, qui dénonce la politique de M. Rocard à travers le projet de budget 1989, a déjà fixé des priorités : en tête l'application de la loi d'amnistie – qui devrait permettre, selon elle, la réintégration de 6 000 délégués licenciés – puis l'amélioration du pouvoir d'achat, l'emploi et la défense de la protection sociale.

Les succès qu'elle a remportés cet été à l'imprimerie Didier et aux mines de Gardanne l'encouragent dans sa volonté de mobiliser davantage les salariés. Comme le proclamait déjà en juillet son numéro deux, M. Louis Viannet, *« la preuve est en train de se faire que la pression des salariés, l'action la lutte peuvent peser de façon décisive sur l'évolution de la situation »*. Elle n'a donc pas de raisons de s'arrêter en si bon chemin.

Le monopole de l'action

Si les autres syndicats ne peuvent suivre la CGT dans sa surenchère revendicative, ils ne peuvent pas davantage lui laisser le monopole de l'action (qu'elle a pratiquement dans les faits). On devrait donc voir la CFDT batailler elle aussi sur le pouvoir d'achat, sans délaisseer pour autant le terrain de la lutte contre le chômage et les inégalités. Mais la centrale de M. Maire entend également s'attaquer au *« traitement social du lepénisme »*, à la fois en alertant les gouvernants et en développant une présence syndicale *« plus forte dans les quartiers sur les problèmes d'habitat, d'urbanisme, d'éducation et d'insertion, afin d'agir contre la décomposition du tissu social »*.

La volonté de la CFDT de concrétiser *« le syndicalisme au quotidien »* passe aussi par un souci d'être plus présente encore sur le terrain de la proposition. De même veut-elle agir auprès du patronat pour que *« le social »*, selon l'expression de M. Jean Kaspar, successeur désigné de M. Maire, *« soit considéré comme un investissement au même titre que la technologie, le commercial ou l'innovation »*. Le *« test »* à cet égard sera la reprise de la négociation avec le CNPF, le mardi 13 septembre, pour un accord d'orientation sur les mutations technologiques. Pour les syndicats, celles-ci doivent faire l'objet de *« négociations »*, et pas seulement de *« concertation »*.

FO se trouve sur un terrain revendicatif souvent proche de celui de la CGT, dénonciation du gouvernement en moins et souci de promouvoir le contrat collectif en plus. *« Nous n'entendons pas*, écrivait avant l'été M. Claude Pitous, un des candidats à la succession de M. Bergeron, *attendre, pour revendiquer, que la majorité se fortifie, ni laisser le terrain de la défense des salariés à la CGT et au Parti communiste. »* FO va donc mener, elle aussi la bataille pour la feuille de paie. *« Ou on négocie vite, en dépit de l'embarrassante situation politique, et on lâche du lest tant dans le secteur public que dans le secteur privé,* disait M. Pitous, *ou on refuse de négocier, et c'est l'opportunité donnée au déclenchement de grèves multiples »*. FO, a prévenu M. Bergeron, ne jouera pas alors le rôle de frein.

Même si elle met l'accent sur la protection sociale, la politique familiale, la relance sélective de l'investissement et la procédure de médiation dans les conflits, la CFTC ne restera pas à la traîne sur les salaires. M. Jean Bornard, président de la CFTC, vient d'inviter gouvernement et patronat à ouvrir sans tarder des discussions *« pour aborder clairement le problème du pouvoir d'achat en tenant compte de toutes les exigences économiques bien sûr, mais aussi sociales »*.

Mais la plus en pointe, avec la CGT et FO, risque d'être la CGC. En effet, selon M. Paul Marchelli, son président, *« le patronat français se prépare pour pouvoir céder à la pression ouvrière grâce aux économies qu'il réalisera sur les salaires du personnel d'encadrement »*. M. Marchelli parle de *« trahison »* du CNPF conduisant à une *« démotivation »* des cadres et s'apprête à appeler ceux-ci à se mobiliser *« sans excitation mais avec fermeté, pour participer aux grands mouvements sociaux qui se préparent »*.

Convergences et combativité

Autour d'un thème comme celui de l'amélioration du pouvoir d'achat, des convergences syndicales sont évidentes. A l'avance, M. Marchelli rend le patronat responsable de ce *« danger pour la paix sociale »*. Si une unité d'action au sommet reste très improbable, des actions communes peuvent se développer ponctuellement dans des entreprises, et notamment dans la fonction publique et le secteur public.

Toute la question est de savoir si les syndicats en resteront à quelques haussements de menton à usage interne ou médiatique ou... s'ils réussiront à faire partager leur combativité aux salariés. C'est l'inconnue de la *« rentrée »*. Il ne suffit pas de crier *« Cessez le travail »* dans un haut-parleur pour qu'aussitôt les salariés se mettent en grève...

Le regain de conflits localisés de 1988 ne signifie pas, en effet, que les syndicats ont surmonté leurs handicaps. Ils demeurent faibles : 11 % à 12 % de syndiqués dans la population active salariée, près de 45 % des entreprises de plus de 50 salariés sans section syndicale... Ils restent divisés : s'ils peuvent se retrouver ensemble autour d'une renvendication ou dans une négociation, ils déploient des stratégies très différentes et cherchent, pour se renforcer, à cultiver leurs différences. Enfin trois d'entre eux, les plus importants (CGT, CFDT, FO), sont en pleine bataille interne de succession, ce qui encourage ou conforte l'immobilisme : à FO, par exemple, le fossé se creuse entre *« modernistes »* et *« traditionnels »*, *« participatifs »* et *« revendicatifs »*. La nécessaire adaptation du syndicalisme, si urgente, reste insuffisante et prend du retard, d'où toujours un décalage préoccupant avec les aspirations des salariés.

Si les appels à l'action des syndicats ont plus de chances de rencontrer un écho que ces dernières années, la partie est, pour eux, loin d'être gagnée. Ils devront conjurer tant le *« syndrome SNCF »* que le *« syndrome Gardanne »*. Le *« syndrome SNCF »* verrait des syndicats obligés, comme à la fin de 1986, de courir derrière des grévistes partis sans eux ou devenus plus déterminés, sans réussir à contrôler le mouvement. Le *« syndrome Gardanne »* conduirait ponctuellement à des grèves longues mais de plus en plus minoritaires, avec à la clef des actions violentes et... ruineuses pour l'image du syndicalisme. A défaut de mener la grande *« contre-offensive du monde du travail »* dont elle rêve depuis 1986, la CGT peut aussi être tentée par d'autres Gardanne... Quelques *« noyaux durs »* dans ses bastions suffiraient. Mais l'effet-boomerang serait sans doute redoutable.

MICHEL NOBLECOURT.

M. Henri Krasucki : « Le gouvernement donne le ton au patronat »

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, au cours de sa conférence de presse le mercredi 24 août, a promis une rentrée sociale *« dynamique, combative et rapide »*, malgré une situation économique et sociale qu'il a décrite comme dramatique. Cette rentrée doit se faire derrière *« le drapeau de la liberté »* : l'application la plus large possible de la loi d'amnistie est *« l'intérêt le plus urgent de tous les travailleurs, un puissant levier pour accélérer le mouvement revendicatif »*.

Parmi les thèmes qui *« émergent »*, il a cité le pouvoir d'achat, les salaires *« en baisse sensible »*, réclamant le SMIC à 6000 F, et une *« remise en ordre du système des rémunérations, où l'individualisation a créé un désordre invraisemblable »*.

Autres thèmes : la Sécurité sociale et surtout l'emploi. Selon M. Krasucki, il y a 3,5 millions de chômeurs réels dans le pays et *« l'on ne voit rien du côté patronal ni du côté gouvernemental pour s'attaquer à ce chancre qui épuise le pays et crée des drames personnels épouvantables »*. Dénonçant en particulier le chômage des jeunes, les réductions d'effectifs dans les services publics, la *« désindustrialisation »* et le traitement social du chômage, *« une tromperie »*, le secrétaire général de la CGT a affirmé que *« la France est un pays industrialisé en voie de sous-développement »*.

M. Krasucki s'est montré particulièrement critique à l'égard du gouvernement, qu'il a accusé de *« donner le ton au patronat »* à propos du budget et surtout de la loi d'amnistie : *« On ne chipote pas sur les délinquants mais les syndicalistes frappés pour avoir défendu les droits des travailleurs sont des ennemis publics, n'ont pas droit à réparation. »*

Malgré ce sombre tableau, le secrétaire général de la CGT a estimé qu'*« une situation nouvelle est en train d'émerger »*. A cela deux raisons : les grèves de ces derniers mois, notamment aux Houillères de Provence et à l'imprimerie Didier, traduisent une *« montée de la combativité »* et du rôle de la CGT, qui remonte aussi dans les élections sociales. D'autre part, à la suite de l'élection présidentielle et des législatives, une majorité de gauche existe *« mathématiquement »* et une autre politique économique et sociale est possible.

En ce qui concerne l'action de la CGT elle-même, M. Krasucki s'est montré peu disert. Il a annoncé seulement que la lutte devait *« s'enraciner dans les entreprises »* par des discussions d'abord avec les syndiqués, ensuite avec l'ensemble des salariés pour définir le contenu des revendications.

Pour sa part, la Confédération *« assurera toutes les initiatives de coordination que l'événement imposera »*, citant la Sécurité sociale, à l'occasion du rapport du Conseil économique et social. De son côté, la Fédération CGT de l'énergie a appelé mercredi les salariés d'EDF-GDF à une *« semaine de mobilisation sur les salaires et les effectifs »*, du 29 août au 3 septembre.

La grève des navigants d'Air Inter s'effrite

La grève des navigants d'Air Inter est de moins en moins suivie. On ne trouve plus, chaque matin, que 28 % de pilotes et de mécaniciens pour refuser de commencer à travailler avant 8 heures. Ils étaient encore 42 % il y a deux semaines. Malgré cette nette diminution de la combativité, les syndicats de pilotes (SNPL et SPAC) et de mécaniciens (SNOMAC) appellent à une nouvelle grève, du jeudi 1er au dimanche 4 septembre, chaque matin de 0 heure à 8 heures, afin d'obtenir de la direction une période d'essai de pilotage à trois de l'Airbus A-320, conçu pour être conduit par deux pilotes seulement.

POINT DE VUE

Un conflit atypique

par Guy Barbin,
secrétaire du syndicat CFDT d'Air Inter

LES observateurs de l'interminable conflit d'Air Inter doivent être perplexes : que veulent ces grévistes aux salaires de *PDG*, clairement de droite ou d'extrême droite, qui, contre l'opinion internationale unanime de leur profession et contre l'évidence, s'opposent au pilotage à deux ?

Les enjeux réels du conflit sont jusqu'ici restés dans l'ombre, occultés par la tentative (heureusement ratée) de remise en cause du droit de grève par la direction d'Air Inter, puis par la polémique autour de l'accident d'Habsheim.

Le transport aérien français, qui vit avec difficulté sa mutation vers une consommation de masse dans un environnement de plus en plus concurrentiel, a un problème majeur : ses pilotes ont un coût exorbitant (1).

En 1971, le gouvernement Chaban-Delmas a accordé aux pilotes des avantages inouïs : échelle mobile (les seuls salariés en France à n'avoir pas subi les plans Barre), prime d'ancienneté atteignant 100 % du salaire de base, indexation des salaires sur la vitesse et le poids des avions, système dit des « heures fictives » qui leur garantit une journée de salaire complète quel que soit leur nombre d'heures de vol réel, pour ne parler que des salaires.

On notera que grâce aux « heures fictives », les pilotes en grève le matin de 0 heure à 8 heures sont payés comme s'ils travaillaient *normalement* : à ce prix-là, leur grève peut durer indéfiniment.

Depuis 1971, les compagnies ont reconnu officieusement aux syndicats de navigants une sorte de droit de veto sur les décisions stratégiques. Exemple : les Mercure, conçus et certifiés à deux sans mécanicien, sont pilotés à trois suite au veto corporatiste. Résultat : ces avions, excellents, n'ont été construits qu'à onze exemplaires que seule Air Inter a achetés et le constructeur, Dassault, a perdu ses parts de marché en aéronautique civile et a supprimé des emplois.

L'A-320 est un avion conçu pour économiser de l'argent en carburant, en entretien et en équipages : il doit contribuer à démocratiser l'avion en développant compagnies et emplois. Mais les corporatistes se moquent des usagers et de l'emploi des autres : ils veulent défendre leurs privilèges et leur pouvoir, eux qui sont assurés d'un emploi.

Air Inter est désormais en concurrence avec le TGV : si elle cède, nous irons à la faillite ou serons absorbés par Air France et il y aura de nombreux licenciements. Déjà, la grève a coûté 6 % de croissance et la direction vient de licencier les personnels au sol temporaires.

Telles sont les données complexes d'un conflit atypique où, face à une *direction désemparée qui semble ne plus rien diriger*, la CFDT tente de préserver l'essentiel et s'oppose à une revendication inutile et ruineuse en réclamant aux pouvoirs publics des choix clairs et fermes.

La CFDT, fidèle à ses idéaux, prend ses affaires en main : défendre l'emploi, l'outil de travail, l'usager et le droit de grève. Non, nous ne défendrons pas les privilèges : ni les salaires de PDG, ni l'aviation de luxe, ni la grève gratuite.

(1) Le salaire mensuel moyen d'un commandant de bord est de 68 628 F.

Marchés financiers

Les grandes manœuvres dans les spiritueux

Pernod-Ricard détient une participation dans Irish Distillers

Ira, ira pas ? Le lundi 22 août, la direction du groupe Pernod-Ricard, leader mondial des apéritifs anisés, déclarait que, contrairement aux rumeurs entendues en Bourse, il ne détenait aucune participation dans la firme irlandaise de whisky Irish Distillers. Mercredi, Pernod-Ricard reconnaissait, au contraire, avoir acheté des titres Irish Distillers, sans préciser pour quel montant. Une participation en tout état de cause inférieure à 1 % du capital en vertu de la loi boursière britannique.

Lundi, la direction du groupe irlandais annonçait qu'elle repoussait l'offre publique d'achat (OPA) lancée par le britannique Grand Metropolitan, d'un montant supérieur à 2 milliards de francs. Pernod-Ricard, qui jusque-là *« avait étudié le dossier et décidé de ne pas y donner suite »*, a changé son fusil d'épaule. *« Nous devrions annoncer quelque chose la semaine prochaine »*, indiquait-on mercredi au siège du groupe français.

Déjà présent dans le whisky avec la marque écossaise Clan Campbell, Pernod-Ricard pourrait être tenté de compléter sa gamme en jouant les *« chevaliers blancs »* auprès d'Irish Distillers, à condition d'obtenir un prix « raisonnable » pour une prise de participation plus significative – on parle de 20 % – dans le capital du groupe irlandais.

Face à Grand Met., qui détient 4,5 % d'Irish Distillers, la direction de ce dernier est tentée de composer avec Pernod-Ricard. Le rapprochement pourrait intervenir par le biais du négociant irlandais en fruits et légumes FII-Fyffes, qui possède 20 % d'Irish Distillers. Initialement, il s'était engagé à céder cette participation au consortium GC and C (composé de Grand Met., Allied Lyons et Guiness), lorsque celui-ci envisageait de mettre la main sur Irish Distillers. Mais la décision de la Commission de Bruxelles de démanteler cette entente et d'habiliter seulement Grand Met. à lancer une OPA sur le groupe irlandais a gelé la situation.

Nul ne sait aujourd'hui l'attitude qu'adoptera le négociant en fruits et légumes. On s'interroge aussi, à la Bourse de Paris, sur la forte activité régnant autour du titre Pernod-Ricard, qui passe pour un *« opéable un puissance »*.

E. F.

« Que choisir ? » passe à l'offensive sur les découverts bancaires

L'JFC-*Que choisir ?* part en guerre pour obtenir le remboursement par les banques des intérêts trop-perçus sur leurs clients à découvert. Réagissant aux informations révélées le mercredi 24 août par le *Canard enchaîné* (*le Monde* du 25 août), l'organisation invite les consommateurs à envoyer à leur banque une lettre recommandée pour leur réclamer le remboursement des sommes litigieuses, en remontant jusqu'au 4 septembre 1985.

Que choisir ? indique que les clients doivent demander à leur banque de préciser quels taux leur a été appliqué pendant ces trois ans. Faute de réponse dans un délai d'un mois, ils pourront assigner leur établissement bancaire devant le tribunal d'instance de leur domicile pour réclamer 50 % des sommes facturées (estimation entre un taux probable de 18 % et le taux légal de 9,5 %). Si la banque considère que ce remboursement est exagéré, ce sera à elle d'en apporter la preuve devant les tribunaux.

Autant reconnaître que les clients concernés vont s'engager dans une longue bataille juridique ! L'Association française des banques indiquait, en effet, mercredi, que les particuliers devront prouver qu'ils n'ont pas été informés par écrit du taux en vigueur. L'organisme patronal mettait également en avant l'article 1906 du code civil stipulant que *« l'emprunteur qui a payé des intérêts qui n'étaient pas stipulés ne peut les répéter ni les imputer sur le capital »*.

Selon les banques, les clients ne se sont pas précipités, mercredi, aux guichets pour faire des réclamations. Peut-être parce que le dossier a explosé en plein mois d'août, période de congés. Sûrement aussi parce que la plus grande partie des agios en cause ont été payés par des entreprises dont les quatre cinquièmes avaient signé un contrat écrit précisant le taux...

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

NEW-YORK, 24 août ↑

Forte reprise

Après trois séances de baisse sensible, une forte reprise s'est produite, mercredi, à Wall Street. Amorcé peu après l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi durant la majeure partie de la séance. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 026,67, soit à 37,34 points au-dessus de son niveau précédent. La bilan de la journée a été d'une qualité comparable à ce résultat. Sur 1 943 valeurs traitées, 1 082 ont monté, 358 ont baissé et 503 n'ont pas varié.

Pour l'essentiel, cette reprise a revêtu un caractère technique. De l'avis des professionnels, le marché était survendu. Il ne manquait plus qu'un prétexte. La détente observée sur les taux d'intérêt à court terme en a fait office.

Autour du Big Board, les spécialistes ne se disaient toutefois pas convaincus par les meilleures dispositions de la Bourse. Selon un analyste de la place, l'annonce d'une contraction du déficit commercial pour le deuxième trimestre n'a pas eu d'impact particulier. La nouvelle était déjà connue.

L'activité est restée faible, avec 127,80 millions de titres échangés, contre 119,54 millions la veille.

VALEURS	Cours du 23 août	Cours du 24 août
Alcoa	48 1/2	50 1/4
A.T.T.	24 3/8	25
Boeing	56 5/8	58 3/4
Chase Manhattan Bank	27 3/4	28 1/4
Du Pont de Nemours	79 1/8	80 3/4
Eastman Kodak	42	42 5/8
Exxon	45 1/4	46
Ford	47 3/8	48 7/8
General Electric	39 1/8	39 7/8
General Motors	72 1/4	73
Goodyear	58	59 1/8
I.B.M.	110 7/8	112 7/8
I.T.T.	46 1/2	46 7/8
Mobil Oil	42 5/8	43 5/8
Pfizer	51	51
Schlumberger	33 1/4	33 3/4
Texaco	45 3/8	45 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	87 3/4	90 1/8
Union Carbide	21 1/8	21 5/8
U.S.X.	27 1/4	28 1/8
Westinghouse	48 1/8	50 1/4
Xerox Corp.	52 7/8	53 5/8

PARIS, 24 août ↑

Expectative

La plus grande prudence a régné mercredi rue Vivienne, premier jour du nouveau mois boursier. Au cours de cette séance, habituellement consacrée par les investisseurs à reprendre des positions, les courants d'achats ne se sont guère étoffés. Dans la matinée, le marché s'était bien un peu raffermi (+ 0,67 %). Par la suite, une partie de l'avance ainsi enregistrée était reperdue. A un moment même, l'indicateur instantané ne s'élevait plus que de 0,34 %. Finalement, dans l'après-midi, il s'établissait à 0,86 % au-dessus de son niveau précédent.

Sur le parquet, les professionnels étaient très indécis sur la conduite à tenir. Après le publications des dernières statistiques américaines (prix de détail, commandes de biens durables), il s'avère que la menace d'une surchauffe, qui pesait sur les Etats-Unis, s'éloigne un peu.

Pour autant, la crainte d'une hausse des taux d'intérêt ne s'est pas calmée. Psychologiquement, la décision des autorités belges de relever le taux d'escompte, même légèrement, n'a pas fait très bonne impression. Toute la question maintenant est de savoir quelle attitude la Bundesbank (Buba) allemande adoptera. Il semblait acquis mardi que l'institut d'émission de RFA relève, jeudi 25 août, un de ses taux directeurs. Bien que la Buba ait réduit le montant des liquidités injectées à 22 % de la demande – ce qui est interprété comme le signal d'une prochaine hausse, – certains experts ne sont plus sûrs qu'elle usera de l'arme des taux pour muscler le deutschemark.

L'étau des taux, en tout cas, gèle les initiatives. Singulièrement, le climat n'est pas mauvais sous les lambris. Certains opérateurs sont même tentés de risquer quelques achats. D'après des avis convergents, toutes les chances d'une reprise d'été ne sont pas perdues sur les marchés européens.

A Paris, la baisse à 7 1/2 % du taux de report à fin août (contre 8 % fin juillet) est le signe d'une diminution de la position acheteur. C'est un facteur de hausse. Pernod-Ricard a reconnu avoir pris une participation dans Irish Distillers.

Tendance soutenue sur le marché obligataire et le MATIF.

LONDRES, 24 août ↑

Amélioration

Encouragée par la hausse de Wall Street à son ouverture, la Bourse de Londres a amorcé une petite reprise mercredi. En fin de journée, l'indice Footsie des cent valeurs gagnait 1,3 point, à 1 819,2.

L'ambiance n'était toutefois pas très gaie à la City, dans l'attente de la publication des chiffres de la balance des paiements courants en Grande-Bretagne. Les opérateurs ont, en effet, peur que ce déficit se soit aggravé en juillet. Autre sujet de préoccupation pour les boursiers, la baisse de la livre qui laisse entrevoir une nouvelle hausse des taux d'intérêt britanniques.

La fermeté de Wall Street dès le début des échanges, mercredi, a donc été le seul rayon de soleil de la séance. Quelque 385 millions de titres ont été échangés, dans un marché où les titres à la construction ont amorcé un redressement sensible. Les électriques et électroniques ont également été fermes.

Amersham a pris 15 pence à 621, à la suite de rumeurs d'OPA. Irish Distillers a progressé de 2 pence à 337, après que le groupe français Pernod eut annoncé être en pourparlers avec le groupe irlandais, cible d'une OPA « inamicale » de Grand Metropolitan. Les fonds d'Etat se sont dépréciés de près d'un quart de point. Repli également des mines d'or.

TOKYO, 25 août ↑

Légère hausse

Après une petite baisse en début de journée, la Bourse de Tokyo a terminé la séance de jeudi sur une hausse modeste de 0,25 %. L'indice Nikkeï a gagné 70,77 points, à 27 870,44. Le marché était calme, avec 400 millions d'actions échangées, contre 600 millions la veille. Les baisses l'ont emporté dans la proportion de six contre cinq.

Malgré la progression de la cote, l'ambiance était plutôt morose sur le marché, les opérateurs étant littéralement « tétanisés » en attendant les décisions de la Banque centrale allemande, déclaraient les professionnels. En effet, la Bundesbank a relevé de 0,5 % ses taux d'intérêt lors de la réunion de son conseil supérieur jeudi.

VALEURS	Cours du 24 août	Cours du 25 août
Akai	605	615
Bridgestone	1 310	1 280
Canon	1 500	1 490
Fuji Bank	3 140	3 150
Honda Motors	2 210	2 180
Matsushita Electric	2 710	2 720
Mitsubishi Heavy	893	905
Sony Corp.	6 800	6 860
Toyota Motors	2 740	2 730

FAITS ET RÉSULTATS

● **Bat achète Farmers pour 5,2 milliards de dollars.** – Bat, le géant britannique du tabac et du commerce de détail, va acheter, pour 5,2 milliards de dollars (33 milliards de francs), la grande compagnie d'assurances américaine Farmers Group. L'accord de fusion, intervenu à Los Angeles le 25 août, met fin à neuf mois d'efforts entrepris par Bat pour réaliser cette opération, par le biais de sa filiale américaine Batus Inc.

● **MIM triple son bénéfice annuel.** – Le groupe minier australien MIM Holdings Ltd annonce un quasi-triplement de son bénéfice net au cours de l'exercice achevé le 3 juillet dernier, à 134,22 millions de dollars australiens (700 millions de francs environ), soit une hausse de 176,8 % par rapport à l'exercice précédent. Le président du groupe MIM, Sir Bruce Watson, a attribué cette hausse notamment à l'appréciation de la monnaie australienne face au dollar, qui a permis des gains de 36,4 millions de dollars. Le bénéfice d'exploitation a quadruplé, passant de 23 millions de dollars australiens à 97,84 millions. MIM compte maintenant procéder à une émission partielle d'actions de sa filiale Highlands Gold Ltd, qui détient une participation de 33,3 % dans un important projet aurifère en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

● **Un contrat chinois pour Rhône-Poulenc.** – Les groupes Rhône-Poulenc et SPEICHIM (Spie-Batignolles) ont signé, à Pékin, un contrat d'une valeur de 250 millions de francs, portant sur la construction, à Tianjin, d'une unité de méthionine destiné à l'élevage de poulets. Rhône-Poulenc est le premier producteur mondial de méthionine. L'usine de Tianjin, grand port chinois, situé à une centaine de kilomètres de Pékin, devrait produire 10 000 tonnes de ce produit par an après son entrée en service prévue pour 1992 ou 1993. Les 250 millions de francs de la part française (la part chinoise est d'un montant égal) porte sur la vente du savoir-faire et l'octroi de la licence d'exploitation par Rhône-Poulenc et, pour un montant plus élevé, sur les équipements et l'engineering fournis par SPEICHIM.

● **Perrier va acheter Jean Jacques (produits laitiers).** – Le groupe Perrier, déjà présent dans les produits laitiers et le fromage (avec Roquefort Société), va acheter, pour 800 millions de francs, la firme laitière Jean Jacques, connue pour ses produits diététiques (le Bifidus Actif notamment) et très présente dans le négoce des fromages.

● **Bénéfice en hausse de 88 % pour Australian Airlines.** – La compagnie intérieure australienne Australian Airlines annonce un bénéfice net annuel record de 46,83 millions de dollars australiens (250 millions de francs) pour son exercice achevé le 30 juin dernier, en hausse de 88 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation avant impôt et les bénéfices extraordinaires totalisaient 61,56 millions de dollars australiens (320 millions de francs), a précisé M. Ted Harris, président de Australian Airlines, qui fait partie des entreprises que le gouvernement australien souhaite privatiser, tout comme la compagnie nationale Qantas.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	320	312	IM2	173	168
Arnault & Associés	530	520	Int. Metal Service	357	367
Asystel	245	246 50	La Commande Electro.	304 50	326 50 d
B.A.C.	440	435	Le gd livre du mois	259 20	282 50
B. Demachy & Assoc.	396 20	407	Loca Investissement	255	255
B.I.C.M.	549	535	Locamic	....	183 40
B.I.P.	....	545	Marlin Immobilier	....	299
Boiron	376	379	Metallurg. Minière	133	130 10
Bolloré Technologies	861	860	Métrologie Internat.	415	412
Buitoni	1050	1050	Métroservice	124	122
Câbles de Lyon	1401	1421	M.M.B.M.	530	520
Calberson	750	745	Molex	221	210 10
Canal Plus	....	....	Navale-Delmas	....	840
Cardif	820	825	Olivetti-Logabax	....	175
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	280	Om. Gest.Fin.	302	302
C.A.T.C.	127 50	130	Presbourg (C. In. & Fin.)	96	100
C.D.M.E.	949	950	Présence Assurance	405	405
C. Equip. Elect.	290	290	Publicat. Filipacchi	....	440
C.E.G.I.D.	744	739	Razel	790	800
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1282
C.E.P.-Communication	1480	1455	St-Honoré Matignon	177	177
C.G.I. Informatique	710	702	S.C.G.P.M.	....	305
Ciments d'Origny	520	520	Segin	371	379
C.N.I.M.	....	330 10	Sema-Metra	552	510
Concept	256	258	S.E.P.	1350	1358
Conforama	814	815	S.E.P.R.	....	1251
Crealis	398 40	404 50	S.M.T.Goupil	....	285
Dalsa	195	204 d	Sodinforg	800	805
Dauphin	928	930	Supra	....	283
Devanlay	985	945 o	TF 1	243 40	247
Deville	601	601	Unilog	149 20	153
Dmméol-Leblé	1090	1070	Union Financ. de Fr.	385	385
Editions Belfond	108 50	110	Valeurs de France	329	329
Elysées Invest.	24 40	25			
Finacor	252	241 90			
Guintoli	450	450			
Guy Degrenne	792	785			
I.C.C.	224	....			
IDIA	212 50	213			
I.G.F.	123 90	125			

Marché des options négociables le 24 août 1988

Nombre de contrats :

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	13	32	13	–
CGE	320	8,50	20,50	–	–
Elf-Aquitaine	320	12	24	8	15,50
Lafarge-Coppée	1 300	64	110	30	60
Michelin	200	6,50	15,50	11,05	18,50
Midi	1 258	95	150	30,50	58
Paribas	400	13	–	–	–
Peugeot	1 100	105	165	13	45
Saint-Gobain	520	7,50	25	–	33
Société générale	400	20	38	15	–
Thomson-CSF	180	8,50	16,50	6,80	12,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 août 1988
Nombre de contrats : 39 447

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	102,85	101,40	100,35
Précédent	102,80	101,40	100,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	0,88	0,85	0,04	1,41

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,37 F ↓

La baisse du dollar s'est poursuivie, jeudi 25 août, sur toutes les grandes places financières internationales, pour coter 6,3675 F (contre 6,4350 F la veille). Le franc s'est relativement bien tenu à l'égard du deutschemark, qui s'échangeait à 3,3970 F (contre 3,3969 F). Les cambistes ne croient plus à une hausse des taux en RFA.

FRANCFORT	24 août	25 août
Dollar (en DM)	1,8960	1,8750

TOKYO	24 août	25 août
Dollar (en yens)	134,30	133,76

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)
Paris (25 août) ..... 7 9/16-7 11/16 %
New-York (24 août) ..... 7 7/8-8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	23 août	24 août
Valeurs françaises	122,4	123,6
Valeurs étrangères	118,1	118
(*Sbf, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	351,1	352,6
(*Sbf, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 309,2	1 293,8

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	23 août	24 août
Industrielles	1 989,33	2 026,67

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	23 août	24 août
Industrielles	1 466,1	1 467,5
Mines d'or	194,6	197,5
Fonds d'Etat	87,64	87,60

TOKYO

	24 août	25 août
Nikkeï Dow Jones	27 799,67	27 870,44
Indice général	2 171,31	2 175,40

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3620	6,3650	– 48	– 32	– 110	– 80	– 240	– 150
$ can.	5,1556	5,1622	– 110	– 80	– 218	– 178	– 587	– 487
Yen (100)	4,7673	4,7732	+ 118	+ 141	+ 230	+ 264	+ 771	+ 868
DM	3,3958	3,3987	+ 62	+ 79	+ 134	+ 160	+ 434	+ 502
Florin	3,0066	3,0095	+ 47	+ 59	+ 99	+ 119	+ 341	+ 396
FB (100)	16,1924	16,2083	+ 47	+ 121	+ 46	+ 181	+ 308	+ 685
FS	4,0317	4,0361	+ 154	+ 172	+ 296	+ 326	+ 860	+ 942
L (1 000)	4,5704	4,5758	– 139	– 105	– 280	– 236	– 758	– 656
£	10,7467	10,7562	– 354	– 302	– 751	– 656	– 1 844	– 1 631

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 7/8	9
DM	4 3/4	5	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 1/2	5 5/8
Florin	5 1/8	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	6	6 1/2	6 15/16	7 1/4	7 1/4	7 7/16	7 5/8	7 15/16
F.S.	1 1/2	2	2 13/16	2 15/16	3 3/8	3 1/2	3 7/8	4
L (1 000)	9 3/4	10 1/4	10 3/8	10 7/8	10 7/8	11 1/4	11 3/8	11 3/4
£	10 5/8	10 7/8	11 3/16	11 5/16	11 9/16	11 11/16	11 3/4	11 7/8
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 1/2	7 3/4	7 3/4	8	8 3/8	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 24 AOUT

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3820	C.N.E. 3% ★	3840	3820	3820	− 0 52
1050	B.N.P. T.P.	1050	1060	1065	+ 1 43
1090	C.C.F. T.P.	1090	1090	1100	+ 0 92
1088	Créd. Lyon. T.P.	1088	1088	1088	....
1380	Renault T.P.	1360	1360	1368	+ 0 59
1742	Rhône-Poul. T.P.	1742	1714	1720	− 1 26
1264	St-Gobain T.P.	1255	1290	1290	+ 2 79
1205	Thomson T.P.	1205	1215	1215	+ 0 83
430	Accor	436	437	437 10	+ 0 25
520	Air Liquide	525	530	530	+ 0 95
2080	Alcatel ★	2036	2042	2026	− 0 49
1300	Als. Superm.	1300	1340	1340	+ 3 08
275	A.L.S.P.I.	265	269 90	271	+ 2 26
305	Alsthom ★	313	310	310	− 0 96
2280	Arjom. Prioux ★	2250	2240	2154	− 4 27
520	Arnaudet-Rey ★	510	514	517	+ 1 37
910	Aux. Entrepr. ★	900	905	910	+ 1 11
695	Av. Dassault ★	688	672	687	− 0 15
325	BAFIP ★	321	321 50	325	+ 1 25
285	Bail-Equipem. ★	272	280	273 30	+ 0 48
790	Bail Investiss.	780	786	785	+ 0 66
250	B.N.P. C.I. ★	245	252	248 50	+ 1 43
435	Cie Bancaire ★	430	445	432	+ 0 47
385	Bazar H.-V.	383	384	380 50	− 0 65
440	Béghin-Say ★	434	431 50	445	+ 2 53
1060	Berger (Mé)	1049	1090	1090	+ 3 91
730	Bic ★	731	745	754	+ 3 15
1490	B.I.S.	1397	1397	1439	+ 3 01
2430	Bongrain S.A. ★	2434	2480	2441	+ 0 29
405	Bouygues ★	406	406	413	+ 1 72
72	B.P. France ★	71 10	71 50	71 50	+ 0 56
5000	B.S.N. ★	5000	5000	4990	− 0 20
2100	Cap Gem. S. ★	2099	2085	2100	+ 0 05
460	Carnaud ★	454 90	454	443 50	− 2 51
2420	Carrefour ★	2396	2410	2400	+ 0 17
150	Casino	150	148	153	+ 2
110	Casino A.D.P.	109 50	111	110	+ 0 46
1300	C.C.M.C.	1300	1300	1300	....
680	Cetelem	692	700	690	− 0 29
385	Cerus ★	384 50	380 20	390	+ 1 43
1470	C.F.A.O. ★	1489	1480	1492	+ 0 20
300	C.G.E.	309	307 70	309 20	+ 0 06
1110	C.G.I.P. ★	1100	1090	1110	+ 0 91
1060	Chargeurs S.A ★	1061	1060	1083	+ 2 07
980	Ciments franç. ★	999	999	1006	+ 0 70
440	Club Méditer. ★	443	445 50	459	+ 3 61
147	Codetel ★	148	147	147	− 0 68
285	Cofimeg	289	290	289	....
505	Colas ★	500	505	504	+ 0 80
225	Compt. Entrepr.	227	227	228	+ 0 44
635	Compt. Mod. ★	635	648	650	+ 2 36
830	Créd. Foncier ★	827	830	827	....
385	C. F. Internat. ★	391 20	400	397	+ 1 48
131	C.C.F.	131 50	131 80	135	+ 2 66
470	Cr. Lyon. (CI) ★	463 20	490	466 90	+ 0 80
860	Crédit Nat. ★	839	845	831	− 0 95
500	CSEE (ex-Sign.) ★	488	500	512	+ 4 92
315	Crouzet ★	313 50	317 50	325	+ 3 67
2450	Damart S.A. ★	2494	2482	2482	− 1 28
....	Darty	....	....	....	....
290	Darty (DP)	287	290	282	− 1 74
1400	De Dietrich	1380	1381	1380	....
180	Dév. P.d.C. (Li)	179 90	180	180	+ 0 06
430	D.M.C.	414	420	429	+ 3 62
340	Drouot Assur. ★	340	335	335	− 1 47
1750	Docks France ★	1760	1760	1753	− 0 40
670	Dumez ★	679	682	675	− 0 59
1280	Eaux (Gén.)	1297	1285	1296	− 0 08
1480	Ecco ★	1490	1490	1514	+ 1 61
730	Electrofinanc. ★	724	690	716	− 1 10
405	El. S. Dassault	419	410	418	− 0 24
325	Elf-Aquitaine	322	322	322	....
265	− (certific.) ★	264	274	265	+ 0 38
640	Epeda-B-Faure ★	639	645	626	− 2 03
2420	Essilor	2321	2378	2350	+ 1 25
1600	Essilor Int. (DP)	1571	1634	1580	+ 0 57
315	Esso S.A.F. ★	305	302	305	....
1460	Eurafrance	1412	1449	1415	+ 0 21
1120	Eurocom ★	1115	1100	1115	....
2270	Euromarché	2297	2358	2320	+ 1
520	Europe nº 1 ★	507	524	521	+ 2 76
34	Eurotunnel ★	34 05	33 85	34 40	+ 1 03
935	Exor ★	930	974	975	+ 4 84
800	Facom	797	800	805	+ 1
935	Fichet-Bauche	935	935	930	− 0 53
185	Financel ★	184	189	190	+ 3 26
113	Fives-Lille ★	113	115	114 80	+ 1 59
1370	Fromageries Bel	1363	1306	1386	+ 1 69
970	Gal. Lafayette ★	955	960	950	− 0 52
300	Gascogne	299 10	299 90	299 90	+ 0 27
1520	Gaz et Eaux	1505	1550	1496	− 0 60
460	Géophysique ★	458	459	462	+ 0 87
510	Gerland	508	515	515	+ 1 38
590	GTM-Entrepose	596	595	608	+ 2 18
615	Guyenne-Gas. ★	610	608	600	− 1 64
230	Hachette ★	230 20	239 80	225	− 2 26
675	Havas ★	680	680	681	+ 0 15
460	Hénin (La)	458 50	461	465 10	+ 1 44
1020	Hutchinson ★	1011	1020	1005	− 0 59
200	Imétal ★	210	209	210	....
305	Imm. Plaine-M.	305	308	310	+ 1 64
395	Ingénico ★	392 50	410	412 50	+ 5 10
3800	Inst. Mérieux	3771	3865	3900	+ 3 42
490	Interbail ★	490	490	500	+ 2 04
1080	Intertechnique	1040	1045	1050	+ 0 96
895	J. Lefebvre	895	915	892	− 0 34
880	Labinal ★	849	845	840	− 1 06
1410	Lab. Bellon	1380	1355	1410	+ 2 17
1330	Lafarge-Coppée	1320	1340	1340	+ 1 52
1090	Labon ★	1120	1160	1176	+ 5
2740	Legrand ★	2789	2780	2810	+ 0 75
2310	Legrand (DP) ★	2310	2270	2379	+ 2 99
800	Leroy-Somer ★	798	790	789	− 1 13
2040	Lesieur	2060	2058	2130	+ 3 40
620	Locabail Immob.	619	626	619	....
390	Locafrance ★	391	410	400	+ 2 30
810	Locindus	810	812	819	+ 1 11
280	Luchaire	282	275	283	+ 0 38
2740	L.V.M.H. ★	2735	2741	2741	+ 0 22
1470	Lyonn. Eaux ★	1465	1460	1470	+ 0 34
66	Mais. Phénix	65	64 20	68 80	+ 5 85
199	Majorette (Ly)	196	201	200 50	+ 2 30
350	Mar. Wendel ★	345 10	350	351	+ 1 71
180	Matra ★	180 50	182 50	181 90	+ 0 78
2630	Merlin-Gerin ★	2650	2630	2640	− 0 38
195	Michelin	192	193 30	194 40	+ 1 25
1290	Midi (Cie)	1285	1330	1312	+ 2 10
160	Midland Bk SA ★	159 50	160	160	+ 0 31
500	Min. Salaig. (Ma)	499	495	495	− 0 80
67	M.M. Penarroya	64 55	67 65	68 05	+ 5 42
98	Moulinex	101	100 90	107 60	+ 6 53
1010	Navig. Mixte ★	1009	1015	1030	+ 2 08
98	Nord-Est ★	98 60	101	102	+ 3 45
385	Nordon (Ny)	386	384	384	− 0 52
430	Nouvelles Gal.	431	438	438	+ 1 62
720	Occid. (Gén.) ★	706	720	710	+ 0 57
1100	Omn.F.Paris	1103	1070	1150	+ 4 26
345	Olida-Caby ★	336	330	339	+ 0 89
3260	Oréal (L')	3260	3251	3244	− 0 49
400	Paribas	397	403	403	+ 1 51
335	Paris-Réesc. ★	340	344	343 50	+ 1 03
1130	Pechelbronn ★	1150	1110	1160	+ 0 87
320	Penhoet	323	310	340	+ 5 26
1090	Pernod-Ricard ★	1104	1101	1105	+ 0 09
1190	Peugeot S.A.	1180	1194	1190	+ 0 85
515	Poliet ★	515	515	509	− 1 17
2790	Presses Cité ★	2786	2786	2781	− 0 18
1030	Prétabail Sic.	1026	1040	1030	+ 0 39
595	Primagaz	585	588	596	+ 1 88
530	Printemps ★	530	530	529	− 0 19
1850	Promodès	1851	1851	1856	+ 0 27
710	Radiotechn. ★	706	719	720	+ 1 98
65	Raff. D. Total ★	65	67 40	67 40	+ 3 69
2660	Redoute (La) ★	2650	2660	2800	+ 5 66
330	Rober financière	335	338	338	+ 0 90
1230	Roussel-Uclaf ★	1255	1221	1250	− 0 40
815	R.-Uclaf-CNI ★	816	801	830	+ 1 72
3600	R. Impériale (Ly)	3600	3630	3650	+ 1 39
165	Sade	165	164 10	164 10	− 0 55
1630	Sagem ★	1630	1601	1649	+ 1 17
500	Saint-Gobain	496 20	499 90	498 20	....
980	St-Louis ★	960	980	1010	+ 5 21
1460	Salomon	1500	1570	1580	+ 5 33
700	Salvepar	700	710	710	+ 1 43
710	Sanofi ★	707	701	734	+ 3 82
670	S.A.T. ★	665	668	661	− 0 60
235	Saul.-Chât. (E) ★	229 90	233	226	− 1 70
1190	Saupiquet (Ns)	1195	1206	1206	+ 0 92
410	Schneider ★	412	415	418 50	+ 1 58
47	S.C.O.A.	47 20	47 20	47	− 0 42
545	S.C.R.E.G. ★	550	545	535	− 2 73
820	Seb ★	820	820	806	− 1 71
400	Sefimeg ★	396 90	400	400 90	+ 1 01
1350	S.F.I.M.	1380	1380	1375	− 0 36
34	S.G.E.	34 80	35	34 80	....
720	Silic	736	730	730	− 0 68
470	Simco-U.P.H. ★	468	467	464 50	− 0 75
895	Skis Rossignol	1020	1043	1040	+ 1 96
840	Sligos ★	836	839	838	+ 0 24
395	Société Générale	395	416	417	+ 5 57
147	Sodecco	147	148	149	+ 1 36
165	Sodero (Ns)	165	169	169	+ 2 42
2780	Sodexho ★	2740	2768	2714	− 0 95
98	Sogenal (Ny)	98 50	98	98	− 0 51
250	Sogerap	247 10	248	250	+ 1 17
1970	Somm.-Allib. ★	1977	2000	1989	+ 0 61
900	Source Perrier ★	916	925	953	+ 4 04
695	Sovac ★	686	698	690	+ 0 58
380	Spie-Batignol. ★	384	385	380	− 1 04
480	Strafor ★	480 10	490	484	+ 0 81
255	Suez	255 10	260 80	266	+ 4 27
365	Synthélabo ★	365	365	369	+ 1 10
835	Talcs Luzenac ★	835	830	825	− 1 20
4500	Tél. Elect.	4505	4795	4795	+ 6 44
179	Thomson-C.S.F.	179 90	181	181 80	+ 1 06
345	Total (CFP) ★	345	340	342	− 0 87
74	− (certific.)	74 90	73	74 90	....
1010	T.R.T. ★	992	1040	1000	+ 0 81
350	U.F.B.-Locab. ★	346	350	348	+ 0 58
690	U.I.C. ★	672	718	693	+ 3 13
500	U.I.F. ★	491	495	500	+ 1 83
765	U.I.S.	765	768	766	+ 0 13
178	U.C.B. ★	178	178	176	− 1 12
630	Unibail	635	602	635	....
490	Valéo ★	482	482	506	+ 4 98
121	Vallourec ★	117 80	120 50	126	+ 6 96
325	Via Banque	319	325	320	+ 0 31
785	Elf-Gabon ★	781	790	780	− 0 13
140	Amax Inc.	142	137 50	138 50	− 2 46
183	Amer. Express	182 80	183 40	182	− 0 44
155	Amer. Teleph.	156	158	158	+ 1 28
98	Anglo Amer. C.	97	97 90	97 90	+ 0 93
445	Amgold	445	446 50	446 50	+ 0 34
865	BASF (Akt)	868	892	889	+ 2 42
970	Bayer	971	981	981	+ 1 03
94	Buffelsfont.	94 70	94 50	95	+ 0 32
180	Chase Manh.	180	181 30	181 30	+ 0 72
119	Echo Bay Mines	119 50	117 50	117 50	− 1 67
71	De Beers	71 50	71 55	71 60	+ 0 14
1520	Deutsche Bank	1480	1532	1532	+ 3 51
840	Dresdner Bank	836	848	848	+ 1 44
59	Driefontein Cal	59 40	58 50	58 50	− 1 52
510	Du Pont-Nem.	511	512	512	+ 0 20
275	Eastman Kodak	274	270	270	− 1 46
31	East Rand	31 50	32 40	32 40	+ 2 86
235	Electrolux	234	231	231	− 1 28
265	Ericsson	253	257	257	+ 1 58
280	Exxon Corp.	282	292 60	292 60	+ 0 21
305	Ford Motors	303	305	305	+ 0 66
49	Freegold	49 10	49 50	49 50	+ 0 81
102	Gencor	101	99	98 50	− 2 48
250	Gén. Electr.	251	250 20	250 20	− 0 32
685	Gén. Belgique	663	670	670	+ 1 06
470	Gen. Motors	489	488	488	− 0 21
108	Goldfields	107 80	107	107	− 0 74
55	Gd Metropolitan	55 10	55	55 05	− 0 09
42	Harmony	42	41 90	41 90	− 0 24
87	Hitachi	87 80	84	85 30	− 2 85
950	Hoechst Akt.	947	958	955	+ 0 84
110	Imp. Chemical	109 80	109 90	110	+ 0 18
720	IBM	711	717	717	+ 0 84
300	ITT	300	299	299	− 0 33
205	Ito-Yokado	204	203	199 90	− 2 01
275	Mac Donald's	277	280	281	+ 1 44
131	Matsushita	132 50	128 20	129 50	− 2 26
355	Merck	354	351	353	− 0 28
380	Minnesota M.	379	382	382	+ 0 79
275	Mobil Corp.	275	275	275	....
225	Morgan J.P.	224 50	224 60	224 60	+ 0 04
34300	Nestlé	34300	34280	34280	− 0 06
1460	Nixdorf	1460	1465	1465	+ 0 34
199	Norsk Hydro	196 20	192 20	191	− 2 65
125	Ofsil	125	123 50	123 50	− 1 20
1990	Petrofina	1990	1980	1980	− 0 50
580	Philip Morris	575	575	575	....
97	Philips	95 50	96 80	96 80	+ 1 36
83	Placer Dome	82 70	82 80	82	− 0 85
325	Quilmès	324	324 90	324 90	+ 0 28
475	Randfontein	478 60	484 60	484 60	+ 1 25
690	Royal Dutch	700	693	693	− 1
48	Rio Tinto Zinc	47 95	47 80	47 60	− 0 73
40	Saat. & Saatchi	39 90	39 80	39 80	− 0 25
52	St Helena Co	51 50	51 40	51 40	− 0 19
215	Schlumberger	213	213 50	212 50	− 0 23
110	Shell transp.	110	109 30	109 30	− 0 64
1410	Siemens A.G.	1415	1431	1430	+ 1 06
335	Sony	338	328	319	− 5 62
50	Telefonica	50 40	50 35	50 30	− 0 20
245	T.D.K.	239	240	238	− 0 42
55	Toshiba Corp.	56 80	53 65	53 95	− 5 02
335	Unilever	336 20	334 90	334 90	− 0 39
225	Unit. Techn.	227 50	229	229	+ 0 66
490	Vaal Reefs	493	486	488	− 1 01
310	Volvo	309 20	310 30	310	+ 0 26
195	West Deep	195 80	195	196	+ 0 10
340	Xerox Corp.	340	338	338	− 0 59
194	Yamanouchi	193	188 50	188 50	− 2 33
2 26	Zambia Corp.	2 28	2 36	2 40	+ 5 26

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80% 77	127 20	2 286
9,80% 78/93	103	1 181
10,80% 79/94	105 70	10 506
13,25% 80/90	105 95	3 013
13,80% 81/89	102 25	8 408
16,20% 82/90	110 09	9 969
16% juin 82	112 45	3 375
14,60% fév. 83	113 35	7 420
13,40% déc. 83	117 94	9 080
12,20% oct. 84	111 50	10 733
11% fév. 85	110 30	5 590
10,26% mars 86	104 38	4 666
ORT 12,75% 83	1931 50	..
OAT 10% 2000	103 05	2 466
OAT 9,90% 1997	105 96	6 825
OAT 9,80% 1996	102 58	5 598
Ch. France 3%	149	..
CNB Bques janv. 82	103 05	1 390
CNB Paribas	103 06	1 390
CNB Suez	103 10	1 390
CNI janv. 82	103 10	1 390
PTT 11,20% 85	109 45	7 546
CFF 10,30% 86	103 30	5 521
CNE 11,50% 85	108 40	2 364
CNT 9% 88	97 20	3 107
CRH 10,90% déc. 85	107 40	6 406
C.N.C.A.T.P.	1130 80	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2180	218
Mérologie L. 6% 8/7	82 45	8 210

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2181	2181
A.G.F. (St Cent.)	....	504
Applic. Hydraul.	....	660
Arbel	357	371 d
Astorg	190	183
Avenir Publicité	750	750
Bain C. Monaco	302	294
Banque Hypoth. Eur.	310	310
Béghin-Say (C.I.)	336	340
B.G.L.	796	....
Bisnay-Ouest	598	600
B.N.P. Intercontin.	215	219
Bénédictine	5350	5300 d
Bon-Marché	810	800
B.T.P.	....	120
Caff	570	571
Cambodge	....	720
C.A.M.E.	122	125
Carbone-Lorraine	555	546
Cass-Poclain	24 20	24 50
C.E.G.Frig.	495	490
Centen. Blanzy	1357	1385
Centrest (Ny)	213	211
Cerabati	111	....
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	141	143
C.I.C. (Financ. de)	150 10	152
C.I. Maritime	685	685
Ciram (B)	2200	2200
Clause	....	780
Cofradel (Ly)	1150	....
Cogifi	317	316 50
Comiphos	310	321
Cie Industrielle	....	2650
Comp. Lyon-Alem.	439	450
Concorde (La)	720	720
C.M.P.	15	15
Créd. Gén. Ind.	554	554
Cr. Universel (Cie)	545	580
Créditel	136 80	138
Darblay S.A.	524	534
Degremont	178 80	178 80
Delalande S.A.	1285	1251
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1881
Didot-Bottin	....	835
Eaux Bass. Vichy	1100	1100
Eaux Vittel	2250	2260
E.C.I.A.	1015	....
Economats Centre	290 50	290
Electro-Banque	300	295
Elf-Antargaz	711	711
E.L.M. Leblanc	639	635
Ensil-Bretagne	235	235
Entrepôts Paris	445	452
Epargne (B)	3505	3505
Europ. Accumul.	57 90	57 80
Europe Soudure Indust.	100 50	100 50
Eternit	2061	2062
Finalens	197 50	201
FIPP	465	....
Fnac	651	660
Foncière (Cie)	435	440
Fonc. Lyonnaise	450	450
Foncina	....	386
Forinter	1090	1090
Fougerolle	....	318
France I.A.R.D.	290	295
France (La)	5940	5920
From. Paul Renard	....	780
GAN	....	670
G.F.I.I.	311 50	314
Gaumont	480	480
Gévelot	780	750
Gr. Fin. Constr.	380	384
Gds Moul. Paris	....	480
Groupe Victoire	653	653
G. Transp. Ind.	529	525
Immindo S.A.	370 10	389 50
Immivest	275	289
Immobail	348	347
Immobanque	650	665
Immob. Marseille	6250	6400
Immofice	425	431
Invest. (Sté Cent.)	710	710
Jaeger	180	183
Lafitte-Bail	416	415
Lambert Frères	....	290 50
Lille-Bonnières	690	680
Loca-Expansion	255	260
Locafinancière	....	328 60
Locatel	759	750
Louis Vuitton	600	598
Louvre (Sté)	1724	1750
Lucia	1210	1210
Machines Bull	....	101
Magasins Uniprix	132	133
Magnant S.A.	122	120
Maritimes Part.	320	325
Métal Déployé	401	401
Mors	96 80	92 80 o
Navig. (Nat. de)	....	94 10
Nozal	214 80	218 50
OPB Paribas	248	248
Optorg	312	325 d
Oréal (L') C.I.	2665	2680
Origny-Desvroise	997	1002
Palais Nouveauté	....	434 80
Paluel Marmont	520	520
Parfinance	177	177 50
Paribas-CIP	342 70	355
Paris France	255	286 20 d
Paris-Orléans	....	226
Partenaia	....	281 10
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	819	820
Pechiney (cert. inv.)	240	240
Piles Wonder	1050	1050
Piper-Heidsieck	1890	1910
P.L.M.	....	137
Porcher	400	404
Promodès	1320	1325
Providence S.A.	....	....
Publicis	3000	3015
Rhône-Poul. (c. inv.)	385	384
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	....
Rochette-Cenpa	50	51
Rosario (Fin.)	707	710
Roudière	180	175
Rougier et Fils	100	104 d
Sacer	546	546
SAFAA	290	290
Safic-Alcan	850	850
SAFT	1401	1415
Saga	254 90	244 70
St-Gobain C.I.	....	490
Salins du Midi	425	442
Santa-Fé	99	....
Satam	....	98 70
Savoisienne (M)	215	216
SCAC	475	470
Semelle Maubeuge	....	358
S.E.P. (M)	162	161
Siefi	....	286 80
Siconel	....	289
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	232 30	236
Siph (Plant. Hévéas)	334	336
Sté Générale-CIP	378	385 50
Sofal financière	1760	1770
Soficel	900	875
Sofio	620	620
Soficomi	....	678
S.O.F.I.P. (M)	111	114
Sofragi	869	869
Soudure Autog.	470	485
Souabail	548	545
Suez (Fin. de)-CIP	217	217
Stemi	778	770
Taittinger	2571	2585
Testut-Aequitas	188 50	188 50
Tour Eiffel	366	368
Ufiner S.M.D.	521	521
U.A.P.	284	281
U.T.A.	1588	1631
Vicat	....	1606
Viniprix	....	1170
Virax	114	109 40
Waterman S.A.	641	631
Brass. du Maroc	146	146

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	700	690
Akzo	420	425
Alcan Alum	181	183
Algemene Bank	136	....
American Brands	295	293
Am. Petrofina	410	....
Arbed	390	....
Asturienne Mines	138	....
Banco de Santander	340	340
Bco Pop Espanol	450	449
Banque Ottomane	2100	2150
B. Régl. Internat.	42500	43000
Br. Lambert	498	498 10
Canadian-Pacific	114 90	108 10
Chrysler corporation	140	140
CIR	24 70	24 50
Commerzbank	730	730
Dart. and Kraft	340	340
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	520	515
Gén. Belgique	663	670
Gevaert	1160	1181
Glaxo	102	100 10
Goodyear	389 50	381
Grace and Co	157	161
GTE corporation	259	259
Honeywell Inc.	379	370
I.C. Industries	215	224
Johannesburg	785	782
Kubota	35	36
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42 50	....
Mineral-Ressourc.	73 20	73 20
Noranda	113	115
Olivetti	26 50	26
Pakhoed Holding	240	240
Pfizer Inc.	320	328
Procter Gamble	489	470
Ricoh Cy Ltd	65	....
Rolinco	268	266 30
Robeco	278 40	278
Rodamco	461 50	484
Saipem	9 80	9 60
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	280 50	275
Steel Cy of Can.	124	....
Squibb	395	394
Tenneco	293	290
Thorn EMI	71	70
Toray indust. inc	39 10	39 10
Vieille Montagne	1212	1211
Wagons-Lits	806	807
West Rand	9	9 20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	145	147
Cochery	140	....
Cogenbor	118	118
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	376	370
Dubois Inv. (Cesto.)	836	828
Gachot	70 70	70 20
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 10	....
Nicolas	828	....
Révillon	350	....
Rorento N.V.	176	175
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	390	....
Sté Lecteurs du Monde	550	....
Ufimex	390	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 24/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	834 75	814 39
Action	210 62	204 98
Actions France	432 06	416 44
Actions sélectionnées	536 22	516 84
Aedificandi	572 03	551 35
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1038 29	1012 97
A.G.F. 5000	531 64	518 67
A.G.F. ECU	1065 65	1065 10
A.G.F. Foncier	99 41	99 41
A.G.F. Interfonds	420 75	410 49
A.G.F. Invest	109 60	106 93
A.G.F. OBLIG.	1055 24	1049 99
A.G.F. Sécurité	10504 82	10504 82
Agimo	574 03	560 03
Altefi	210 50	202 89
A.L.T.O.	180 98	174 42
Amei-Gan	5246 74	5008 82
America-Valor	663 50	647 32
Amplitude	529	513 59
Arbitrages court terme	5502 33	5496 83
Associc	1162 54	1162 54
Atout Futur	283 33	274 01
Aurecic	1484 73	1422 07
Axa Europe	113 79	108 67
Axa Investissements	107 92	103 03
Bred Associations	2614 20	2606 38
Bred International	83 16	81 52
Capital Plus	1705 92	1705 92
Cardan-Pierre	26 87	25 71
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5039 52	5031 97
Compterentraide	108 31	106 13
Convertimmo	338 59	325 67
Credinter	491 99	477 66
Drouot-France	640 65	611 60
Drouot-Investiss.	952 67	909 47
Drouot-Sécurité	250 61	239 25
Drouot-Sélection	135 67	129 52
Ecuric	1194 42	1166 92
Ecureuil Monétaire	30460 05	30450 05
Ecureuil Privatisations	342 98	332 97
Energie	232 34	221 80
Eparcic	2780 51	2780 51 ◆
Eparcourt Sicav	4205 74	4195 26
Epargne Associations	24798 07	24760 93
Epargne-Capital	8086 29	8016 13
Epargne Croissance	1489 84	1430 50
Epargne-Industr.	71 49	68 25
Epargne Inter	594 29	578 38
Epargne J	53916 37	53916 37
Epargne Long-Terme	171 72	167 12
Epargne Monde	1118 04	1089 12
Epargne [illegible]	12851 52	12755 86
Epargne-Oblig.	192 67	187 51
Epargne-Ouest	1106 16	1076 55
Epargne-Unie	1181 33	1138 63
Epargne-Valeur	411 38	400 37
Eparoblig	1291 88	1289 30
Epsilon	1104 26	1093 33
Euinvest Croissance	1156 84	1104 38 ◆
Euinvest Rendement	1138 29	1084 76
Eurocic	9230 24	9093 83
Eurodyn	1013 54	980 21
Euro-Gan	5161 43	4917 83
Euro-Mail	25 79	25 35
Fixord Placement	60248 43	60248 43
Fixord Valorisation	13849 88	13382 04
Fonsicav (div. par 10)	10837 26	10837 26
Foncival	243 72	236 05
France-Gan	6218 49	5936 51
France-Garantie	274 75	274 20
France-Investiss.	381 16	363 88
France-Obligations	447 17	442 74
Francic	372 47	361 62
Francic Pierre	96 66	92 87
Francic Régions	988 93	960 13
Fructi-Associations	27 60	27 60
Fructi-Epargne	27 20	26 54
Fructicapi	31 59	31 52
Fructicourt	108289 93	108289 93
Fructidor	242 64	239 05
Fructifrance	731 78	713 83
Fructimmo	25 27	24 65
Fructiver	4260 94	4260 31
Fructi ECU	586 32	557 95
Fructi-Première	10879 51	10817 25
Futuroblig	1093 70	1057 74
Gestilion	58295 76	58150 38
Gestion Sécuricourt	10585 61	10461
Gestion Associations	148 13	144 87 ◆
Gestion Mobilière	630 89	602 28
Horizon	1054 09	1023 39
Immoblig.	11874 25	11513 70
Interselect France	428	415 53
Invest. net	14972 82	14942 83
Invest. Obligataire	18419 17	18382 41
Japacic	193 82	188 17
Jeune épargne	233 60	230 15
Laffitte-Amérique	241 51	230 56
Laffitte Europe	245 94	234 79
Laffitte-Expansion	272 51	260 15
Laffitte-France	286 64	283 19
Laffitte-Immobilier	229 29	218 89
Laffitte-Japon	383 84	366 24
Laffitte-Oblig.	143 53	137 02
Laffitte-Rend.	205 48	198 16
Laffitte-Tokyo	384 17	347 68
Latitude	5087 74	5080 12
Lion-Associations	11573 35	11573 35
Lion-Institutionnels	23282 80	23204 79
Lionplus	744 33	738 56
Lion Trésor	2049 90	2029 60
Livret Bourse Investiss.	426 67	414 24
Livret portefeuille	638 68	620 08
Méditerranée	158 92	151 71
Mondiale Investissem.	412 55	393 84
Monacic	5558 89	5558 89
Monéden	51757 71	51757 71
Moné J.	55496 10	55496 10
Morgan court terme	14265 36	14265 36
Mutuelle Unie Sél.	146 69	140 04
Natio.-Assoc.	6731 39	6717 95
Natio.-Epargne	13829 40	13692 48
Natio.-Court terme	214427	214427
Natio.-Inter.	1204	1171 78
Natio.-Obligations	549 78	534 09
Natio.-Patrimoine	1356 66	1320 35
Natio.-Placements	68037 18	68037 18
Natio.-Revenus	1046 66	1036 30
Natio.-Sécurité	11664 25	11664 25
Natio.-Valeurs	662 10	644 38
Nippon-Gan	5733 17	5473 19
Nord-Sud Développ.	1196 99	1194 60
Normalif	13209 03	12950 03
Obli Association	123 32	122 10
Oblicic Régions	1049 35	1033 84 ◆
Obligations Convert.	415 20	396 37
Oblig. toutes catég.	157 14	152 18
Oblilion	1101 06	1090 16
Optimavalor	192 18	187 49
Oraction	1233 91	1193 34
Oraler	5628 27	5617 61
Paribas Croissance	583 29	558 51
Paribas Epargne	15660 23	15628 37
Paribas France	89 18	86 58
Paribas Oblimonde	1012 13	997 17
Paribas Opportunités	109 05	106 97
Paribas Patrimoine	515 19	494 19
Paribas Revenus	94 41	93 48
Parnasse-Valor	1092 01	1090 92
Patrimoine Retraite	1723 81	1690 01
Pervalor	590 52	573 32
Phénix Placements	251 43	250 18
Pierre Investiss.	668 98	629 11
Placement A	883 02	883 02
Placement court-terme	72088 65	72088 65
Placement J	55201 06	55201 06
Placement Premier	53752 27	53752 27
Plénitude	109 98	107 04
Première Obligations	10735 64	10714 21
Prévoyance Ecureuil	109 20	108 28
Priv'Association	22455 60	22455 60
Quartz	110 43	107 71
Quatre-quarts Retraite	1 07	1 04
Rentacic	163 63	161 21
Revenus Trimestriels	5505 95	5451 44
Revenu Vert	1174 15	1156 80
St-Honoré Assoc.	14269 05	14198 06
St-Honoré Bio-aliment.	739 23	705 71
St-Honoré Pacifique	537 05	512 70
St-Honoré P.M.E.	459 80	438 95
St-Honoré Réel	11628 73	11582 40
St-Honoré Rendement	11587 15	11529 50
St-Honoré Services	488 06	469 29
St-Honoré Technol.	725 56	692 56
St-Honoré Valor	12142 57	12142 57
Sécuricic	10921 49	10910 58
Sécuri Taux	10704 94	10704 94
Sélection Croissance	497 71	483 21
Sicavdim (Cardan BP)	721 55	710 89
Sicav-Associations	1418 67	1416 55
S.F.I. fr. et étr.	618 48	600 47
Sicav 5000	336 68	327 67
S.I. Est	1285 16	1226 88
S.I.G.	771 69	736 36
Silvafrance	539 94	525 49
Silvam	410 31	399 33
Silvarente	208 80	204 75
Silvinter	423 21	411 88
S.N.I.	1156 60	1122 91
Sogepargne	370 26	356 66
Sogevar	1001 42	956 01
Soginter	1318 79	1258 99
Soleil Investissement	478 37	466 68
Stratégie Actions	1042 41	1002 32
Stratégie Rendement	1119 86	1084 61
Technocic	1121 27	1089 61
Techno-Gan	5840 96	5576 10
Tillos	5321 42	5268 73
U.A.P. Investiss.	403 33	398 75
Uni-Associations	114 29	114 29
Unifrance	456 20	439 71
Unifoncier	1143 68	1102 34
Uni-Garantie	1342 15	1315 81
Uni-Régions	2682 88	2596 55
Unirente	2270 55	2195 89
Univer	189 39	186 39
Univers-Actions	1074 42	1039 09
Univers-Obligations	1613 61	1580 55
Valorem	498 29	486 14
Valorg	1680 10	1588 51
Valreal	40769 64	40769 26
Vauban	23227 51	23204 28

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 468	6 435	6 180	6 650
ECU	7 000	7 059	....	....
Allemagne (100 DM)	339 120	339 690	329	349
Belgique (100 F)	16 181	16 206	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	300 480	300 810	289	309
Danemark (100 krd)	88 480	88 530	84	91
Norvège (100 k)	92 900	92 700	88	95
Grande-Bretagne (£ 1)	10 880	10 826	10 500	11 200
Grèce (100 drachmes)	4 233	4 238	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 581	4 582	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403 110	402 950	390 600	412 600
Suède (100 krs)	98 140	98 890	95	101
Autriche (100 sch)	48 230	48 300	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 177	5 176	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 164	4 155	3 750	4 450
Canada ($ can 1)	5 254	5 236	5 080	5 480
Japon (100 yens)	4 930	4 799	4 650	4 870

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/8
Or fin (kilo en barre)	89400	89100
Or fin (en lingot)	89500	89150
Pièce française (20 fr)	516	513
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	548	546
Pièce latine (20 fr)	515	513
Souverain	650	649
Pièce de 20 dollars	3100	3110
Pièce de 10 dollars	1670	1550
Pièce de 5 dollars	870	.....
Pièce de 50 pesos	3350	3310
Pièce de 10 florins	537	534
Or Londres	432 70	432 10
Or Zurich	433	433
Or Hongkong	432 95	432 35
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Après la mort d'un sous-brigadier à Perpignan

Des syndicats de policiers critiquent le système des permissions accordées à certains détenus

Une délégation de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) a été reçue, mercredi 24 août, par le garde des Sceaux, M. Pierre Arpaillange. Au lendemain de l'attaque à main armée de Perpignan au cours de laquelle un policier a été tué, cette rencontre avait pour principal objet le système des permissions de sortir des détenus : les deux malfaiteurs à l'origine de la fusillade sont, en effet, deux détenus n'ayant pas regagné la prison de Lannemezan à l'issue de leurs permissions (*le Monde* du 25 août). La FASP a toutefois précisé qu'elle n'avait nullement mis en cause le système actuel. « *La justice est armée pour gérer ce genre de situation* », a expliqué un des membres de la délégation, M. Alain Pinel.

D'autres syndicats se montrent cependant plus critiques : la CFTC des personnels en tenue a déploré le « *laxisme dont ont bénéficié les meurtriers récidivistes permissionnaires en cavale* », et l'Union des syndicats catégoriels (USC), demande « *une approche objective et réaliste du problème des permissions de sortir et de l'exécution des peines pour les condamnés dangereux, et le rétablissement de la peine de mort pour les auteurs de crimes particulièrement odieux, dont l'agression de policiers* ».

La Chancellerie a rappelé que le taux d'échec des permissions accordées, chaque année, à environ douze mille détenus, n'était que de 1,2 %.

A Perpignan, l'état de santé des trois policiers blessés lors de la fusillade est stationnaire. L'un des malfaiteurs, Alain Raspaut, vingt-neuf ans, grièvement blessé d'une balle dans la poitrine, était dans un état très grave jeudi en fin de matinée.

A la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille

Les surveillants maintiennent leurs accusations contre la direction

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Au cours d'une conférence de presse organisée devant la prison, jeudi 25 août, l'intersyndicale FO, UFAP, CGT et SNAP des surveillants de la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille a réitéré les accusations portées contre la direction dans un récent communiqué (*le Monde* daté 21-22 août). Une déclaration remise aux journalistes dénonce, à nouveau, « *l'irresponsabilité et l'incompétence* » des responsables de l'établissement « *tant au point de vue de la sécurité que de la gestion des personnels* ». Selon l'intersyndicale, « *le personnel est tenu à l'écart de toute vie créative dans la prison* (...) » en raison du « *totalitarisme de la direction* », et « *les activités socio-éducatives se font sans contrôle ni encadrement* ». En conséquence, elle a renouvelé sa demande d'une inspection pénitentiaire et policière, à laquelle elle veut être associée.

Tout en mettant en garde la direction contre « *les pressions et les intimidations exercées sur les délégués syndicaux* », elle a enfin menacé, si ses revendications n'étaient pas prises en considération « *dans les plus brefs délais* », de mener « *diverses actions jamais utilisées et qui surprendront* ».

Les responsables de l'intersyndicale qui avaient revêtu leur uniforme pour donner plus de solennité à leur conférence de presse ont cependant admis que des améliorations avaient été apportées depuis quelques jours dans le fonctionnement de la prison (renforcement de la surveillance sur les chantiers, restriction de la liberté de circulation des délégués de détenus, etc.).

G. P.

Un syndicat pénitentiaire dénonce la situation dans les prisons corses

Dans une lettre ouverte adressée à M. François Mitterrand, l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP) dénonce « *la situation particulière des établissements pénitentiaires en Corse* » et « *les graves et innombrables difficultés rencontrées par les personnels sur le terrain* ».

Dans ce texte, rendu public mercredi 24 août, et adressé également au premier ministre, au ministre de la justice et au directeur de l'administration pénitentiaire, l'UFAP rappelle qu'à la maison d'arrêt d'Ajaccio « *le personnel a dénoncé, à plusieurs reprises, les menaces de mort à l'encontre des surveillants, mises d'ailleurs à exécution* », estime-t-elle, par « *les récents plasticages (un appartement détruit en janvier dernier et un véhicule endommagé en mai) dont ont été victimes deux surveillants de cet établissement* ».

« *La situation à la maison d'arrêt de Bastia est beaucoup plus complexe, mais aussi plus explosive* », souligne la lettre de l'UFAP, qui poursuit : « *Cet établissement très vétuste a connu des améliorations matérielles pour parer aux très nombreuses évasions antérieures, mais les règles élémentaires de sécurité d'une prison n'y sont pas respectées.* »

L'UFAP, qui participe aussi activement au mouvement de mécontentement des gardiens de la prison des Baumettes à Marseille (*lire d'autre part*), demande « *une enquête administrative sérieuse* » sur la prise d'otages avec armes à la maison d'arrêt de Bastia le 19 juin dernier (*le Monde* du 21 juin), la construction, « *dans les meilleurs délais* », de la nouvelle prison de Bastia-Borgo et le remplacement « *urgent* » de l'actuel directeur de la maison d'arrêt par un « *continental transparent* » (*sic*).

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 août

Toujours hésitant

Toujours très méfiante, la Bourse de Paris a poursuivi jeudi matin son avance à pas comptés dans l'attente d'une décision de la Bundesbank allemande sur le maintien ou une hausse de ses taux. A 11 heures, l'indicateur instantané enregistrait une modeste progression de 0,23 %.

Hausse d'Alspi, Pénarroya, Moulinex, BHV, Havas, Vallourec, Schneider, Europe 1., Redoute. Repli de Darty, Bellon, Arjomari, l'Air liquide, Société Générale, Mérieux.

● **Le versement de l'allocation de rentrée scolaire avancée d'une semaine.** — L'allocation de rentrée scolaire, accordée aux familles ayant des enfants scolarisés et dont les revenus ne dépassent pas certains plafonds, va être versée par les caisses d'allocations familiales avec une semaine d'avance, a annoncé le ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale dans un communiqué. Habituellement versée au début du mois de septembre avec les prestations familiales d'août (les allocations familiales sont versées entre le 2 et le 5 du mois suivant) elle le sera dans la dernière semaine d'août, afin que les familles l'aient reçue avant la rentrée. L'allocation de rentrée scolaire s'élève aujourd'hui à 354,03 F par enfant y donnant droit. Le plafond de ressources est de 77 089 F (revenu net imposable de 1987) avec un enfant, augmenté de 17 790 F par enfant supplémentaire.

Le numéro du « Monde » daté 25 août 1988 a été tiré à 475 692 exemplaires

Au Portugal

Gigantesque incendie dans le vieux Lisbonne

Lisbonne (*AFP*). — Un gigantesque incendie était en train de se propager à grande vitesse, le jeudi matin 25 août, dans le vieux centre commercial de Lisbonne où des immeubles entiers étaient déjà complètement détruits par les flammes. Le sinistre s'est déclaré dans un grand magasin qui était encore fermé, mais une personne au moins est morte dans les flammes et trois autres ont été blessées, ont indiqué les autorités. Une épaisse fumée a obscurci le ciel au-dessus du centre de la capitale, où toute circulation a été interdite.

On ignore encore les causes de l'incendie, mais l'agence portugaise Lusa affirme que le propriétaire du magasin où s'est déclaré le sinistre, M. Manuel Martins Dias, est sorti de prison mercredi. Il avait fait l'objet il y a quelques années d'une enquête policière, après avoir été soupçonné d'escroquerie, d'évasion fiscale et d'incendie volontaire dans un autre entrepôt.

Au parquet de Thonon-les-Bains

Indulgence pour le « père justicier »

Jean-Claude Dannemayer, un chômeur de trente-deux ans qui avait pris les employés d'une agence bancaire d'Evian en otage, le lundi 22 août, dans l'espoir de les échanger contre l'agresseur de sa fille Sandrine, âgée de neuf ans, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, mercredi, après quarante-huit heures de garde à vue (*le Monde* du 24 août). Les autorités judiciaires de Thonon-les-Bains l'ont inculpé de « *violences et voies de fait avec préméditation, avec arme et sur agent de la force publique* », mais n'ont pas voulu retenir la prise d'otages contre ce père de famille traumatisé par le viol de sa petite fille.

Jean-Claude Dannemayer comparaîtra donc devant un tribunal correctionnel, et non devant une cour d'assises. Le procureur de la République de Thonon-les-Bains, M. Jacques Lacombe, a expliqué que ce père de famille dépressif et sans emploi « *n'était pas un preneur d'otages comme les autres, que son arme n'était pas chargée et qu'il n'avait pas mis de bombe dans la banque* », contrairement à ce qu'il avait affirmé pour menacer les employés de l'agence.

Il n'avait pas supporté le viol de Sandrine, le 28 juillet, par Patrice Caffi, âgé de vingt-quatre ans, le fils de la concierge de l'immeuble qu'il habite avec sa famille. Depuis cette agression, il n'avait pas réussi à retrouver le sommeil, rêvait de se venger et avait même prévenu son épouse qu'il souhaitait aller en prison retrouver Patrice Caffi pour se faire justice lui-même. Avant d'entrer dans l'agence bancaire d'Evian, il avait absorbé une forte dose d'alcool.

Les préparatifs ayant rapidement progressé

La navette spatiale américaine pourrait être lancée fin septembre

La navette spatiale Discovery partira-t-elle fin septembre ou début octobre pour la mission spatiale de quatre jours qui doit marquer le retour des Américains dans l'espace, plus de trente mois après l'explosion de Challenger ? Les étapes franchies au mois d'août indiquent que les principales difficultés sont surmontées et ce calendrier, qui paraissait peu réaliste il y a un mois, devient plus accessible. Mais la NASA n'a pas encore fixé la date précise du vol.

Petit à petit les obstacles se lèvent *sur le chemin qui conduit* à une reprise des vols de la navette spatiale américaine. L'étape la plus délicate fut, le mercredi 10 août, au centre spatial Kennedy, l'essai de mise à feu simultanée des trois moteurs de Discovery (*le Monde* du 12 août). Quatre fois repoussé en raison de défauts divers, touchant en général plus les installations annexes du pas de tir que la navette elle-même, ce test commandait toute la suite de la préparation du vol. Sa réussite fit croître l'optimisme, d'autant que l'analyse, les jours suivants, des mesures faites au cours de l'essai a confirmé le bon comportement des moteurs. Les mesures ont cependant montré la présence d'un peu d'hydrogène autour de la grosse canalisation qui amène vers les moteurs de la navette l'hydrogène liquide stocké dans le grand réservoir externe. Mais l'incident est jugé sans gravité. Placée où elle est, une micro-fuite n'affecte en rien la sécurité, et Discovery peut, à la limite, partir pour l'espace sans qu'elle ait été réparée.

Vint ensuite, le 18 août, l'essai à Brigham-City (Utah) d'un propulseur d'appoint volontairement dégradé, essai qualifié par un responsable du futur lancement de « *nouveau feu vert sur la route du tir* ». Quatorze défauts avaient été volontairement créés dans les divers segments du propulseur, en particulier des fuites dans certains joints, qui permettaient aux gaz brûlants d'atteindre des régions auxquelles ils n'accèdent pas normalement, de manière à tester les redondances dans l'étanchéité.

Une minuscule fuite de gaz

C'est un défaut d'étanchéité des joints entre deux segments du propulseur qui causa l'explosion de Challenger en janvier 1986, et les joints en question ont été entièrement redessinés. Les nouveaux propulseurs avaient subi avec succès plusieurs essais dans des conditions normales. Ce test sur un propulseur dégradé devait prouver l'existence d'une marge de sécurité suffisante. Cette preuve est faite, sous réserve que l'étude détaillée des enregistrements faits au cours de l'essai ne montre rien de suspect. Réponse définitive au début septembre.

Autre problème en voie de solution : la minuscule fuite de gaz (oxyde d'azote) observée sur l'un des moteurs annexes de la navette — ceux qui ne servent pas au décollage, mais permettent les manœuvres en orbite. Bien que son débit soit infinitésimal — un ingénieur de la NASA faisait remarquer qu'une voiture pourrait rouler plusieurs mois avec de telles fuites dans ses pneus, — il n'était pas possible de laisser les choses en l'état. La faiblesse de cette fuite fit que l'on mit longtemps à la localiser. On finit par juger qu'elle venait d'un raccord entre deux tuyaux. Or ce raccord était difficilement accessible. La solution naturelle aurait été de ramener la navette dans son hangar d'assemblage et de démonter le moteur. Le coût en aurait été de deux mois de retard. Les ingénieurs ont trouvé une autre solution : s'installer dans la soute de la navette, découper deux ouvertures dans la paroi arrière de celle-ci, deux autres dans l'enveloppe du moteur.

Cela a permis, vendredi 19 août, à un technicien travaillant dans des conditions quelque peu acrobatiques, de placer autour du raccord une sorte de bride, puis d'injecter dans celle-ci une pâte plastique qui devrait bloquer le fuite. La suite du programme était l'obturation des ouvertures, puis un remplissage des tuyauteries et une recherche de gaz au spectromètre de masse. Les premières mesures semblent indiquer que la fuite a bien été obturée, mais d'autres vérifications sont en cours.

La voie paraît donc libre pour un tir au début d'octobre, voire même fin septembre. La charge utile de Discovery, constituée par le gros satellite de communications TDRS-C, a été amenée récemment sur le pas de tir et pourrait être montée dans le soute de Discovery dans les premiers jours de septembre. Ce satellite-relais remplacera celui qui fut détruit dans l'explosion de Challenger. L'équipage de Discovery sélectionné en janvier 1987 — le tir était alors programmé pour le 18 février 1988 ! — a eu tout le temps de parfaire son entraînement, accumulant plus de 4 500 heures de travail. La NASA avait d'ailleurs choisi des hommes d'expérience. Frederick Hauck, le commandant de bord, Richard Covey, le pilote, David Hilmers et Mike Lounge, ingénieurs de bord (spécialistes mission dans le jargon NASA), sont tous d'anciens pilotes militaires et d'essais, ayant déjà participé à un ou plusieurs vols de navettes. Le cinquième homme, George Nelson (*spécialiste charge utile*), est un civil, astronome de formation, mais qui a déjà participé à deux sorties dans le vide spatial pour réparer des satellites.

Mais bien des incidents peuvent encore survenir avant que Discovery ne prenne son envol, et la NASA se garde bien d'afficher une date précise. Discovery n'a pas volé depuis trois ans, certaines pièces ont vieilli. Bien entendu, les contrôles ont été incessants et beaucoup d'équipements ont été changés. Mais l'expérience montre que les surprises de dernière minute ne sont pas rares.

M. A.

Impliqué dans plusieurs affaires de drogue

Un des chefs du banditisme marseillais est extradé par la Belgique

Considéré comme l'un des chefs du banditisme marseillais, déjà condamné pour trafic de stupéfiants, Francis Vanverberghe, surnommé « Francis le Belge », a été extradé de Belgique, mercredi 24 août, et devait être présenté, jeudi, au juge d'instruction marseillais qui a délivré contre lui un mandat d'arrêt international pour trafic de stupéfiants.

Ces poursuites sont la conséquence des révélations d'un autre malfaiteur « repenti », François Scapula, qui avait, voici plusieurs mois, livré les noms des assassins du juge Pierre Michel, dont le procès a eu lieu du 16 juin au 2 juillet dernier. Le « Belge », déjà condamné à douze ans de prison en 1977 pour trafic de drogue, avait été libéré le 28 juin 1984. Il a été arrêté à Bruxelles le 30 mars dernier sur la demande des autorités françaises. Lors de la perquisition de l'appartement qu'il occupait, une fausse carte d'identité avait été découverte et Francis Vanverberghe avait été condamné le 22 juin à une peine de six mois d'emprisonnement à Bruxelles pour détention de faux papiers.

C'est après avoir bénéficié des révélations de Scapula que le juge marseillais, M. Michel Debacq, a délivré contre lui, le 29 mars, un mandat d'arrêt international. Selon Scapula, condamné en octobre 1987 en Suisse à une peine de vingt ans de réclusion, un certain Claude Raffanelli et un complice auraient convoyé, vers la fin de l'année 1984, vingt kilogrammes d'héroïne entre l'Europe et les Etats-Unis pour le compte du Belge. Toutefois, selon l'avis rendu le 16 juin par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bruxelles, Francis le Belge ne pourra être poursuivi à Marseille que pour des faits commis sur le territoire français.

EN BREF

● **ÉTATS-UNIS : M. Dukakis reçoit le soutien de l'AFL-CIO.** — Le candidat démocrate à l'élection présidentielle américaine, M. Michael Dukakis, a reçu, le mercredi 24 août, le soutien officiel de la centrale syndicale américaine, l'AFL-CIO. Le président de la centrale, M. Lane Kirkland, avait auparavant accusé le gouvernement Reagan d'avoir « *favorisé la rapacité au lieu des besoins* ». — (AFP).

● **COLOMBIE : Extradition annulée pour cinq trafiquants de drogue.** — Le Conseil d'Etat de Colombie a annoncé, le mercredi 24 août, la levée de l'ordre d'extradition frappant cinq barons présumés du « Cartel de Medellin » que les Etats-Unis veulent juger pour trafic de stupéfiants. Cette décision est conforme à un arrêt rendu l'an dernier par la Cour suprême, jugeant anticonstitutionnelle l'extradition de trafiquants de drogue colombiens aux Etats-Unis. — (*Reuter*).

● **Passage à l'ouest d'un musicien est-allemand.** — Le compositeur Johannes Wallmann vient de s'installer avec sa femme et ses deux enfants en Allemagne fédérale. Né en 1952 à Leipzig, fondateur en 1977 du Gruppe Neue Musik Weimar, prix de composition Hanns Eisler en 1980, Johannes Wallmann avait demandé à quitter l'Est en 1986.

● **Vladimir Boukovski indésirable en Pologne.** — L'écrivain soviétique émigré Vladimir Boukovski n'a pu se rendre le 23 août à Cracovie où il avait été invité par Solidarnosc à participer à un colloque international sur les droits de l'homme. Au moment où il s'apprêtait à quitter son domicile londonien, Vladimir Boukowski a reçu un message de l'ambassade de Pologne en Grande-Bretagne l'informant que son visa d'entrée avait été annulé. Ce visa lui avait été accordé avant le début des grèves. Le juriste néerlandais Henk von Bebel, également invité à Cracovie, s'est vu refuser un visa mercredi. La poétesse soviétique émigrée Natalya Gorbanevskaya a, en revanche, pu entrer en Pologne il y a quelques jours. — (*AFP*.)

● **ECHECS : Speelman demi-finaliste du championnat du monde.** — Le Britannique Jonathan Speelman, trente-trois ans, cinquième joueur mondial, a battu son compatriote Nigel Short, vingt-trois ans, troisième joueur mondial, dans le premier quart de finale du championnat du monde d'échecs disputé à Londres. Speelman a écrasé son adversaire par 3,5 à 1,5 (deux victoires et trois nulles) dans un match prévu en six parties. Il connaîtra en janvier 1989 le nom de son adversaire en demi-finale.

A B C D E F G

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE

Pékin, Moscou et le Cambodge